



HAL
open science

Brouage, “ Maison Champlain ” (Charente-Maritime) : expertise d’un îlot urbain moderne, DFS

Alain Champagne, Guillaume Pouponnot

► To cite this version:

Alain Champagne, Guillaume Pouponnot. Brouage, “ Maison Champlain ” (Charente-Maritime) : expertise d’un îlot urbain moderne, DFS. [Rapport de recherche] Conseil Général de la Charente-Maritime; Syndicat mixte de Brouage. 2005, 79 p. et ill. hal-01788160

HAL Id: hal-01788160

<https://hal.science/hal-01788160>

Submitted on 22 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



BROUAGE
"Maison Champlain"
Expertise
d'un îlot urbain moderne

(CHARENTE-MARITIME)

N° de site : 17 189 0016

Document final de synthèse d'évaluation

Réalisé par Alain CHAMPAGNE

Avec la collaboration de Guillaume Pouponnot

2005

Conseil Général de la Charente-Maritime
Direction de l'Éducation, de la Culture, des Sports et des Transports
Service Départemental d'Archéologie

Législation concernant l'utilisation des données de fouilles :

“ L'utilisation des données du rapport de fouilles est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schéma, n'est possible que dans le cadre de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal ¹.

¹*Loi n°78-753 du 17 juillet 1978, article 10 “ les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de propriété littéraires et artistiques. L'exercice du droit à la communication (...) exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les données communiquées ”.*

1 Sommaire

1	SOMMAIRE	3
2	FICHE SIGNALETIQUE.....	5
2.1	descriptif de l'opération.....	5
2.2	chronologie	6
2.3	sujets et thèmes.....	6
3	RESUME.....	7
4	GENERIQUE DE L'OPERATION	8
5	INTRODUCTION.....	10
6	METHODE DE L'INTERVENTION.....	11
7	CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE	13
7.1	Le contexte historique.....	13
7.2	Le contexte archéologique	13
8	CONTEXTE GEOGRAPHIQUE	15
8.1	Contexte géographique général	15
8.2	Contexte géomorphologique.....	15
8.3	Evolution de l'environnement : considérations générales	15
9	LES NIVEAUX ARCHEOLOGIQUES	16
9.1	Le secteur 1.....	16
9.1.1	Les niveaux anciens (phase I) : le sondage 2	16
9.1.2	Le sondage 1 (phase II)	18
9.1.3	La partie sud du secteur 1	19
9.1.4	La phase IV	21
9.2	Le secteur 2.....	22
9.2.1	Les niveaux anciens	22
9.2.2	Un aménagement lié à un premier bâtiment ?	23
9.2.3	Des nouveaux aménagements	23
9.2.4	Une transformation en jardin ?.....	24
9.3	Le secteur 3.....	24
10	LE MOBILIER	26

10.1	La céramique.....	26
10.2	Le mobilier non céramique	26
10.2.1	Le mobilier métallique	27
10.2.2	Le verre	27
10.2.3	Le mobilier en os.....	28
11	CONCLUSION	29
12	ANNEXES.....	30
12.1.1.1.1	INVENTAIRE DU MOBILIER CERAMIQUE.....	31
12.1.1.1.2	INVENTAIRE DE LA FAUNE ET DE LA MALACOFANE.....	38
12.1.1.1.3	INVENTAIRE MONNAIES	40
12.1.1.1.4	INVENTAIRE DU MOBILIER METALLIQUE.....	42
12.1.1.1.5	INVENTAIRE AUTRE MOBILIER (pipe en terre cuite, verre)	44
12.1.1.1.6	INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES NUMERIQUES	46
12.1.1.1.7	INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES ARGENTIQUES	53
12.1.1.1.8	INVENTAIRE DES US.....	55
12.1.1.1.9	INVENTAIRE DES ISOLATS	62

2 Fiche signalétique

2.1 descriptif de l'opération

Site N° 1 7 1 8 9 0 0 1 6

Identité du site	<p>Département : <i>Charente-Maritime</i> Commune : Hiers-Brouage</p> <p>Lieu-dit ou adresse : Brouage, la citadelle</p> <p>Cadastre : Hiers-Brouage Section(s) et parcelle(s) : B 79 et 80</p> <p>Année :</p> <p>Coordonnées Lambert II :</p> <p>x : 335465 y : 2102104 altitude : 2,67 m.</p> <p>Propriétaire du terrain : Conseil Général de la Charente-Maritime</p> <p>Protection juridique :</p>
L'opération archéologique	<p>Autorisation n° : 2005-97</p> <p>Valable du 10/03/2005 au 31/12/2005</p> <p>Titulaire : Alain Champagne</p> <p>Organisme de rattachement : <i>Conseil Général de la Charente-Maritime</i></p> <p>Motifs de l'intervention : Evaluation avant fouille programmée pour mise en valeur</p> <p>Maître d'ouvrage : Conseil Général de la Charente-Maritime</p> <p>Surface totale : 54,65 m² Surface estimée du site : 575 m²</p>
Résultats	<p>Cote d'apparition des vestiges :</p> <p>Épaisseur de la stratification :</p> <p>Densité :</p> <p>Nature des vestiges : <i>bâti, niveaux d'occupation et structures en creux</i></p> <p>Problématique de la recherche : <i>étude de l'urbanisation de la ville de Brouage et de la culture matérielle des habitants d'un port moderne</i></p> <p>Lieu de dépôt du mobilier archéologique : <i>Dépôt archéologique, 17 100 Saintes</i></p> <p>Lieu de dépôt de la documentation : <i>Service départemental d'archéologie 37, rue de l'Alma BP 300 17107 Saintes cedex</i></p>
DFS	<p>Nombre de volumes : 1 Nombre de pages :</p> <p>Nombre de planches hors texte : Nombre de figures :</p> <p>Nombre de plans : Nombre de cartes :</p> <p>Nombre de photos :</p>

2.2 chronologie

<input type="checkbox"/>	Paléolithique	<input type="checkbox"/>	Age du Fer
<input type="checkbox"/>	Paléolithique inférieur	<input type="checkbox"/>	Hallstatt ou premier Age du Fer
<input type="checkbox"/>	Paléolithique moyen	<input type="checkbox"/>	La Tène ou deuxième Age du Fer
<input type="checkbox"/>	Paléolithique supérieur	<input type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Epipaléolithique	<input type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	Néolithique	<input type="checkbox"/>	Empire romain
<input type="checkbox"/>	Néolithique ancien	<input type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Néolithique moyen	<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input type="checkbox"/>	Néolithique récent	<input type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	Néolithique / Chalcolithique	<input type="checkbox"/>	Haut Moyen Age
<input type="checkbox"/>	Protohistoire	<input type="checkbox"/>	Moyen Age
<input type="checkbox"/>	Age du Bronze	<input type="checkbox"/>	Bas Moyen Age
<input type="checkbox"/>	Bronze ancien	<input checked="" type="checkbox"/>	Temps modernes
<input type="checkbox"/>	Bronze moyen	<input type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Bronze récent	<input type="checkbox"/>	Ère industrielle

2.3 sujets et thèmes

<input type="checkbox"/>	Édifice public	<input type="checkbox"/>	Artisanat alimentaire	<input type="checkbox"/>	Mobilier	<input type="checkbox"/>	Études annexes
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux	<input type="checkbox"/>	Argile : atelier	<input type="checkbox"/>	Industrie lithique	<input type="checkbox"/>	Géologie/pédologie
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire	<input type="checkbox"/>	Atelier métallurgique	<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse	<input type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	Bâtiment commercial	<input type="checkbox"/>	Artisanat	<input checked="" type="checkbox"/>	Céramique	<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Structure funéraire	<input type="checkbox"/>	Autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Restes végétaux	<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Voirie			<input checked="" type="checkbox"/>	Faune	<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique			<input checked="" type="checkbox"/>	Flore	<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Habitat rural				Objet métallique	<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Villa				Arme	<input type="checkbox"/>	Macro-restes
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole				Outil	<input type="checkbox"/>	Analyse de céramiques
<input type="checkbox"/>	Structure agraire				Parure	<input type="checkbox"/>	Analyse de métaux
<input checked="" type="checkbox"/>	Urbanisme				Habillement	<input type="checkbox"/>	Acquisition des données
<input checked="" type="checkbox"/>	Maison				Trésor	<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input checked="" type="checkbox"/>	Structure urbaine			<input checked="" type="checkbox"/>	Monnaie	<input type="checkbox"/>	Conservation/restauration
<input type="checkbox"/>	Foyer			<input checked="" type="checkbox"/>	Verre	<input type="checkbox"/>	Autre
<input type="checkbox"/>	Fosse				Mosaïque		
<input type="checkbox"/>	Sépulture				Peinture		
<input type="checkbox"/>	Grotte				Sculpture		
<input type="checkbox"/>	Abri				Inscription		
<input type="checkbox"/>	Mégalithe			<input checked="" type="checkbox"/>	Autre		

3 Résumé

L'expertise 2005 de la maison Champlain a été réalisée en préalable à une fouille programmée demandée par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Animation de Brouage. La volonté est d'intégrer des vestiges à l'aménagement des futurs jardins. Trois sondages ont été réalisés dans cette optique. Ils ont permis de reconnaître les niveaux de remblais qui ont précédé la fondation de Brouage. Datés du XVI^e s., ces couches, du fait de leur degré d'humidité, ont su conserver intactes les matières organiques (bois, cuir). Certains de ces bois semblent en place et montés. Plusieurs phases d'occupation (remblais, sols construits et niveaux d'occupations) se succèdent ensuite, couvrant la fin du XVI^e s. et le XVII^e s. Des maisons apparaissent, ainsi que leurs aménagements intérieurs. Entre la fin du XVII^e et le milieu du XVIII^e s., toute la parcelle est transformée en jardins ou en cours, témoignant du déclin démographique de la ville. Des sols de galets, typiques de ces cours ont ainsi été retrouvés.

4 Générique de l'opération

Les intervenants scientifiques	<p>Phase terrain</p> <p>Responsable d'opération : «FormuleAppel»</p> <p>Responsable de secteur : Guillaume Pouponnot</p> <p>Techniciens de fouille :</p> <p>Fouilleurs bénévoles : F. Chiron, N. Neufcoeur, A. Poudret-Barré, J. Varache</p> <p>Anthropologue :</p> <p>Phase étude</p> <p>Étude et mise en forme des données : A. Champagne, G. Pouponnot</p> <p>Informatisation des données :</p> <p>Inventaire et étude du mobilier non céramique : Toute l'équipe</p> <p>Traitement et étude du mobilier céramique :</p> <p>Spécialiste :</p>
Les collaborateurs	<p>Responsable des travaux :</p> <p>Administratif :</p> <p>Technique :</p> <p>Hygiène et sécurité :</p>
Contrôle scientifique	<p><i>Jean-François BARATIN, Conservateur Régional de l'Archéologie</i></p> <p><i>Eric NORMAND, Ingénieur Service Régional de l'Archéologie</i></p>

Remerciements

Cette fouille a été réalisée grâce au soutien financier du Conseil Général et du Syndicat mixte de Brouage.

L'opération n'aurait pas pu avoir lieu sans toute l'équipe des archéologues.

Je tiens à remercier :

- les membres du service archéologique de la Charente-Maritime pour leur aide technique et leurs conseils, Léopold Maurel, Karine Robin et Bruno Zélie.
- les membres du syndicat mixte, Nathalie Fiquet, Brunois Olivet.
- tout le personnel de la halle aux vivres et de la maison Champlain notamment Andrée, Carole, Eda, Francine, Isabelle, Loïc, Lysiane, Marie, Marie-Claude, Murielle, Robert, Sébastien et Valérie en m'excusant des éventuels oubliés.
- Monique Epaud du Conseil Général, pour son soutien administratif et logistique.

Je tiens à remercier ici Claude Billard et Eric Normand pour leur aide dans l'identification et le nettoyage du mobilier.

Et merci aux fouilleurs bénévoles pour leur travail et l'ambiance qu'ils ont amené.

5 Introduction

La ville de Brouage et son patrimoine font l'objet depuis 1989 d'une restauration et d'une mise en valeur. Le syndicat mixte pour la Restauration et l'Animation et le Conseil Général sont les maîtres d'œuvre et d'ouvrage de cette importante opération. Dans ce cadre, un projet de maison de la mémoire commune aux deux rives de l'Atlantique a été envisagé. La construction de ce bâtiment, portant le nom de Samuel de Champlain, a généré une expertise de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, réalisée en 2002 par Annie Bolle¹. Ensuite, une première campagne de fouille du square Champlain a été réalisée sous l'emprise de la future maison Samuel Champlain. Dirigée par Karine Robin, archéologue départementale de la Charente-Maritime, elle a eu lieu en mars-avril 2003².

En un mois de terrain, l'évolution topographique d'une parcelle sur rue a pu être observée. Les premiers bâtiments, façade sur rue, s'installent dès la fin du XVIe s. Une première maison de 138 m² est construite. Les cloisons et les cheminées ont été retrouvées, ainsi que les sols de chaux posés directement sur des recharges de grave. Au début du XVIIe s., l'îlot se densifie par la multiplication des habitats sur rue dont la surface se réduit, et l'aménagement des cours intérieures. Des puits sont aménagés dans les jardins. Brouage est alors à son apogée. La fin du XVIIe s. ainsi que les XVIIIe et XIXe s. marqueront le recul du port saintongeais, visible par le retrait des habitations. L'important mobilier alors découvert est en cour d'étude et les résultats probants de cette première campagne ont motivé la poursuite des opérations sur les futurs jardins de la maison Champlain.

¹ Bolle Annie, Mialhe Vincent, *Brouage, Charente-Maritime (17), 14 rue Samuel Champlain, Rapport d'évaluation archéologique*, SRA Poitou-Charentes/INRAP-GSO, 2002.

² Robin Karine, *Brouage, square Champlain ; occupation moderne. Rapport de fouilles programmées, mars-avril 2003*, Service départemental d'Archéologie, Conseil Général de la Charente-Maritime, 2004.

6 Méthode de l'intervention

L'opération archéologique s'est déroulée du 29 août au 23 septembre 2005. Trois bénévoles ont participé à l'opération de manière plus ou moins ponctuelle.

L'ouverture des deux tranchées, définissant deux secteurs, a été effectuée par une pelle mécanique de 3 t. le 29 août 2005. Il n'y a pas eu d'évacuation des déblais en parallèle à l'ouverture des sondages puisque le Syndicat mixte souhaitait que les tranchées soient rebouchées à la fin de l'opération pour éviter de laisser des trous béants.

Le décapage a été très vite arrêté devant la présence de niveaux archéologiques à une vingtaine de centimètres sous la terre de jardin arable.

Les arbres présents sur l'ancien square Champlain ont dû être coupés, mais seulement deux souches ont été enlevées. L'une d'elles a permis de reconnaître des vestiges de murs. Leur enregistrement a donc été réalisé en nommant cette zone secteur 3. Une haie subsiste par ailleurs le long de la rue du Pousse Ménéil.

Les relevés ont été réalisés en fonction d'axes, implantés suivant les besoins de chaque sondage. Les niveaux archéologiques ont fait l'objet d'un relevé en plan et en coupe au 1/20e sur calque ou feuille millimétré. Les altitudes sont mentionnées sur chaque plan. Les axes de coupes ont été pris par un topographe, Léopold Maurel, à partir des points des axes de relevés des structures. La D.A.O. a été réalisée par Guillaume Pouponnot.

La stratigraphie est réalisée par sondage (1000 à 1999 pour le secteur 1, 2000 à 2999 pour le secteur 2...). La numération se divise ensuite en numérotation continue tant pour les niveaux construits que les autres.

Des prises de vues numériques et argentiques systématiquement réalisées ont été classées et inventoriées.

Le mobilier a été lavé au fur et à mesure de sa découverte par toute l'équipe de fouille. Il est conditionné en sac zippé et caisse type Alibert et stocké au Dépôt de fouilles archéologiques de Saintes où il a été traité au cours du post-fouille. Il représente 10 caisses Curver 40 X 30 X 30 cm (tous matériaux confondus).

Seuls les éléments les plus remarquables (formes complètes) et signifiants (du point de vue chronologique) ont fait l'objet d'une description et d'un dessin. Eric Normand³ et Bruno Zélie⁴ ont apporté des éléments de comparaison pour le mobilier céramique. La mise en place d'un Programme Collectif de Recherche sur la céramique de la fin du Moyen Age et de l'époque Moderne, dirigé par Eric Normand, devrait permettre de poser les bases d'une typochronologie de la céramique régionale de ces siècles. Plusieurs sites charentais ayant ces derniers temps fournis des ensembles céramiques de l'époque Moderne, il devrait être possible de cerner des groupes techniques identifiables.

Claude Billard a réalisé le nettoyage et l'identification des monnaies⁵.

La malacofaune a été vue rapidement par Catherine Dupond⁶ qui va effectuer une étude globale des coquillages de toute l'opération Maison Champlain (à partir de la fouille de 2003). Les coquillages de l'opération de 2003 sont ainsi en cour d'étude. La quantité d'espèces découvertes et

³ S.R.A. Poitou-Charentes.

⁴ Employé au Service départemental d'Archéologie de la Charente-Maritime. Auteur de l'inventaire et de l'étude du mobilier de la fouille de la maison Champlain en 2003.

⁵ Bénévole.

⁶ Vacataire au C.R.A.V.O., post-doctorante de l'université de Paris 1, associée à l'UMR 6566 Rennes 1 et à l'UMR 5197 du Muséum d'Histoire Naturelle.

la rareté des échantillons archéologiques pour cette période ont motivé ce travail. Le lot de l'expertise 2005 lui sera confié ultérieurement. Un travail sur la faune, et notamment sur la faune aquatique est envisagé pour des raisons semblables. Il sera réalisé par Benoît Clavel⁷ qui étudie déjà le littoral charentais à partir des fouilles du prieuré de Saint-Vivien pour la fin du Moyen Age.

⁷ Archéozoologue INRAP, C.R.A.V.O.

7 Contexte historique et archéologique

7.1 Le contexte historique

Dès le X^{IV}e s., la baie de Brouage est rattachée au domaine royal français. Le seigneur de Pons reçoit, de Charles V, la châtelainie d'Hiers, dont Brouage faisait partie⁸. Fondée vers 1555, Brouage connut une expansion fulgurante. Jacques de Pons crée donc cette « Jacopolis », construite sur des terrains de délestage, c'est-à-dire un tas de sable, de pierres et de galets déchargés de navires venant chercher le sel de la région. Très vite, elle devient attractive, commerçant avec l'Angleterre, l'Allemagne, les Flandres mais aussi avec la Scandinavie. Son rôle durant les guerres de Religion est essentiel. En 1570, alors que de nouvelles fortifications sont construites, elle tombe aux mains des Protestants. La forteresse reçoit alors la visite d'Henri de Navarre en 1576. Assiégée par les troupes royales, la ville succombe en 1577. En 1585, Condé assiège de nouveau la ville et coule dans le chenal d'accès, au point le plus étroit du havre, 20 navires remplis de sable et de cailloux. Samuel de Champlain, fils d'un capitaine de navire trouvera probablement dans cette ville cosmopolite le goût des voyages et des découvertes.

A côté des hangars commerciaux et des bâtiments militaires et religieux, des bâtiments civils sont rapidement édifiés. Les maisons s'agrandissent, prennent des étages en dressant leur pignon sur la rue. Les maisons bâties en bordure de rue ne laissent libres que des venelles pour accéder aux cours, parfois minuscules. Les rez-de-chaussée sont percés d'échoppes faisant de Brouage une véritable ville bien différente du paisible village actuel.

Son importance est confirmée dans la lutte que la royauté mène contre La Rochelle, ville phare du protestantisme français. Brouage servira de base de départ pour le siège de La Rochelle. Richelieu soutient la position du port saintongeais en confiant sa fortification à Pierre de Conti, seigneur de la Motte d'Argencourt, ancien protestant. Les travaux durent de 1630 à 1640. La ville pourra ainsi résister deux ans au siège des troupes royales lors de la Fronde.

C'est la nature qui aura, petit à petit, raison du port de Jacques de Pons. L'envasement continu et son caractère inexpugnable décideront Vauban à créer l'arsenal de Rochefort en 1665. Quand le plan-relief est commandé, la ville n'est plus qu'un vaste entrepôt, et non plus un port à vocation économique ou militaire qui ne se remettra jamais de la construction de Rochefort-sur-Mer.

7.2 Le contexte archéologique

Le site de Brouage a fait l'objet d'un certain nombre de prospections archéologiques depuis une dizaine d'années (fig. 5). A la demande du syndicat mixte pour la restauration et l'animation du site de Brouage, N. Faucherre⁹ a réalisé, en 1993, une étude documentaire et archéologique sur le couronnement des remparts de la place forte de Brouage, qui a fait l'objet d'un rapport de synthèse en décembre 1996¹⁰. De mai 1994 à août 1996, seize sondages archéologiques ont été pratiqués à la pelle mécanique, tant hors les murs qu'intra muros dans la terrée du rempart lui-même, car il est

⁸ Pour toute cette partie, voir notamment : N. Fiquet, Fr.-Y. Le Blanc, *Brouage, ville royale et les villages du golfe de Saintonge*, Ed. Patrimoine, Niort, 1997.

⁹ Professeur Université de Nantes. Il était alors maître de conférences (HDR) en histoire et archéologie médiévales à l'université de La Rochelle.

¹⁰ Dangles Ph., Faucherre N., Leblanc Fr.-Y., *Brouage, le couronnement des remparts de la place forte*, décembre 1996.

rapidement apparu que l'étude des seuls parapets de l'enceinte ne pouvait être conclusive sans l'examen de la chronologie de mise en place du rempart tout entier.

Les recherches de ces dernières années ont porté plus ponctuellement sur l'accompagnement de travaux d'aménagements touristiques du site :

- en 1997, observation de la cale empierrée du havre lors de l'aménagement d'un parking à l'ouest et des corps de garde intérieurs du bastion de la Rivière lors de l'installation de réverbères (rapport F.-Y. Le Blanc, février 1997¹¹) ;
- en 1998, dégagement de la courtine primitive à la gorge du bastion de la Brèche (sondage F.-Y. Le Blanc).

En 1999, le programme québécois Mémoire d'Amérique s'intéressant à l'histoire commune de la France et de l'Amérique du nord, cherchait un site permettant l'étude des éléments de culture commune aux deux côtés de l'Atlantique, ainsi que les différences issues de l'adaptation à la réalité du Nouveau Monde. Le volet français du programme archéologique se voulait centré sur l'étude du site de Brouage. Après une tentative malheureuse en 1999, suite à une évaluation sur le Couvent de Recolets et du Palais du Gouverneur¹², une expertise fut menée par Alain Champagne sur la parcelle des Pépinières du Roi en novembre 2000¹³. Les résultats furent probants, puisque des niveaux d'occupation des habitats détruits en 1689 pour faire place à un projet de casernement, furent retrouvés. L'avantage de cette parcelle était de fournir un *terminus ante quem*, notamment pour l'étude du mobilier domestique fort mal connu pour l'époque moderne.

L'unique et véritable opération archéologique menée à Brouage est la fouille réalisée en 2003 sous la maison Champlain par K. Robin. Elle revêt donc un caractère exceptionnel, puisqu'elle a été complète. Les premiers niveaux découverts sont des couches de graves visant à stabiliser et mettre hors d'eau le terrain. Les premières constructions sont mises en place autour de la fin du XVIe s. Les murs sont alors montés avec des pierres de lest, et plus rarement des moellons calcaires ; les sols sont en chaux et les cloisons sont en matériaux légers (bois, torchis). Avec le temps, l'îlot va densément se peupler. Les pièces se divisent et les cheminées se multiplient. La fouille des puits et des latrines a fourni un mobilier considérable permettant de mieux cerner le mobilier domestique, y compris en matériaux périssables, et la consommation de coquillage, poissons, volailles et fruits. A partir du XVIIIe s., la pression sur les parcelles s'affaiblit et la parcelle est progressivement abandonnée. Le contexte portuaire est perceptible dans le mobilier des maisons de Brouage et notamment la découverte d'un coquillage provenant du Brésil.

La présente expertise se positionne dans la continuité de cette fouille. L'objectif étant de constituer une première base de données archéologiques sur une parcelle complète.

¹¹ François-Yves Le Blanc, historien EHESS.

¹² Masse B., *Etude de potentiel archéologique des lots 381 et 396, Brouage, juillet 1999, Le couvent de Recolets et le château des Gouverneurs*, octobre 1999.

¹³ Champagne A., *Brouage, les Pépinières du Roi, sondages d'évaluations archéologiques*, S.R.A. Poitou-Charentes, Syndicat mixte pour la restauration et l'animation de Brouage, 2000.

8 Contexte géographique

8.1 Contexte géographique général

Le site de Brouage se situe à mi-chemin entre la Charente et la Seudre. Ce village aujourd'hui perdu au milieu des marais, n'est que l'ombre de ce que fut Brouage au XVIIe s., un port actif aisément accessible par la mer. Le chenal actuel n'est rien par rapport à celui qui permettait aux bateaux de commerce de remonter jusqu'à son havre.

La ville est aujourd'hui échouée dans ce qui fut le golfe de Saintonge, zone instable par définition, dont les abords n'ont cessé d'avancer et de reculer au gré des marées, des tempêtes et du temps. Son positionnement favorable, abrité derrière l'île d'Oléron, en faisait un lieu apprécié des marins.

8.2 Contexte géomorphologique

Les terres émergées issues de l'accumulation d'alluvions sont impropres à toutes cultures et à l'élevage et reçoivent la plupart du temps des salines. La ville est construite sur une formation de bri surmonté d'un niveau à galets, graviers ou sables, contenant des micro-éclats de silex. Ils sont recouverts d'un dépôt de sables cénomaniens glauconneux, liés à une érosion intense du littoral proche¹⁴. Si le nord de Brouage repose sur ces formations secondaires, la partie sud de la ville est construite sur un cordon littoral, de sable fin, exhaussant la topographie locale d'un ou deux mètres par rapport au bri. Cette différence se remarque chaque hiver, puisque l'eau stagne régulièrement le long de la courtine de la Mer, à quelques mètres de la maison Champlain.

8.3 Evolution de l'environnement : considérations générales

L'aspect artificiel des fondations de la ville, littéralement construite sur des terres instables, rend son étude complexe. Il convient d'essayer de faire la distinction entre les dépôts naturels, antérieurs à la fondation de la ville, et ceux qui, à partir du milieu du XVIe s. furent volontairement apportés pour tenter d'assainir les terrains à bâtir.

¹⁴ Lazareth (Cl.) : *Pierres de lest du littoral Poitou-Charentes : granites et larvikites ; pétrologie, géochimie, typologie et provenance géographique, contraintes sur les voies de commerce maritime anciennes*. Thèse des sciences de la terre, Université de La Rochelle, 9 mars 1998, p. 77

9 Les niveaux archéologiques

9.1 Le secteur 1

La tranchée 1 a été ouverte sur celle déjà réalisée par Annie Bolle en 2002 (fig. 6). Les conditions de réalisation de cette dernière, qui a entraîné la fouille de l'actuelle maison Champlain, ont été difficiles ; la responsable d'opération avait donc été obligée de rendre un rapport sur les observations d'une seule petite journée de terrain. Notre objectif était simplement de mieux appréhender la stratigraphie et la chronologie du secteur sans trop détruire le terrain par une nouvelle tranchée dans un secteur vierge.

Une tranchée d'une quinzaine de mètres de longueur sur un peu plus de 2,4 m. de largeur, soit environ 34,4 m², a été ouverte. Sur cette superficie, il nous a été possible de fouiller les premiers niveaux sur une épaisseur de 0,3 à 0,5 m. et de réaliser deux sondages profonds.

9.1.1 Les niveaux anciens (phase I) : le sondage 2

Ce sondage est en partie la reprise de la tranchée réalisée par Annie Bolle, au niveau de sa colonne stratigraphique sud (fig. 7). La fouille des derniers jours s'est arrêtée sur l'US 1086, un niveau brun de matières organiques qui a fait l'objet de prélèvements : des fragments végétaux (branches, bois travaillés avec des pièces métalliques (pointe ?), herbes) y ont été reconnus (fig. 8, 10, 13). Ce niveau n'est pas plan ; un net pendage vers le Sud est visible. Les altitudes NGF atteintes sont comprises entre 1,96 m. et 1,68 m., c'est-à-dire à une altitude où l'eau est toujours plus ou moins présente. Grâce à la sécheresse de cette année, nous avons pu fouiller ces niveaux sans aucune difficulté, mais l'humidité régnante a permis la conservation des matières organiques.

Ceci est confirmé par l'US 1093 ; un niveau de bois en place et parfaitement conservé (cliché 2 à 4, fig. 10, 14). Il se compose d'une pièce (solive ?) de 10 cm. d'épaisseur, orientée est-ouest, suivie sur 0,8 m. environ de longueur (cliché 2). Sur celle-ci reposent deux rondins (pièces de section ronde à ovale), d'environ 5 à 10 cm. de diamètre, orientés nord-sud, dont l'un a pu être suivi sur plus de 0,9 m. Enfin, trois planches, de 3-4 cm. d'épaisseur, posées de chant les unes sur les autres, finissent cet ensemble le long de la coupe est, parallèlement aux rondins. Si la plus courte est suivie sur seulement 0,2 m., la plus longue est intacte sur 1,2 m., puis semble avoir été coupée volontairement près d'un galet de lest (sa hauteur est au maximum de 20 cm.). D'après les dernières observations, il semble que ces trois planches se chevauchent, à la manière du clin (cliché 4). Une quatrième planche apparaît sur 0,15 m. pour disparaître dans la coupe nord (cliché 3). Elle aussi est coupée nettement et suit grossièrement l'orientation générale nord/sud. Le long de la coupe est, de grosses pierres de lest ont pu servir de calage ou de support au tout (cliché 5). Dans la coupe sud, est aussi apparue une pièce métallique (grosse pointe ?) d'au moins 15 cm. de longueur (cliché 4). Elle pourrait appartenir à cet ensemble. Des prélèvements ont été réalisés pour identifier les essences des principales pièces de bois des US 1086 et 1093¹⁵. Il s'agirait uniquement de résineux. Ces niveaux avaient été atteints par Annie Bolle et il est probable que certaines des pièces (les rondins notamment) aient été abîmés par le godet de la pelle. Annie Bolle avait prélevé une pièce de bois de 78 cm. de longueur, toutefois, nous ne savons pas si elle provenait de cet ensemble de planches ou d'autre chose. Bien que nous ignorons tout de la fonction de ces bois, il apparaît clairement qu'il s'agit d'un aménagement organisé.

La couche organique 1086 est recouverte pas deux strates ; une glaise bleutée, du brie (US 1084) et une poche de sable fin gris (US 1085, fig. 8, 14). Le tout est scellé par un niveau de

¹⁵ Ce travail est réalisé par Alexandre Poudré-Barré, étudiant québécois.

sable grossier « coquillé » (US 1083), à tendance pulvérulente à sec. Son interprétation est délicate ; peut-être s'agit-il d'un premier niveau de sol ? Il semble que ce niveau soit identique à l'US 1057 atteinte dans le fond du sondage 1 du secteur 1. Toutes les US du sondage ont un pendage vers le sud.

Au-dessus, nous trouvons les remblais US 1082 (sédiment sableux fin vert qui permet de rattraper le pendage de 1083) et 1081 (sable grossier avec quelques galets, fig. 8, 14).

Les pièces de bois étaient recouvertes d'un fin niveau noir très organique (US 1092), où un fragment de cuir et une aiguille à filet en os ont été retrouvés, ainsi qu'un petit niveau de sable (US 1095, fig. 10). La coupe nord montre une cassure nette dans la stratigraphie, entre l'est et l'ouest (fig. 8). Les niveaux 1090 et 1091 constituent le comblement du creusement (US 1094) parfaitement visible dans les coupes nord et sud. Le creusement correspond exactement à l'emplacement des bois 1093. L'US 1091 est un comblement très hétérogène de la tranchée de récupération des bois, mélange de grave et de poches venant du niveau de sable coquillé (US 1083)¹⁶ ; l'US 1090 est une grave. Le dernier niveau du comblement de 1094 est un sable vert (US 1089). Si toute la coupe est positionnée dans ce comblement, nous pouvons supposer que derrière celle-ci nous pourrions trouver une stratigraphie comparable à celle des coupes nord et ouest.

La largeur réduite de la coupe nord ne permet pas de caler la chronologie relative des bois, notamment avec les remblais 1084 et 1085. Effectivement, les bois ont pu être installés dans ces remblais ce qui expliquerait le creusement. Toutefois, il est aussi possible que les bois aient été recouverts avec de la glaise et du sable afin de prendre un peu d'altitude et d'assainir le terrain. Les aménagements liés à la fondation de Brouage ne sont pas spécialement bien connus. Archéologiquement, ils demeurent à étudier, mais historiquement, quelques témoignages nous fournissent des indications. Nicolas Alain est l'un de ces témoins. Voici ce qu'il rapporte : « Presqu'au milieu de la plaine, on voit un grand bras de mer qui, pénétrant dans la terre d'occident forme un port très célèbre dans toute l'Europe, Brouage, dont l'accès est aussi facile que sûr et où viennent aborder les vaisseaux d'Allemagne, de Flandres, d'Angleterre, et d'autres pays, pour y chercher le sel qui s'y fait en grande quantité...., cette Babel où l'on parle vingt langues...., Jacques de Pons fit construire Brouage en y faisant apporter une grande quantité d'énormes rochers de fumier et de débris ». La première enceinte n'est qu'une levée de terre sommaire. Elle est faite « de planches de sapins, de mats de navires, remplis dedans de gazon, de terre et de fascines ». Même si nous ne pensons pas nous situer sous le square Champlain, au niveau de l'enceinte primitive de la ville, il serait envisageable que des fragments d'assemblage de bois (débris de navires par exemple) aient été employés pour stabiliser le sous-sol avant de jeter des remblais. Ces bois pourraient correspondre aux niveaux de remblais qui ont précédé l'installation des habitants à Brouage.

L'US 1080 est importante dans la stratigraphie du sondage 2 puisque cette grave brune, chargée de galets (calibre 10 cm.) et de coquillages, couvre toute la surface du sondage (fig. 8, 10, 14). Le travail effectué sur les coupes n'a pas permis de déterminer s'il s'agirait d'un sol, mais il est proche de la grave 1062 du sondage 1, qui, lui, semble être un niveau de sol. Toutefois, avec prudence, nous pouvons avancer que ce niveau peut marquer **la fin d'une première phase d'occupation (ou d'installation, antérieure au début du XVIIe s.)**, puisqu'elle vient sceller la couche coquillée (US 1083) et le comblement de la tranchée de récupération (US 1094).

La suite de la stratigraphie du sondage 2 est beaucoup plus simple. Il s'agit d'une succession de niveaux de sols blancs, en calcaire, ou de graviers et de recharges. Tous ne sont pas visibles dans

¹⁶ La coupe représente l'hétérogénéité du comblement. Nous avons décidé de ne pas numéroter toutes les différentes poches afin de ne pas surcharger la lecture du secteur.

toutes les coupes, mais ils témoignent d'une occupation dense d'intérieur et d'extérieur (fig. 8, 10, 14).

Les couches de sols calcaires ou gravilloneux sont au nombre de 5 :

- US 1079, gravillon calcaire
- US 1077, sable fin verdâtre et gravillon (US 1051 du sondage 1)
- US 1075, calcaire décomposé induré
- US 1073, fin niveau de calcaire blanc
- US 1014, calcaire et mortier blanc, compact, assez épais

Les recharges de sable, plus ou moins argileux, au nombre de 6 :

- US 1088, niveau limoneux brun chargé de petits galets
- US 1078, sable grossier brun foncé meuble et homogène. Ce niveau est proche des niveaux US 1059-1061 du sondage 1.
- US 1087, sable brun
- US 1076, sable grossier rosé (US 1050 du sondage 2)
- US 1097, sable brun meuble homogène
- US 1074, grave grise
- US 1096, poche de limon brun chargé d'huîtres
- US 1072, grave et galets gris (peut-être équivalente à 1009/1017/1049)

Entre ces sols, aucun niveau d'occupation n'a été repéré.

9.1.2 Le sondage 1 (phase II)

Le sondage 1, situé au centre du secteur 1 (fig. 7), a été fouillé jusqu'à la cote NGF 2,41, sur l'US 1057, un niveau argilo-limoneux (identique à 1083, sondage 2, fig. 8, 10, 13, 14). L'ensemble du sondage est doté d'un pendage vers le sud/sud-est. La compréhension du sondage a été gênée par sa petite taille et par des perturbations visibles dans les coupes nord et sud (racines, trous).

En dépit d'une fouille partielle, nous avons pu remarquer la présence de potentielles constructions. L'US 1067, la plus ancienne, se présente sous la forme d'un alignement de deux blocs calcaires de grandes dimensions (coupes nord et sud), grossièrement équarris et disposés à plat sur 60 cm. de large environ (cliché 6, fig. 13, 14). Entre les deux, nous trouvons un alignement de galets de lest, orientés aussi nord/sud. Ils s'accompagnent d'un léger surcreusement (US 1056), parallèle à la coupe est (fig. 13). Nous pourrions avoir là la trace d'une seconde structure. Toutefois, il convient de rester très prudent au regard de la taille de la fenêtre de fouille.

Les blocs sont pris dans différents niveaux : sable coquillé (US 1057), sable fin jaune (US 1054) et niveau argileux brun (US 1068, fig. 14). Il pourrait s'agir d'une fondation prise par un liant argileux, située exactement dans l'axe des bois (US 1093) du sondage 2 (fig. 13).

Cet ensemble, et notamment le niveau « coquillé » 1057, est recoupé par un creusement (US 1056) aussi orienté nord/sud et comblé par une grave (US 1055) et deux niveaux de sable orangé (1064 et 1065, fig. 10, 13, 14). Ajoutons que la stratigraphie est ensuite une succession de niveau de grave (1009/1017, 1053, 1055 et 1062) où les racines ont pris plaisir à s'installer et ont compliqué la lecture du secteur. A l'est du sondage, aucune couche intermédiaire n'aide à distinguer les niveaux de grave, certains n'ayant été repérés qu'en coupe et non en fouille.

L'US 1057 accueille aussi un lambeau de sol calcaire (US 1063) et un ensemble de briques (US 1058, cliché 6, fig. 13). Ces dernières sont organisées en deux groupes, pouvant correspondre à un aménagement et sa reprise. Les briques mesurent 19 cm. de long, pour les entières, et 9 cm. pour les demies, 9 cm. de large, sur 4 cm. d'épaisseur. Dans le groupe décalé sur un axe sud/est nord/ouest, une brique sur deux est entière. Cette structure (sol ? cheminée ?) pourrait être en relation avec le mur récupéré 1067 et/ou 1066, ou encore 1070.

Le creusement 1066 (coupe est) est installé dans la grave 1055 (fig. 10, 13). Il semble fonctionner avec le creusement 1070 (coupe sud et nord). Nous pourrions avoir un mur orienté nord/sud (1070) expliquant les grosses différences entre les coupes ouest et est, et un mur est/ouest (1066). Ce creusement est installé dans plusieurs niveaux de sols et de remblais (1060, 1061 et 1062). La fouille a au moins permis sur ce point d'affiner la lecture réalisée lors de l'évaluation de 2002. Ces niveaux avaient été vu mais interprétés comme des remblais et non comme des sols (fig. 8, 14).

- l'US 1062 est une couche de grave très indurée en surface et pouvant correspondre à un sol d'extérieur
- l'US 1061, un sable brun, microstratifié, relativement compact, peut-être un niveau de sol (proche de l'US 1078 du sondage 2)
- l'US 1060, un remblai de grave et de résidus de démolition (fragments de tuiles et de briques) visant à rattraper la pente vers le sud

Plusieurs niveaux de sols (US 1051) paraissent fonctionner avec les creusements 1066 et 1070 (fig. 8, 14). Au-dessus du sol de grave indurée 1062, nous trouvons :

- un sable brun (1059) très proche de 1061
- un sable fin jaune (1052, monnaie 1589-1590¹⁷), niveau de préparation du sol 1051 ?
- un sol de graviers 1051 (cliché 7)
- un sable rosé 1050 (US 1076 du sondage 2)

Les dernières structures reconnues, 1066 et 1070 sont récupérées et comblées par le gros niveau de grave US 1009/1049/1053¹⁸ qui remblaye et scelle toute la partie centrale du secteur 1 (fig. 8, 10, 14). Ce remblai est particulièrement épais sur l'est du sondage, alors qu'à l'ouest, il ne fait que recouvrir les US en place (1050, 1051, 1052, 1059, 1060 et 1061). Nous aurions ici la **fin d'une éventuelle phase II**, à l'extrême fin du XVIe s. ou au début du XVIIe s.

En dépit des nombreuses incertitudes qui planent sur l'interprétation à donner aux creusements du sondage 1, il convient de mettre en parallèle les observations réalisées dans les deux sondages profonds du secteur 1.

Souvent, sur l'ensemble du secteur 1, les coupes est et ouest présentes de nettes différences, ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes d'interprétation. C'est particulièrement vrai pour le sondage 1. En revanche, les coupes nord des sondages 1 et 2 présentent de fortes similitudes. Nous retrouvons dans les deux cas un niveau argilo-limoneux coquillé (US 1083 et 1057). Les parties orientales des deux coupes présentent des creusements (1056 et 1094) comblés de graves ou de matériaux divers (US 1064/1065 et 1091).

9.1.3 La partie sud du secteur 1

Le niveau de grave 1009/1049 est une réorganisation du secteur pouvant correspondre à une **éventuelle phase III**. Sur ce remblai est installé un sol de mortier blanc et compact qui scelle la moitié sud du secteur 1 (US 1014), avant de disparaître au nord de ce secteur (cliché 8, fig. 8, 10, 13, 14). Il est, par endroits, assez épais.

Au-dessus de l'US 1014 (entre 2,86 et 3,03 NGF), la moitié sud du secteur a fourni une nouvelle succession de sols, niveaux d'occupation et remblais, qui diffèrent entre les coupes est et

¹⁷ Monnaie n° 1052-01.

¹⁸ Monnaie n° 1053-01, 1589-1590.

ouest. La présence du sondage d'Annie Bolle ne nous a pas permis de relier de façon certaine les deux stratigraphies. A l'est, nous trouvons (fig. 10):

- un petit niveau d'occupation cendreuse (US 1048)
- un sol d'argile rouge (US 1047¹⁹)
- un remblai de limon sableux brun, avec des blocs calcaires (US 1046)
- un niveau d'occupation limoneux brun, très riche en déchets alimentaires (US 1045)
- un niveau d'occupation limoneux et cendreuse, très riche en mobilier (US 1043, 2 monnaies 1622-1643²⁰)
- un sol beige de sable et de graviers US 1042, proche de l'US 1044 (coupe ouest)
- un niveau d'occupation cendreuse brun-violet riche en faune US 1039, similaire à l'US 1037 de la coupe ouest
- une recharge de mortier blanc (US 1041)

Aux mêmes altitudes, nous trouvons dans la coupe ouest (fig. 8) :

- un sol constitué de sable et de graviers jaune (1044), proche de l'US 1042 (coupe est)
- un niveau d'occupation, sol ou recharge de cendre violet 1037, similaire à l'US 1037 (coupe est)
- une recharge de sable verdâtre (US 1038) pour rattraper le pendage vers le sud
- un remblai limoneux brun chargé de blocs calcaires, galets et tuiles (US 1028)

De fortes ressemblances existent aussi dans les niveaux d'occupation de cendres pourpres (US 1023). On retrouve partout le sol de calcaire concassé 1014.

La fouille ayant été faite sur de petites banquettes de part et d'autre de la tranchée de l'année 2002, et les altitudes étant différentes, nous avons préféré, par précaution, doubler la numérotation. La fouille à plat de certains niveaux a montré, part ailleurs, qu'ils pouvaient disparaître très rapidement.

Au centre de la tranchée, un sol de dalles calcaires de gros module est présent²¹. Certaines sont taillées, d'autres sont des matériaux de récupération. Les pierres sont disposées de façon plus ou moins jointive. Ce niveau recouvre toute la partie centrale du sondage, mais semble disparaître en limite de sondage et apparaît dans la coupe ouest (altitude NGF 3,1 m.). Par endroits, plusieurs épaisseurs de dalles permettaient de combler les dépressions visibles dans les niveaux inférieurs (US 1014). Le caractère très localisé rend son interprétation hypothétique.

Ce sol semble marquer une première limite nord/sud, puisque au nord, un sol d'argile rouge (US 1015) apparaît en bordure des dalles (fig. 8). Visible jusqu'au centre du sondage, il est recouvert par un niveau d'occupation de limon cendreuse (US 1016).

Ce dernier niveau d'occupation, ainsi que les dalles 1013, sont scellés par un niveau d'occupation cendreuse (US 1023 monnaie 1643²²), très riche en mobilier (3,15 m. NGF). Il est

¹⁹ Ces couches d'argile rouge (US 1006, 1015, 1047, 2025, 2033 et 2036) sont nombreuses sur le site. Elles ont été observées à la loupe binoculaire par Mme Mandon, professeur de sciences de la vie. La présence de sable et de très nombreux cristaux de sels témoigne de leur origine marine. La couleur rouge n'est pas issue d'une rubéfaction, mais de l'oxydation des micro-organismes. Il pourrait s'agir d'argiles des marais, de brie, provenant du curage des marais. Les habitants de Brouage auraient été cherchés du remblai au plus prêt, là où il est abondant, c'est-à-dire aux portes de la ville.

²⁰ Monnaies n° 1043-03 et 04.

²¹ US 1013, en moyenne 0,28 à 0,38 m. X 0,23 à 0,26 m., cliché 9, fig. 7.

²² Monnaie 1023-13.

important puisqu'il devait couvrir toute la partie sud de la tranchée avant les sondages de l'année 2002. Dans la coupe est, il semble d'ailleurs recouper toute la stratigraphie d'occupation (fig. 8, 10).

Au-dessus de 1023, les coupes est et ouest diffèrent de nouveau. Dans la partie orientale, nous retrouvons une succession de niveaux d'occupations (fig. 10) :

- un niveau d'occupation cendreuse violet clair (US 1032, monnaie Louis XIII²³)
- recoupé par un niveau d'occupation cendreuse rouge (US 1034, monnaie 1643²⁴)
- un nouveau niveau d'occupation limoneux et cendreuse brun (US 1031)

Au nord, une poche de cendres, US 1012, et un creusement rempli de remblais de démolition, US 1029, interrompent toute cette stratigraphie. Plus au nord, les choses diffèrent complètement ; dans l'état actuel de la fouille, il n'est pas possible de parler de mur à cet endroit, pourtant un effet de parois est bien visible en coupe.

Dans la coupe ouest, la stratigraphie d'occupation se poursuit en dépit de perturbations postérieures (fig. 8) :

- un sol argileux gris (US 1026), absent de la coupe est
- un niveau d'occupation cendreuse pourpre (US 1022)

Le tout est scellé par un niveau de destruction (US 1002) qui clôt toute la stratigraphie d'occupation méridionale du secteur 1 (et une éventuelle phase III, monnaie 2^e moitié XVII^e-début XVIII^e s.²⁵).

Si la partie sud du secteur 1 est particulièrement complexe, en raison du grand nombre de remblais, sols et niveau d'occupation, de la petite surface fouillée, et surtout de l'absence de murs repérés permettant de phaser ces occupations, la partie nord est plus simple.

9.1.4 La phase IV

La partie nord du secteur 1 a été peu fouillée et le plus ancien niveau atteint est la grave 1009/1049 qui recouvre l'ensemble du secteur (fig. 11). Ce niveau est recouvert d'un très important sol d'argile rouge (US 1006), mesurant jusqu'à 30 cm. d'épaisseur. Cet argile se finit en pente douce vers le sud. Cela correspond peut-être à une tranchée de récupération, comme la présence d'un bloc de calcaire dans la coupe ouest peut l'induire, mais l'interprétation reste difficile car la zone est bouleversée par des racines. Seule, l'US 1040, fait penser à un niveau de sol²⁶. Ce niveau d'argile rouge fait penser à ceux qui ont été découverts dans le secteur 2, même si les altitudes diffèrent. Cette argile a conservé le creusement (US 1020) d'une cloison ou d'un mur récupéré (US 1005) orienté est/ouest (fig. 9, 11) d'une largeur d'environ 65 cm. C'est la seule trace de mur qui coupe clairement le secteur 1 de part en part. Trois lambeaux de niveaux d'occupation peuvent lui sont associés. Il s'agit de limons plus ou moins cendreuse (US 1007, 1018 et 1071).

La partie centrale du secteur 1, marquant la rupture entre l'occupation dense visible au sud et le gros sol d'argile rouge au nord, est plus délicate à interpréter.

Tout l'ensemble du secteur 1 semble abandonné par les constructions à une date donnée inconnue. Nous y retrouvons un gros niveau de destruction, sous la terre végétale à la cote NGF 3,2-3,3 m., sous différents numéros. Dans la coupe est, sur un fin niveau de mortier (US 1036), nous

²³ Monnaie n° 1032-03.

²⁴ Monnaie n° 1034-02.

²⁵ Monnaie n° 1002-02.

²⁶ Il est également visible dans la coupe est (US 1036), sous l'US 1033.

retrouvons cette démolition (US 1033, fig. 10). Au nord, c'est l'US 1004, proche du comblement de la tranchée de récupération du mur 1020 (US 1005), et au sud, trois niveaux de destruction 1002, 1027 et 1030, qui scellent toute la partie de stratigraphie d'occupation du sud du secteur 1 (fig. 9). La destruction de ces bâtiments pourrait être antérieure à 1767. En effet, sur le plan de Brouage de 1767 (fig. 4), la zone est déjà en jardin.

Si la zone n'est plus construite, la présence humaine se manifeste pas des creusements multiples, qui sont installés dans la destruction (fig. 7, 8). C'est le cas de quatre fosses de la coupe ouest, comblées de terre végétale (US 1001), de galet, de faune en vrac (US 1010), de déchets de démolition (US 1003), de déchets alimentaires et de cendre (US 1019). Dans la coupe est, il s'agit du creusement 1035.

Le centre du secteur a été perturbé par les décapages successifs. La coupe nord du sondage 2 en porte encore la trace. C'est pourtant la que la stratigraphie se modifie (fig. 7, 8). Au centre du secteur 1, le remblai 1011, chargé de tuiles et d'autres mobiliers (US 1011), est recouvert d'une petite couche de cendre pourpre (1021) et d'un sol blanc, US 1024 (vu en coupe mais non fouillé). Dans la coupe est, les creusements 1012 et 1029, sont aussi localisés là où un effet de parois est visible entre le nord et le sud du secteur.

La dernière phase, probablement la plus destructrice, est le chantier de construction de la maison Champlain. Les niveaux de chantiers sont parfaitement visibles dans la stratigraphie. Ils détruisent au sud du secteur 1, au moins 60 cm. de stratigraphie à plus de 2 m. des fondations de la maison (fig. 10).

9.2 Le secteur 2

La tranchée 2, longue d'environ 9 m. sur 2 m. de largeur, a été ouverte perpendiculairement au mur de parcelle est du square Champlain (fig. 6). L'objectif était d'appréhender la qualité de conservation des niveaux archéologiques dans une zone perturbée à la fois par la haie et une grosse souche qui ont été enlevées.

Les racines gênaient beaucoup la fouille et la souche avait détruit les premiers niveaux archéologiques sur environ 6 m². Toutefois, l'étude des niveaux demeure tout à fait envisageable sous les souches, comme le confirme le secteur 3.

9.2.1 Les niveaux anciens

Un petit sondage de 1,5 X 2 m. a été descendu aussi profondément que possible (fig. 15). Nous commencerons donc par étudier sa stratigraphie (clichés 11 et 12, fig. 16, 18).

Le dernier niveau (US 2045) atteint est une glaise (assez pure, mais parfois un peu sableuse en surface) proche du bri, stérile, de couleur brune à bleue. Partiellement sondée à l'ouest du petit sondage, elle mesure au moins 50 cm. d'épaisseur (jusqu'à 1,30 m. NGF). Au-dessus, l'US 2044 est un niveau blanc de calcaire pourri et concassé, mélangé à quelques poches de sable rouille (cliché 10). En dépit de sa profondeur (environ 1,80/1,90 m. NGF), il ressemble à un niveau de circulation. Il a fourni du charbon de bois et de la faune. Ce niveau était recouvert d'un fin lit de sable gris d'à peine 1 cm. d'épaisseur qui a fourni du mobilier (faune, tuile, verre, charbon de bois). Nous pourrions avoir ici un fin niveau d'occupation.

Ces niveaux sont scellés par deux couches de sable (US 2043 et 2041), respectivement jaune or et induré, et jaune clair et meuble, d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, peut-être des niveaux d'assainissement.

L'US 2040 est un sable grossier gris-jaune accompagné de galets et de pierres de lest nombreux et parfois de grosse taille (jusqu'à 20 cm., fig. 16, 18). Visible uniquement dans les coupes est et nord du petit sondage, il semble que nous soyons face à une recharge visant à récupérer un niveau plan. Celui-ci aurait ensuite permis l'installation de sable grossier et de calcaire pilé et pourri (US 2038). Ce niveau compact, jaunâtre, présente un important pendage vers l'est, rattrapé par une recharge de sable fin limoneux (US 2039), brun et homogène, localisé dans la partie est du sondage. Lui-même est recouvert par l'US 2050, en tout point identique à 2038 ; il fait penser de nouveau à un niveau de circulation. Cette épaisse couche 2038-2050 a fourni par ailleurs du mobilier (céramique, verre, métal, brique, faune, ardoise), ce qui a été assez rare dans le petit sondage et à cette profondeur.

9.2.2 Un aménagement lié à un premier bâtiment ?

C'est dans l'US 2038 qu'est installé un trou de poteau d'une trentaine de centimètres de diamètre (US 2046, fig. 18). Trois magnifiques pierres de lest sont utilisées comme blocs de calage avec de la glaise brune et compacte (US 2049, cliché 12). Son usage est inconnu, mais il faut signaler qu'il n'entraîne pas d'effet de parois dans la stratigraphie. En effet, une recharge (d'assainissement ?) de glaise brun-vert hétérogène (10-20 cm.), comprenant un litage de sable formant parfois des poches, est installée sur toute la surface. Cette US 2035, recouvre les niveaux d'installation du poteau. C'est un des niveaux les plus riches en petit mobilier métallique (dés à coudre en bronze, monnaie Henri IV²⁷, faune, tuiles). Cependant, aucun niveau ressemblant à un sol ou à une occupation n'a été reconnu. De nouveau un pendage est visible, récupéré par une recharge de sable gris (US 2034), de pierres calcaires et d'argile brune et de sable jaune argileux induré (US 2042). Un second niveau argileux (US 2033 et 2036), rouge cette fois, plus mince (10 cm.) est installé sur toute la surface du sondage. Ce niveau a été légèrement surcreusé pour permettre l'aménagement d'une cloison (US 2048).

Elle s'installe dans l'alignement du trou de poteau (US 2046/2047) entraînant un effet de parois visible en stratigraphie. Cette cloison (US 2022, fig. 16, 18), large de 10 cm., est orientée est/ouest. Elle est délimitée par un alignement de blocs calcaires, US 2030, (cote 2,60 m. NGF, cliché 13, fig. 17) installée dans deux niveaux de sable, d'abord jaune mélangé avec des galets de petit module, puis brun-rouge et limoneux chargé de petits galets (US 2031 et 2027). Toujours dans la partie sud du sondage, une nouvelle couche d'argile est visible (US 2025), épaisse d'environ 20 cm., chargée de pierres et d'huîtres (dans le quart sud-est).

A partir de la cote NGF 2,60 m., dans la partie nord du sondage, la stratigraphie est différente (fig. 18). Au-dessus du niveau 2033/2036 et de sa recharge 2034/2042, nous trouvons un niveau de sable très argileux et compact, contenant des nodules de mortier blanc (US 2029), ainsi qu'une recharge de sable très fin (10-15 cm.), gris-jaune, chargée de gros galets de lest et de blocs calcaires (2026/2028).

9.2.3 Des nouveaux aménagements

A partir de l'altitude NGF 2,80 m. (ou 2,70 m. à cause d'un pendage persistant), tout le secteur a subi un fort remaniement. La cloison et le poteau (2048 et 2046) sont détruits et récupérés, leurs creusements comblés (US 2022 et 2047). Un angle de fondation de mur apparaît alors (US 2024, cliché 14, fig. 18) en même temps qu'une série de niveaux de remblais de sable et de grave (US 2021, 2032 et 2020). Certains de ces niveaux aident à récupérer le pendage, le dernier

²⁷ Monnaie des années 1590 (n° 2022-01).

(US 2020) semble plus correspondre à une mise à niveau pour les couches liées au mur 2024. Au sud, le comblement de la tranchée de fondation (US 2023) est assez proche de celui du trou de poteau. Il s'agit d'un niveau limoneux et argileux, hétérogène, très compact, de couleur brun-rouge, chargé de pierres et de mortier blanc et d'argile rouge, faisant aussi penser à un niveau de destruction. L'orientation du mur est difficile à percevoir puisque nous n'avons qu'un angle de fondation ; toutefois, il est possible qu'il soit orienté est-ouest avant son coude. Ainsi, le massif (US 2016), apparu à l'extrémité ouest du sondage 2, pourrait appartenir à la même structure (fig. 15). Dans les deux cas, il s'agit d'un conglomérat de petits blocs calcaires sans véritable liant visible, sinon un peu d'argile rouge. Ses dimensions sont elles-mêmes impossible à connaître puisque nous n'avons qu'un seul parement. Ces niveaux, en particulier le 2023, sont les premiers à avoir fourni du mobilier XVIIIe s. clairement identifié (fig. 18). Cette datation confirmerait la disparition totale de bâti dans cette zone de la parcelle, visible sur les plans du XVIIIe s. (fig. 3, 4).

9.2.4 Une transformation en jardin ?

Aucun des niveaux de vie correspondant au mur 2024 n'a été conservé dans les zones fouillées. En effet, tout l'espace du secteur 2 est modifié puisque les constructions en dur disparaissent.

Des niveaux de limons, plus ou moins sableux (US 2005, 2010, 2013 et 2017), dont les couleurs varient du marron-gris au gris-jaune, sont installés et supportent plusieurs zones de sols de galets de lest bloqués les uns contre les autres (US 2004/2007 et 2015, 3,20 m. NGF, clichés 15 et 16, fig. 15, 16, 18). Les faces les plus droites des galets sont placées les unes contre les autres. Ils sont agencés de manière à constituer une surface de circulation plane et sont bloqués à l'aide d'un sable limoneux relativement fin. Ces deux ensembles de sols ne sont pas parfaitement horizontaux puisque deux caniveaux sont volontairement aménagés. Dans les deux cas, ils changent d'orientation en formant un angle droit, passant d'un axe nord/sud à un axe ouest/est. La pente est dirigée d'abord vers le nord, puis vers l'est. Il n'a pas été possible de relier les deux ensembles, toutefois, ils font clairement penser aux niveaux de cours intérieures, fouillés en 2003, sous la maison Champlain. La fouille des couches les plus hautes s'est faite dans des conditions délicates. En effet, si l'exceptionnelle sécheresse de l'été a permis une fouille fine jusqu'à des niveaux particulièrement bas, sans être gêné par des remontées d'eau, les niveaux les plus hauts ont été fouillés alors qu'ils n'étaient qu'une poussière pulvérulente. Il a donc été délicat de suivre la stratigraphie. Plusieurs points ont tout de même été observés.

A l'extrême est du sol 2004/2007, sur environ 1 m., une couche de mortier (US 2003) a été coulée sur les galets. Ailleurs, une passe mécanique a été effectuée afin de permettre de dater la fin de l'occupation de ces sols de galets (US 2012, 2014). Ils sont scellés par une terre sablonneuse grisâtre (US 2002/2006).

Le tout a été recoupé par un chantier de réfection du mur de parcelle est (US 2052). Parmi les trois couches concernées (US 2000, 2001 et 2009), on distingue parfaitement le niveau de circulation du chantier, blanc, chargé de mortier (US 2001) qui vient se coller contre la base du mur reconstruit récemment (fig. 16). Bien que le secteur 2 n'ait pas été descendu le long du mur de parcelle récent, nous avons vu que ce dernier est bâti sur une structure plus ancienne.

9.3 Le secteur 3

La fouille de ce secteur n'était pas prévue à l'origine, mais le dessouchage, rendu obligatoire pour faciliter les déplacements dans la parcelle, a fourni l'opportunité de compléter facilement nos données. En effet, le dessouchage a entraîné l'apparition de nombreux blocs de pierres calcaires de

plus ou moins grande taille, certains biens taillés, d'autres étant partis avec la souche de peuplier (cliché 17). Il a donc été procédé à un simple nettoyage des blocs encore en place. Toutefois, l'importance des racines a gêné l'observation de plusieurs structures. Ce sondage mesure environ 2,3 m² (fig. 6).

Plusieurs niveaux non construits ont été repérés, notamment un niveau de sable fin jaune, meuble (US 3006) au pied du mur 3003. Ce mur comprend deux parties distinctes.

A l'est une belle pierre de taille est apparue. Bien finie, elle mesure 0,41 X 0,24 m. Toute la partie ouest du mur 3003 est constituée de moellons, certains à peine équarris, montés sans grand soin dans la partie haute. Deux assises ont pu être aperçues (0,40 m. de hauteur) dans la partie ouest et la plus basse semble constituée d'un plus bel appareil. C'est à ce niveau que l'US 3006 vient s'appuyer contre le mur 3003. Sa largeur totale, inconnue, est d'au moins 0,64 m. Il est monté avec un mortier ocre jaune et ses joints sont larges. A l'extrême ouest, une pierre de taille (US 3004) semble s'appuyer contre le mur 3003. Des traces de mortier subsistent sur sa face supérieure. De belle dimension (0,17 X 0,64 m.), elle est taillée dans un calcaire proche des autres pierres du mur 3003.

Sur ce premier mur vient s'appuyer un ensemble de quatre belles pierres de taille (US 3002), étroites et larges de 0,15 m. Deux assises ont été repérées ; elles sont posées avec des joints relativement minces. La plus longue d'entre-elles mesure 0,72 m. A l'est de cette structure, vient s'appuyer un niveau limoneux meuble brun particulièrement riche en faune et en mobilier (US 3005). Ce niveau n'a pas été fouillé, mais simplement nettoyé.

La dernière structure, US 3001, pourrait être postérieure aux trois autres. Il s'agit d'un massif de maçonnerie de 0,88 m. de longueur, sur 0,48 m. de largeur (reconnue). Plusieurs assises, d'un appareil calcaire moyennement bien terminé, existent encore. Les moellons sont liés par un mortier jaune, proche de celui du mur 3003, avec des joints de moins de 1 cm. Le moellon posé au sud de ce mur n'est pas en place. Pris dans les racines, il n'a pu être dégagé. Sous cette pierre, plusieurs niveaux de galets et de glaise verte ont été reconnus faisant penser à des sols identiques à ceux du secteur 1 et à des recharges.

Les quelques observations effectuées dans ce sondage témoignent de la densité du bâti dans l'ouest de la parcelle, alors que la zone est semble-t-il plus pauvre. Nous espérons fortement que ces murs pourront être mis en relation avec les nombreux niveaux de sols apparus dans les autres sondages.

10 Le mobilier

Aucune étude de mobilier n'a été réalisée. A l'heure actuelle, le mobilier est juste inventorié. La céramique a été montrée à E. Normand et les monnaies ont été confiées pour nettoyage et expertise à Cl. Billard. Nous nous bornons simplement ici à quelques coups de projecteur sur tel ou tel type de pièce en laissant volontairement de côté la faune et la malacofaune qui feront l'objet d'une étude spécifique ultérieure.

10.1 La céramique

Le vaisselier brouageais, visible grâce au mobilier de cette expertise, comporte un certain nombre de pièces récurrentes. Les ponnes à décors de bandes appliquées sont fréquentes, et ce dès les niveaux les plus anciens (XVI^e s.). Ces gros contenants servaient à la lessive.

Nous retrouvons aussi de nombreux fragments de réchauffoir (fig. 23, isolat 3005-01), dont certains décorés de masques²⁸, lèchefrite (US 1034), albanelles (US 1023, 1044) et assiettes (US 1002, 1011, isolat 1016 01).

La présence de grès a de nouveau été mise en évidence lors de la fouille. Ceux-ci sont répartis dans les niveaux de toutes époques. Nous distinguons de grands contenant droit et haut (à beurre ?) à la pâte quasiment noire (US 2020²⁹). Des grès plus fins ont aussi été découverts. Ils s'apparentent plus aux grès allemands décorés avec un verni salin (US 1009 et 2027)³⁰. La technique consiste à attendre la plus haute température pour y jeter du sel marin. Le sodium combiné à la silice de l'argile provoque une fine pellicule d'enduit luisant à la surface des vases. Les quelques fragments trouvés cette année complètent les fragments et « la Bellarmine » découverts en 2003 sous l'actuelle maison Champlain.

Des pipes en terre cuite blanche ont été mises au jour. De fabrication semi industrielle, elles font partie du mobilier fréquent sur le site de Brouage. Les fragments de foyers découverts comportent un décor de diable cornu regardant le fumeur (fig. 19, 1023-01). Les tuyaux sont souvent décorés de fleurs de lys, de semis de points, décors végétaux (fig. 20). Un grand nombre de tuyaux et fourneaux proviennent de niveaux probablement postérieurs au début du XVIII^e s. (US 1008, 1011, 1023). La forme et le décor des fourneaux, ainsi que les marques de fabricant mériteraient une recherche approfondie.

10.2 Le mobilier non céramique

²⁸ US 1045. Ce masque se rapproche des productions saintongeaises des XVII^e s. Hugoniot J.-Y., *Terres de Saintonge*, 2002, Paris, p. 140-141.

²⁹ De tel pots ont été retrouvés, archéologiquement complets, dans une latrine de Saint-Agnant, datable de la fin du XVI^e s. et actuellement en cour d'étude (information E. Normand).

³⁰ Robin K., *Brouage, square... op. cit.*, p. 42 (pages de B. Zélie) d'après Giacomotti J., *La céramique II, la faïence en Europe du Moyen âge au XVIII^e s.* Les arts décoratifs, Flammarion, Paris, 1949 ; Haslam M., *La céramique*, Alpha décoration, Grange Bartelière, Paris 1973, p. 39 ; Weinhold R., *Histoire de la céramique à travers les âges, Argile aux cent visages*, Leipzig, 1982, trad. Poncin D., Poitiers, Leipzig, 1983, p. 111..

10.2.1 Le mobilier métallique

Parmi les monnaies découvertes, plusieurs ont retenues notre attention. Il s'agit d'abord de deux monnaies, un douzain d'argent et un double tournois en alliage cuivreux de 1594, à l'effigie de Charles X, roi de France (n° 1052-01 et 1053-01). Ce dernier n'est pas Charles X, roi de France au XIXe s., mais le cardinal de Bourbon. Fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon, frère puîné d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, père d'Henri IV, il est, par ses origines, destiné aux plus hautes fonctions ecclésiastiques³¹. A partir de 1588, il tombe dans le parti de la Ligue. Henri III, craignant pour sa vie, le fait alors emprisonner. En 1589, à la mort d'Henri III, le duc de Mayenne proclame le cardinal roi de France, pour éviter un prince protestant. Le 5 mars 1590, le Parlement reconnaît Charles X comme roi de France légitime et la Ligue fait donc frapper des monnaies à son effigie. Le pauvre Charles X est alors toujours retenu prisonnier, gravement malade ; il décède le 5 mai 1590. Les chefs de la Ligue ne voulant pas d'Henri IV, ni d'un roi catholique espagnol ou d'un membre de la famille des Guises, continuèrent simplement à inscrire le nom du cardinal sur les monnaies jusqu'en 1598, à la fin de la guerre civile. Ces monnaies ne sont pas très fréquentes.

Un liard en cuivre, frappé en Artois, à Arras, a aussi été découvert, malheureusement dans des niveaux récents (n° 1008-02). Cette monnaie, de 25 mm. de diamètre, est espagnole, de l'époque de Philippe II d'Espagne et date environ de 1555-1558³². Ce monnayage n'est pas très fréquent dans la région et c'est surtout la plus ancienne monnaie découverte à ce jour sur le site de Brouage. En effet, elle remonterait aux années de la fondation de la ville par Jacques de Pons, d'après l'historien Alain Nicolas³³.

Un objet en alliage cuivreux, ressemblant à une monnaie ou un sceau, n'a pas été identifié (fig. 21, n° 1000-05, cliché 18 et 19). Il semble avoir fait l'objet d'une double frappe. La date (165- ou 169-) n'est pas totalement lisible. Plusieurs lettres se superposent ensuite B ou R X au revers et L S ? et R T ? au droit surmonté d'une couronne. Il pourrait s'agir d'un sceau de marchand, mais jusqu'à présent ce type d'objet était en plomb et non en alliage cuivreux³⁴.

Un petit poids en alliage cuivreux a été retrouvé (1009-01) dans les niveaux du XVIIe s. De forme carrée et chanfreinée sur les côtés, il comporte une légende pouvant, avant restauration, se comprendre ainsi VD Xv8. Au revers, une matrice en creux demeure illisible. Nous espérons que la restauration nous permettra d'en affiner la lecture et de déterminer la nature exacte de l'objet.

La vocation commerciale de l'habitation, au moins au XVIIe s., déjà perçue lors de la fouille de la maison Champlain en 2003, se trouve ici confirmée par le « sceau de marchand » et le poids.

10.2.2 Le verre

Quatre perles en pâte de verre ont été découvertes. Ces perles de pacotille pouvaient servir de monnaies d'échange dans les relations avec les indigènes du Nouveau Monde. Toutefois, dans l'état

³¹ Bennassar B., Jacquart J, *Le XVIe siècle*, Paris, 1987, p. 291, 294.

³² Poet D'Avant, Planche CLVII, n° 21-26.

³³ Nicolas Alain, *De sanctorum regione et De factura salis* in Robin K., *Brouage, square... op. cit.*, p. 15 (pages de Nathalie Fiquet).

³⁴ Robin K., *Brouage, square... op. cit.*, p. 40-41 et planche 12.

actuel de nos connaissances, les perles noires à godrons (n° 1023 09 et 10, 1042 01) et la perle orange (n° 1000 4³⁵) ne ressemblent pas aux types connus chez les amérindiens canadiens. L'étude devra être approfondie en direction des perles découvertes aux Antilles et en Afrique.

10.2.3 Le mobilier en os

Une petite baguette de section ovale à ovoïde dont une des extrémités est peut-être fracturée a été découverte dans l'US 1092 (n° 1092-01)³⁶. Elle est munie d'un petit orifice légèrement bifide tandis que le reste de l'artefact semble plein. A l'autre extrémité l'objet possède une petite partie plate en biseau qui correspond à une usure liée à l'utilisation de la baguette. Il possède une striation longitudinale naturelle à peine perceptible au toucher, recouvert d'une robe de couleur noir tacheté de marron jaunâtre, parfois en reflet sous le noir. L'ensemble est couvert de rayures qui semblent liées à la vie de l'objet en tant qu'outil. De premier abord, il est probable que cet artefact soit composé d'une matière provenant du milieu maritime. Nous avons émis l'hypothèse d'une arête de gros poisson ou de mammifère marin. Or une autre version nous a été proposée par un pêcheur. Pour lui, il s'agit d'une baguette d'oursin. Il sera donc nécessaire de le faire identifier tant d'un point de vue de sa composition que de son utilisation.

Aujourd'hui on peut émettre deux hypothèses possibles quant à l'utilisation de cet élément. De part sa matière et du type d'usure de l'une des extrémités, cela pourrait être un épissoir³⁷. L'autre hypothèse consiste à prendre en compte la présence de l'orifice à une des extrémités. En effet, on pourrait imaginer la présence d'un pic en fer ou d'une plume ce qui ferait de cet objet un instrument pour écrire. Cependant, la présence d'un pic ou d'une aiguille peut totalement se justifier sur un épissoir avec une autre fonction (poinçon). Toutefois, il ne faut pas non plus écarter l'hypothèse d'une baguette d'oursin ce qui ferait de ce trou l'empreinte du mamelon sur lequel la baguette vient se fixer quand l'animal est vivant.

³⁵ Cette perle ressemble à celles produites à Venise du XVIe au milieu du XVIIe s. (Lois Sherr Dubin, *Le livre des perles : parures bijoux et ornements du monde, du néolithique à nos jours*, Editions de la Martinière, Paris 1987, rééd. 1995, n°38, p. 337.

³⁶ Cette étude a été réalisée par Bruno Zélie.

³⁷ C'est à dire un outil en forme de poinçon servant à écarter les torons d'un cordage en vue de faire un nœud de marin.

11 Conclusion

Cette expertise est tout à fait concluante puisque tous les secteurs sont positifs. Les découvertes liées à des habitats sont importantes :

- des niveaux de jardin ou de cours
- des intérieurs (avec des niveaux d'occupation)
- du bâti : murs ou cloisons

La chronologie du site s'étale du XVIIe au XIXe s., au moins. En effet, les niveaux les plus anciens atteints dans les sondages profonds n'ont fourni que peu de mobilier céramique significatif et seules les monnaies permettent d'entrevoir des couches du XVIe s. (phases 1 et 2). Néanmoins, il semble raisonnable d'y voir les premières strates correspondant au remblaiement et à la construction du port de Brouage. La qualité de conservation des bois du secteur 1 peut nous permettre d'espérer caler chronologiquement ces niveaux archéologiques par dendrochronologie. Leur nature est encore totalement hypothétique. L'assemblage ne ressemble en rien aux radeaux découverts sous les quais de Brouage. Par ailleurs, les modules des bois du secteur 1 (planches et rondins d'une petite dizaine de centimètres de diamètre) ne permettent guère d'envisager le support de lourdes constructions.

Une première approche de l'évolution de cet îlot d'habitation est possible à partir de la fouille. Celle de 2003 avait démontré une implantation des maisons directement sur rue ; de simples venelles perçaient les îlots, desservant les cours intérieures. Nous pensons donc trouver des niveaux de jardin en fond de cours, c'est-à-dire le long de la maison Champlain.

Il s'avère que tout le secteur 1 a été occupé par des habitations (phases 2 et 3) jusqu'au milieu du XVIIIe s., où la parcelle est transformée en jardin (phase 4), puis en square. Cette occupation est dense et elle s'enfonce profondément dans la parcelle. Avec les apports du secteur 3, c'est tout l'ouest de la parcelle qui semble construite. Dans le même temps, et dès le début du XVIIIe s., l'est de la parcelle est transformé en jardins ou cours, comme en témoigne le caractéristique sol de galets du secteur 2. Cette évolution diffère donc de celle donnant sur la rue Champlain, comme le laissent entrevoir les plans du XVIIIe s. (fig. 3).

Toutefois, des bâtiments sur rue sont probablement présents durant les périodes les plus anciennes, les murs et aménagements des secteurs 2 et 3 en témoignent déjà.

Les résultats de cette expertise répondant aux attentes du Syndicat mixte de Brouage, une demande d'autorisation pour une première campagne de fouille programmée devraient être réalisée pour l'année 2006.

12 Annexes

Figures :

- 1 : Localisation du diagnostic
- 2 : Carte IGN Au 1/25 000e
- 3 : Brouage - Plan de 1717
- 4 : Brouage - Plan de 1761
- 5 : Brouage - Plan d'ensemble. Localisation des parcelles fouillées
- 6 : Localisation des sondages
- 7 : Secteur 1 - Plan général après le décapage
- 8 : Secteur 1 - Coupe Ouest
- 9 : Secteur 1 - Coupe Ouest (suite)
- 10 : Secteur 1 - Coupe Est
- 11 : Secteur 1 - Localisation des US 1013-1018 et 1020
- 12 : Secteur 1 - Localisation du sondage 1 et plan des US supérieures
- 13 : Secteur 1 - Plan des niveaux anciens dans les sondages 1 et 2
- 14 : Secteur 1 - Coupes des sondages 1 et 2
- 15 : Secteur 2 - Plan général des US après le décapage
- 16 : Secteur 2 - Coupe Ouest-Est
- 17 : Secteur 2 - Sondage - Relevé en plan des US
- 18 : Secteur 2 - Sondage - Coupes Est et Ouest
- 19 : Tuyaux et fourneaux de pipes décorés en terre cuite blanche
- 20 : Tuyaux de pipes décorés en terre cuite blanche
- 21 : Petits objets
- 22 : Céramiques
- 23 : Céramiques

Catalogues des céramiques (p.00)

Catalogue du mobilier non céramique (p.00)

Inventaire des céramiques (p.00)

Inventaire des US (p.00)

Inventaire des relevés (p.00)

Inventaire des isolats (p.00)

12.1.1.1.1 INVENTAIRE DU MOBILIER CERAMIQUE

INVENTAIRE DU MOBILIER CERAMIQUE								
Type de céramique	NR	NMI	Bords	Fonds	Anses	Panses	Couvercles	Remarques
Glaçurée	334		60	26	20	228	3	3 panses engobées et glaçurées, 1 patte de lion
Non glaçurée	74		12	4	3	55		
Grès	6		1	2		3		
Faïence	4		2			2		
TOTAL	418	0	75	32	23	288	3	
INVENTAIRE DU MOBILIER CERAMIQUE								
Glaçurée	15		1	2	3	9		fragments d'assiettes ou plats glaçure jaune (XVIIe s.?)
Non glaçurée	8			2		6		
TOTAL	23	0	1	4	3	15	0	
INVENTAIRE DU MOBILIER CERAMIQUE								
Glaçurée	5			1		4		assiette
Non glaçurée	5		2			3		
TOTAL	10	0	2	1	0	7	0	
INVENTAIRE DU MOBILIER CERAMIQUE								
Glaçurée	7		2		1	4		
Non glaçurée	2					2		
TOTAL	9	0	2	0	1	6		
INVENTAIRE DU MOBILIER CERAMIQUE								
Glaçurée	9		5			4		
TOTAL	9	0	5	0	0	4	0	
INVENTAIRE DU MOBILIER CERAMIQUE								
Glaçurée	2		1			1		
Non glaçurée	3		1			2		
TOTAL	5	0	2	0	0	3	0	
INVENTAIRE DU MOBILIER CERAMIQUE								
Glaçurée	138		21	4	1	112		dont 6 engobées glaçurées
Non glaçurée	25		3	1		21		
Grès	1					1		
Faïence	46		1			45		
TOTAL	210	0	25	5	1	179	0	
INVENTAIRE DU MOBILIER CERAMIQUE								
Glaçurée	8		2	1		5		
Non glaçurée	3					3		
Grès	1					1		
TOTAL	12	0	2	1	0	9	0	
INVENTAIRE DU MOBILIER CERAMIQUE								
Glaçurée	18		5	3	1	9		
Non glaçurée	3					3		
TOTAL	21	0	5	3	1	12		

	n . o i s s e s							
Type de céramique	NR	NMI	Bords	Fonds	Anse s	Panse s	couvercles	Remarques
Glaçurée	64		15	3	2	44		grande assiette jaune, mortier
Non glaçurée	11		1		2	8		
TOTAL	75	0	16	3	4	52	0	
	n . o i s s e s							
Glaçurée	6		2			4		
Non glaçurée	1			1				
TOTAL	7	0	2	1	0	4	0	
	n . o i s s e s							
Glaçurée	13		3	4		6		assiette collage 1016, assiette fine jaune
Non glaçurée	9		4			5		grand pot ou autre objet ?
TOTAL	22	0	7	4	0	11	0	
	n . o i s s e s							
Glaçurée	7		3	2	1	1		assiette collage avec 1015
Non glaçurée	1					1		
TOTAL	8	0	3	2	1	2	0	
	n . o i s s e s							
Glaçurée	10		1			9		
Non glaçurée	2		1			1		
TOTAL	12	0	2	0	0	10	0	
	n . o i s s e s							
Glaçurée	6		1			5		
Non glaçurée	10					10		
TOTAL	16	0	1	0	0	15	0	
	n . o i s s e s							
Glaçurée	23		4	2	2	15		
Non glaçurée	6		1			5		lèvre de vase réserve comme 1035
TOTAL	29	0	5	2	2	20	0	
	n . o i s s e s							
Glaçurée								lèvre polychrome, XVIIe s.
Non glaçurée								
Faïence								
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	
	n . o i s s e s							
Glaçurée	199		22	5	2	170		albarelle, tesson à glaçure bleue
Non glaçurée	68		4	5		59		quelques pâtes granuleuses, réchauffoir
Faïence	1		1					
TOTAL	268	0	27	10	2	229	0	
	n . o i s s e s							
Glaçurée	16		2		1	13		glaçure bleue
Non glaçurée	5		1			4		
TOTAL	21	0	3	0	1	17	0	
	n . o i s s e s							
Glaçurée	6	1	1	1		4		
Non glaçurée	1	1				1		
TOTAL	7	2	1	1	0	5	0	
	n . o i s s e s							
Glaçurée								
Non glaçurée								
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	

Type de céramique	NR	NMI	Bords	Fonds	Anses	Panses	couvercles	Remarques
Glaçurée	1					1		
TOTAL	1	0	0	0	0	1	0	
■ . o i ■ ■ ■								
Glaçurée	1	1		1				
Non glaçurée	2	1				1		
Grès	2							
TOTAL	5	2	0	1	0	1		
■ . o i ■ ■ ■								
Glaçurée	7		1	1		5		
TOTAL	7	0	1	1	0	5	0	
■ . o i ■ ■ ■								
Glaçurée	12		2	1	1	8		pâte rose majoritaire
Non glaçurée	12					12		
TOTAL	24	0	2	1	1	20	0	
■ . o i ■ ■ ■								
Glaçurée	16		3		2	11		lèche frite
Non glaçurée	1					1		
TOTAL	17	0	3	0	2	12	0	
■ . o i ■ ■ ■								
Glaçurée	1					1		
Non glaçurée	30					30		vase réserve
TOTAL	31	0	0	0	0	31	0	
■ . o i ■ ■ ■								
Glaçurée	2					2		
Non glaçurée	3					3		
TOTAL	5	0	0	0	0	5	0	
■ . o i ■ ■ ■								
Glaçurée	1					1		
TOTAL	1	0	0	0	0	1	0	
■ . o i ■ ■ ■								
Glaçurée	16		2			14		
Non glaçurée	1					1		
TOTAL	17	0	2	0	0	15	0	
■ . o i ■ ■ ■								
Non glaçurée	2					2		
TOTAL	2	0	0	0	0	2	0	
■ . o i ■ ■ ■								
Non glaçurée	1					1		
TOTAL	1	0	0	0	0	1	0	
■ . o i ■ ■ ■								
Glaçurée	36		5		2	29		
Non glaçurée	7			1		6		
TOTAL	43	0	5	1	2	35	0	
■ . o i ■ ■ ■								
Glaçurée	59		5	1		53		
Non glaçurée	24			1		23		
TOTAL	83	0	5	2	0	76	0	

	n . o i u . .							
Type de céramique	NR	NMI	Bords	Fonds	Anse s	Panse s	couvercles	Remarques
Glaçurée	21		2	1		18		albarelle
Non glaçurée	1					1		
TOTAL	22	0	2	1	0	19	0	
	n . o i u . r							
Glaçurée	27		5	1	2	19		anse de réchauffoir à masque
Non glaçurée	6					6		
TOTAL	33	0	5	1	2	25	0	
	n . o i u . .							
Glaçurée	115		8	14	4	89		
Non glaçurée	36		3	1		32		
Faïence	1		1					
TOTAL	152	0	12	15	4	121	0	
	n . o i u . A							
Glaçurée	2			1		1		
Non glaçurée	1					1		
TOTAL	3	0	0	1	0	2	0	
	n . o i u . .							
Glaçurée	2				1	1		
TOTAL	2	0	0	0	1	1	0	
	n . o i u . i i							
Glaçurée	24		2	1		21		ponne
Non glaçurée	11		3			8		
TOTAL	35	0	5	1	0	29	0	
	n . o i u . i v							
Glaçurée	4					4		
TOTAL	4	0	0	0	0	4	0	
	n . o i u . i							
Glaçurée	52		7	3		42		
Non glaçurée	4					4		
Grès	1			1				
TOTAL	57	0	7	4	0	46	0	
	n . o i u . i i							
Glaçurée	14		2			12		
Non glaçurée	2		2					
Grès	2				2			grès rouge
Faïence	2		1			1		faïence bleue
TOTAL	20	0	5	0	2	13	0	
	n . o i u . i							
Glaçurée	1					1		
Non glaçurée	4			2		2		
TOTAL	5	0	0	2	0	3	0	
	n . o i u . i i i							
Glaçurée	1					1		
TOTAL	1	0	0	0	0	1	0	
	n . o i u . .							
Glaçurée	3					3		
TOTAL	3	0	0	0	0	3	0	

Type de céramique	NR	NMI	Bords	Fonds	Anses	Panses	couvercles	Remarques
Glaçurée	6		3			3		
Non glaçurée	2		1			1		décor à la molette
Pipe								
TOTAL	8	0	4	0	0	4	0	
Glaçurée	1					1		
TOTAL	1	0	0	0	0	1	0	
Glaçurée	123		15	4	5	99		
Non glaçurée	43		5	1		37		
Faïence	2					2		
TOTAL	168	0	20	5	5	138	0	
Glaçurée	31		9			22		
Non glaçurée	13		4	1		8		
Grès	1					1		
Faïence	1					1		
TOTAL	46	0	13	1	0	32	0	
Glaçurée	2					2		
Non glaçurée	2					2		
TOTAL	4	0	0	0	0	4	0	
Glaçurée	40		5			35		
Non glaçurée	15				1	14		
Faïence	3		1			2		
TOTAL	58	0	6	0	1	51	0	
Glaçurée	54		10	1	4	39		dont 4 engobée glaçuré
Non glaçurée	14		1		1	12		
TOTAL	68	0	11	1	5	51	0	
Glaçurée			5	2	2	32		dont 1 engobé blanc, assiette XVIIIe s.
Non glaçurée			1	2	1	21		
Faïence						1		
TOTAL	0	0	6	4	3	54	0	
Glaçurée	40		9		1	30		gros pot à eau
Non glaçurée	17		2		1	14		
Faïence	4		1			3		
TOTAL	61	0	12	0	2	47	0	
Glaçurée	50		14			36		
Non glaçurée	17				1	16		réchauffoir
Faïence	4					4		
TOTAL	71	0	14	0	1	56	0	

	n . o i . I w							
Type de céramique	NR	NMI	Bords	Fonds	Anse s	Panse s	couvercles	Remarques
Glaçurée	41		6	1	1	33		
Non glaçurée	25					25		
TOTAL	66	0	6	1	1	58	0	
	n . o i . I w							
Glaçurée	3		1			2		
TOTAL	3	0	1	0	0	2	0	
	n . o i . I w							
Glaçurée	37		9		1	27		
Non glaçurée	14		2			11	1	
Faïence	5		2			3		
TOTAL	56	0	13	0	1	41	1	
	n . o i . I w							
Glaçurée	3		1			2		
Non glaçurée	4					4		
TOTAL	7	0	1	0	0	6	0	
	n . o i . I I							
Glaçurée	0				1	6		
Non glaçurée	0		1			1		
Grès	0			1				pot à beurre
TOTAL	0	0	1	1	1	7	0	
	n . o i . I w							
Glaçurée	0		3	2		19		
Non glaçurée	0			1		1		
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	
	n . o i . I w							
Glaçurée	0					1		
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	
	n . o i . I I							
Glaçurée	0					1		
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	
	n . o i . I .							
Glaçurée	1					1		
TOTAL	1	0	0	0	0	1	0	
	n . o i . I f							
Glaçurée	1					1		
TOTAL	1	0	0	0	0	1	0	
	n . o i . I A							
Glaçurée	2		1			1		
Non glaçurée	2					2		
Grès	3			1		2		dont un décoré d'un personnage, décor au sel
TOTAL	7	0	1	1	0	5	0	
	n . o i . I t							
Glaçurée	4					4		
TOTAL	4	0	0	0	0	4	0	
	n . o i . I s							
Glaçurée	1					1		
TOTAL	1	0	0	0	0	1	0	
	n . o i . I s							
Glaçurée	1					1		
TOTAL	1	0	0	0	0	1	0	

	n . o i . i t							
Type de céramique	NR	NMI	Bords	Fonds	Anse s	Panse s	couvercles	Remarques
Glaçurée	1					1		
TOTAL	1	0	0	0	0	1	0	
	n . o i . i t							
Glaçurée	1			1				
TOTAL	1	0	0	1	0	0	0	
	n . o i . i t							
Glaçurée	0		7	2	3	16	1	réchauffoir
Non glaçurée	0			1		6		
Grès	0				2			
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	
	n . o i . i t							
Non glaçurée	2					2		
TOTAL	2	0	0	0	0	2	0	
	n . o i . i t							
Non glaçurée	1					1		
TOTAL	1	0	0	0	0	1	0	
	n . o i . i t							
Glaçurée	137		18	3	3	112	1	nombreux fragments de ponne
Non glaçurée	25					25		
Oreille de cochon	5		1	2		2		
Grès	5					5		
Faïence	4			1		3		
TOTAL	176	0	19	6	3	147	1	
	n . o i . i t							
Glaçurée	9			1	1	7		réchauffoir
Non glaçurée	12				1	10		1 pied, réchauffoir
TOTAL	21	0	0	1	2	17	0	

12.1.1.1.2 INVENTAIRE DE LA FAUNE ET DE LA MALACOFAUNE

US	Faune	Observation	Malacofaune	Observation
1000	2	Vertèbres de raie		
1002	16	mâchoire et 12 poissons	23	huîtres, pétoncle, pholade
1003	11	2 vertèbres de raie	8	huîtres, palourdes
1004	3		8	palourde, huître, vanet, pholade
1005	16		18	huîtres, coques, pholades
1006	3			
1007	28	dont 16 vertèbre de raie	46	huîtres, patelle, bigorneau palourde, moule
1008	2	1 dent		
1009/1017 /1049	41	dont une mâchoire et poisson	23	huîtres, pétoncle, patelle, turitelle, littorine des rochers
1010	20	traces de découpe + 1 vertèbre de raie	3	huître, palourde, coque
1011	188		44	huîtres, pétoncle, coque
1012	22	dont ouies	13	
1015	56	dont 28 poisson, crabe	14	huître, coque, patelle, moule
1016	5	dont grosse mâchoire		
1017	11	dont 1 poisson	7	huîtres et dent d'éléphant
1018	13	dont poisson, traces de découpes	3	huîtres, bigorneaux
1019	48	dont 5 poisson	26	huîtres, moules, palourde
1021	23	dont poisson	18	huître, palourde, patelle
1023	103	poisson, crabe	61	huîtres, moules, bigorneau
1025	126	dont poisson, raie	52	huîtres, bulot, palourde
1026	8		3	huîtres, coque
1029	5		7	coque, patelle, pholade
1030	5			
1031	12	dont 2 poissons	4	huîtres, coque, palourde
1032	2		2	huîtres
1033	14	dont 3 dents et une pince de crabe	21	huître, patelles, palourdes, moule
1034	25		5	huître, palourde
1036	4	dont 1 poisson	6	huîtres, coque, moule
1037	1			
1039	10	dont 1 vertèbre de raie	7	huîtres
1040	2		1	dent d'éléphant
1041				
1042	32		23	huître, bigorneau, moule, bulot, palourde, pétoncle, raie
1043	109	dont 19 poisson (7 vertèbres de raie dont 1 décorée)	62	huîtres, palourde, coque, bulot, crabe
1044	1		2	huîtres
1045	85	19 poissons	10	
1046	106	dont 15 poissons	19	huîtres, patelle, bigorneau, palourde, moule
1047	3	dent et ouie	1	palourde
1050	22		13	huîtres, moule
1051	3		1	coque
1052	19	dont une dent	6	huître et coques
1053	18	poisson		
1062	9		14	huîtres

1071	3	mâchoire	1	huître
1084	1			
1086	1			
2000	3			
2002	1			
2006	16	dont dents	11	huître, escargot, coque, bigorneau, pétoncle
2009	3	dont 1 brûlé		
2010	22		1	huître
2012	26		6	huîtres
2013	13	dont un poisson	9	huîtres, moule, pétoncle, coque
2014	19	dont une dent	5	huîtres et dent d'éléphant
2015				
2017	52	dont dents	7	huître, coques, pétoncle
2019	2			
2020	10		6	huître, patelle
2023	9			
2025	14	dont 11 poissons	27	huîtres, pétoncles et patelle
2026	1		1	coque
2027	5	une dent	2	huîtres
2028	1			
2029	2		15	huîtres et bigorneaux
2033			4	
2035	8	dont une mâchoire et dents		
2036			2	
2038	180	dont poisson	64	huîtres, coques, pétoncle, moules
2040			13	huîtres et coque
2043	8		8	huîtres et moules
2044	4		3	huître, moule, palourde
3000	1	poisson		

12.1.1.1.3 INVENTAIRE MONNAIES

US	N° isolat	Matière	Dénomination	Droit monnaie	Revers monnaie	Date	Observation
1000	7	all. cuivreux	Double tournois	illisible	...RNOIS 1642...	1642	époque Louis XIII
1000	8	all. cuivreux	Double tournois	F.M.D.L. TOUR.DUC [de Bouillon] tête à droite	illisible	1623-1652	Duc de Bouillon, Frédéric Maurice
1002	2	all. cuivreux	Denier tournois	GUILL.HENRI.PRI.DO buste à droite long cheveux	DERNIER TOURNOIS, 3 lis dans le champ surmonté d'un cornet	1650-1702	Guillaume-Henri, maison de Nassau
1006	1	all. cuivreux	Double tournois	Rose I.T.H.C.D.L.R..O.SS.DCH.CVGN, buste à droite	DOUBLE TOURNOIS 1635 dans le champ 4 lis au milieu, un fleuron à 4 fioles	1634	Jean Théodorique, comte de Lowenstein, seigneur de Chassepierre et Cugnon
1008	2	all. cuivreux	liard cuivre	Ecusson PHS:DG:HISP:Z:REX:ATREB buste à gauche	DOMINUS:MIHI.ADIVTOR Ecusson couronné et entouré du collier de la toison d'or	1555-1558	Philippe II d'Espagne, Artois (atelier Arras)
1008	3	all. cuivreux	Double tournois	Tête du roi lauré à gauche	3 lis posés 2 et 1	illisible	Louis XIII
1009	4	all. cuivreux	Double tournois	LOUIS XIII.R.D... buste à droite	3 lis posés 2 et 1	illisible	Louis XIII
1023	13	all. cuivreux	Double tournois	LOUIS XIII.D.G.FRAN.ET.NAV.REX, tête du roi à gauche laurée	K DOUBLE TOURNOIS.1643. trois lis posés 2 et 1	1643	Louis XIII
1023	14	all. cuivreux	Double tournois	tête du roi à droite	3 lis posés 2 et 1	illisible	Louis XIII
1032	3	all. cuivreux	Double tournois	tête du roi à droite	illisible	?	Louis XIII
1034	2	all. cuivreux	Double tournois, type Warin	LOUIS XIII.R.D.FRAN.ET.NAV.H, buste du roi à gauche lauré drapé	E DOUBLE TOURNOIS.1643. trois lis posés 2 et 1	1643	Louis XIII
1043	3	Cuivre	Quattrino	URBANUS Illisible	illisible	illisible	Urbain VIII 1623-1644 Comtat Venaissin Avignon
1043	4	Cuivre	Double Tournois	LOUIS XIII Illisible H Tête du roi à droite	illisible	illisible	Louis XIII 1610-1643, atelier H La Rochelle
1052	1	Cuivre	Double Tournois	CHARLES. X. R. DE. FRANCE. Buste du Roi à gauche couronné portant un manteau d'hermine	DOUBLE TOURNOIS (millésime ?) Trois lis posés 2 et 1	1594 ?	Charles X 1589-1590 Roi de la Ligue ³⁸
1053	1	Billon	Douzain	CAROLUS EX + Ecu couronné accosté de 2 C NOMEN. DNI. BENEDICT Croix échancrée cantonnée de 4 couronnes	?	Charles X, Cardinal de Bourbon 1589-1590
2000	3	all. cuivreux	?	illisible	illisible	?	?

³⁸ Les monnaies portèrent le nom de Charles X jusqu'à la fin de la guerre civile en 1598.

2009	2	all. cuivreux	Double tournois	LOUIS XIII, tête du roi à droite	illisible	?	Louis XIII
2022	1	Cuivre	Double Tournois	Illisible FRAN Tête buste lauré et cuirassé	Illisible ... TOURNOIS 159? ,trois lis posés 2 et 1	159?	Henri IV 1594-1610
3000	2	all. cuivreux	Double tournois	LOUIS XIII.R.D.FRAN.ET.NAV.H, buste du roi à droite lauré drapé et cuirassé	DOUBLE TOURNOIS.1639. trois fleurs de lis posés 2 et 1	1639	Louis XIII

12.1.1.1.4 INVENTAIRE DU MOBILIER METALLIQUE

US	Plomb	Observation	fer	Observation	bronze	Observation
1000			1	boulet	3	aiguilles et une épingle
1002			1		2	aiguille et un dé à coudre
1003			5			
1004	1	plaque	1	clou		
1005			11	clous		
1006			1			
1007			1			
1008	1	feuille	1			
1009/1017 /1049			8		1	poids
1010			1		1	aiguille
1011	3		19		14	8 aiguilles (dont une en argent) et 3 passes lacet
1012			7			
1015			8	clous + gros objets		
1016					1	aiguille
1017			1			
1018			12			
1019					1	aiguille
1021			1		1	aiguille
1023			7		13	aiguilles dont 2 fragments
1025			9		5	aiguilles
1026			1			
1028					1	aiguille
1030			2	couteau		
1031			1			
1032			1			
1033	1		2		5	aiguilles
1034			5		1	aiguille
1036			7			
1037			1	clou		
1039			12			
1040			3			
1041			1			
1042			14			
1043			12	clous	10	dont 5 aiguilles
1044			8	clous + gros objet		
1045			5	clous + autre		
1046	1		35		2	cône décoré et dé à coudre
1047			2			
1048			2			
1050			6		1	boucle avec un fil à son extrémité supérieure
1051			3			
1052			5			
1053			15	dont un fer à cheval		
1062			3	dont un boulet		

1084			1			
2000			4		1	boucle de chaussures
2006			4			
2009			2			
2010			4	clous, charnière		
2012			1			
2013			5			
2014			7			
2017			3			
2019			1			
2020			4			
2022			1	clou		
2023					1	aiguille
2025			1			
2027			8	une paire de ciseaux		
2029			5			
2031			1			
2035			5		1	dé à coudre
2036	1	?				
2038	1	bille	21	clous		
3000			2			

12.1.1.1.5 *INVENTAIRE AUTRE MOBILIER (pipe en terre cuite, verre)*

US	Pipe	Observation	autres	Observation	Verre	Observation
1000	15	tuyaux dont 2 décorés	2	billes en pierre et fragment de décor en os	8	3 bords, un pied et une perle
1002	1	tuyau				
1003	1	tuyau			2	
1004	1	tuyau			2	
1005					5	verre à vitre
1008	7	tuyaux			22	verre à vitre
1009/1017/1049			1	dé à jouer	2	
1010					2	1 bord
1011	6	1 foyer	1	aiguille en argent	34	dont 2 pieds
1015					6	
1019					3	
1021			1	pâte de verre ?	3	
1023	14	dont 2 foyers			17	fond, anse, pied et 2 billes en pâte de verre
1025	2	tuyaux	1	pièce de bois avec à l'intérieur du fer et le tout recouvert d'un alliage	2	1 fond, 1 bd
1032	1	tuyaux				
1033	1	tuyaux			3	
1034	1	tuyaux				
1039					3	
1042	1	tuyau			8	1 bille en pâte de verre
1043	5	tuyaux			8	
1044					2	
1045					4	dont 1 pied
1046					7	
1053					3	
1054					4	
1086						
1092			2	cuir et épissoir en os ?		
2000	6	tuyaux et un foyer			1	pied
2002	2	tuyaux				
2005	1	tuyaux				
2006	3	tuyaux			9	dont un pied
2009	3	tuyaux			2	
2010	2	tuyaux			2	
2012	1	tuyaux				
2013	1	tuyaux			2	dont un pied
2017	4	tuyaux	1	ardoise	2	
2023			1	carreau	1	
2026			2	carreau + bille en terre cuite		
2027			1	terre cuite architecturale glaçurée verte		
2028					1	boucle
2029			5	carreaux		
2030			1	lapidaire. fût de colonne?		

2035			8	3 carreaux et 5 fragments de mortier triangulaire (17cm de long)		
2036					3	
2038			1	bille en terre cuite	26	2 bords
2044					1	
3000	1	foyer	1	bille en terre cuite	10	
3005			1	bille en terre cuite	1	

12.1.1.1.6 INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES NUMERIQUES

SECTEUR 1				
N°	OBJET	ORIENTATION	QUALITE	MIRE
1	Sondage 2, partie supérieure de la coupe Est	Est	Bonne	Non
2	Sondage 2, partie supérieure de la coupe Nord	Nord	Travail	Non
3	Sondage 2, partie supérieure des coupes Nord et Est	Nord-Est	Bonne	Non
4	Banquette Ouest, US 1003	Zénithale	Bonne	Oui
5	Banquette Ouest, US 1011 / 1021	Zénithale	Bonne	Oui
6	Banquette Ouest, vue générale US 1003 / 1011 et 1021	Est	Bonne	Oui
7	Banquette Ouest, coupe US 1003	Ouest	Bonne	Oui
8	Banquette Ouest, coupe US 1003	Ouest	Bonne	Oui
9	Banquette Ouest, US 1003	Ouest	Bonne	Oui
10	Banquette Ouest, coupe US 1011	Ouest	Bonne	Oui
11	Banquette Ouest, coupe US 1003 / 1011	Ouest	Bonne	Oui
12	US 1005	Ouest	Bonne	Oui
13	US 1005	Ouest	Bonne	Oui
14	US 1004 / 1005 / 1071	Nord	Bonne	Oui
15	US 1004 / 1005 / 1071	Est	Bonne	Oui
16	Sondage 2, partie supérieure de la coupe Ouest	Ouest	Bonne	Oui
17	Banquette Ouest, US 1002	Est	Bonne	Oui
18	Banquette Ouest, US 1002, US 1010 et 1019 vidées	Ouest	Travail	Oui
19	Banquette Ouest, US 1002 / 1003 et 1011, US 1010 vidée	Ouest	Travail	Oui
20	Banquette Ouest, coupe US 1003, US 1010 vidée	Ouest	Bonne	Oui
21	Vue générale US 1020	Ouest	Bonne	Non
22	Vue générale US 1020	Ouest	Travail	Non
23	Vue générale US 1020	Ouest	Bonne	Non
24	Détail US 1020	Ouest	Bonne	Oui
25	Détail US 1020	Ouest	Bonne	Oui
26	Détail US 1020	Ouest	Bonne	Oui
27	Banquette Ouest, détail US 1011	Ouest	Bonne	Oui
28	Banquette Ouest, détail US 1011	Ouest	Bonne	Oui
29	Banquette Ouest, détail US 1016	Ouest	Travail	Oui
30	Banquette Ouest, détail US 1016	Ouest	Travail	Oui
31	Banquette Ouest, détail US 1016	Ouest	Travail	Oui
32	Banquette Ouest, détail US 1016	Ouest	Travail	Oui
33	Banquette Ouest, vue générale US 1016	Nord	Travail	Oui
34	Banquette Est, US 1029	Zénithale	Bonne	Oui
35	Banquette Est, US 1029	Nord	Bonne	Oui
36	Banquette Est, coupe US 1029	Est	Travail	Oui
37	Banquette Ouest, vue générale US 1016	Ouest	Travail	Oui
38	Banquette Ouest, détail US 1016 ??	Sud	Bonne	Oui
39	Banquette Est, détail US 1041	Est	Bonne	Oui
40	Banquette Est, vue générale US 1041 (premier plan) / 1023 (arrière-plan)	Nord	Travail	Oui
41	Banquette Ouest, US 1026	Ouest	Travail	Oui
42	Banquette Est, détail US 1023	Ouest	Bonne	Oui
43	Banquette Est, vue générale US 1023 (premier plan) / 1041 (arrière-plan)	Sud	Travail	Oui
44	Coupe Est, détail US 1035	Est	Bonne	Oui
45	Banquette Est, US 1041	Ouest	Travail	Oui
46	Vue générale du secteur 1 (US 1006)	Sud	Bonne	Non
47	Vue générale US 1006	Ouest	Bonne	Non
48	Vue générale US 1013	Ouest	Bonne	Non

Conseil Général de la Charente-Maritime

Direction de l'Éducation, de la Culture, des Sports et des Transports

Service Départemental d'Archéologie

49	Vue générale du secteur 1 (sondage 2 au premier plan, US 1013, US 1006 à l'arrière-plan)	Nord	Bonne	Non
50	Sondage 1, vue générale US 1051	Est	Bonne	Oui
51	Sondage 1, vue générale US 1051	Est	Bonne	Oui
52	Sondage 1, détail US 1052	Sud	Bonne	Oui
53	Sondage 1, détail US 1052	Sud	Bonne	Oui
54	Sondage 1, US 1051 / 1052	Ouest	Bonne	Oui
55	Sondage 1, US 1051 / 1052	Ouest	Bonne	Oui
56	Sondage 1, Vue générale US 1051 / 1052 / 1069	Est	Travail	Oui
57	Sondage 1, vue générale US 1051	Est	Bonne	Oui
58	Sondage 1, Vue générale US 1051 / 1052 / 1069	Est	Travail	Oui
59	Sondage 1, vue générale US 1051	Est	Bonne	Oui
60	Sondage 1, vue générale en cours de fouille (US 1051 / 1052 / 1053 / 1069)	Ouest	Bonne	Oui
61	Sondage 1, détail US 1051 / 1052 / 1069	Nord	Bonne	Oui
62	Sondage 1, vue générale fin de fouille (US 1051 / 1057 / 1058 / 1063)	Ouest	Bonne	Oui
63	Sondage 1, vue générale fin de fouille (US 1051 / 1057 / 1058 / 1063)	Ouest	Bonne	Oui
64	Sondage 1, vue générale fin de fouille (US 1051 / 1057 / 1058 / 1063)	Est	Bonne	Oui
65	Sondage 1, détail US 1057 / 1058 / 1063	Est	Bonne	Oui
66	Sondage 1, coupe Est et US 1058	Est	Bonne	Oui
67	Sondage 1, coupe Sud	Sud	Bonne	Oui
68	Sondage 1, coupe Nord	Nord	Bonne	Oui
69	Sondage 1, détail coupe Ouest	Ouest	Bonne	Oui
70	Sondage 1, détail coupe Ouest	Ouest	Bonne	Oui
71	Sondage 1, détail coupe Ouest	Ouest	Bonne	Oui
72	Sondage 1, vue générale à la fin de la fouille (NB)	Ouest	Bonne	Oui
73	Sondage 1, vue générale US 1058 / 1063 (NB)	Est	Bonne	Oui
74	Sondage 1, détail Coupe Ouest (NB)	Ouest	Bonne	Oui
75	Sondage 1, détail Coupe Ouest (NB)	Ouest	Bonne	Oui
76	Sondage 1, détail Coupe Ouest (NB)	Ouest	Bonne	Non
77	Sondage 1, coupe Sud (NB)	Sud	Bonne	Non
78	Sondage 1, coupe Nord (NB)	Nord	Bonne	Non
79	Sondage 1, détail Coupe Ouest (NB)	Ouest	Bonne	Oui
80	Sondage 1, vue générale US 1057 / 1058 / 1063 (NB)	Nord	Bonne	Oui
81	Sondage 1, détail US 1051 (NB)	Ouest	Bonne	Oui
82	Coupe Est, US 1035 (NB)	Est	Bonne	Non
83	Coupe Est, détail US 1035 (NB)	Est	Bonne	Non
84	Coupe Est, US 1035 (NB)	Est	Bonne	Oui
85	Coupe Est, US 1035 (couleur)	Est	Bonne	Oui
86	Sondage 1, coupe Sud	Sud	Bonne	Oui
87	Sondage 1, coupe Sud	Sud	Bonne	Oui
88	Sondage 1, coupe Sud	Sud	Bonne	Oui
89	Coupe Est, US 1035	Est	Bonne	Oui
90	Coupe Est, US 1035	Est	Bonne	Oui
91	Secteur 1, vue générale (US 1014, Sondage 1)	Nord	Bonne	Oui
92	US 1014	Est	Travail	Oui
93	Sondage 1, vue générale	Nord	Bonne	Non
94	Sondage 1, vue générale	Nord	Bonne	Non
95	Sondage 1, détail US 1067	Sud	Bonne	Non
96	Sondage 1, coupe Sud, détail US 1067	Sud	Bonne	Non
97	Sondage 1, US 1051 / 1057 / 1058 / 1063	Nord	Bonne	Oui
98	Sondage 1, détail US 1051	Nord	Bonne	Oui
99	Sondage 1, coupe Sud, détail US 1067 / 1070	Sud	Bonne	Oui

100	Sondage 1, US 1067	Sud	Bonne	Oui
101	Sondage 1, vue générale US 1057 / 1058 / 1063 / 1067	Sud	Bonne	Oui
102	Sondage 1, vue générale US 1057 / 1058 / 1063 / 1067	Sud	Bonne	Oui
103	Sondage 1, vue générale US 1057 / 1058 / 1063 / 1067	Sud	Bonne	Oui
104	Sondage 1, vue générale coupe Sud	Sud	Bonne	Non
105	Sondage 1, vue générale	Ouest	Bonne	Oui
106	Sondage 1, vue générale	Ouest	Bonne	Oui
107	Secteur 1, vue générale (US 1006 au premier plan, Sondage 1 au second plan)	Sud	Bonne	Non
108	Sondage 1, vue générale	Est	Bonne	Oui
109	Sondage 1, vue générale	Est	Bonne	Oui
110	Sondage 1, vue générale	Nord	Bonne	Oui
111	Sondage 1, vue générale	Sud-est	Bonne	Oui
112	Sondage 1, vue générale	Ouest	Bonne	Oui
113	Sondage 1, vue générale coupe Ouest	Ouest	Bonne	Oui
114	US 1014 et Sondage 1	Ouest	Bonne	Oui
115	Détail US 1014	Ouest	Bonne	Oui
116	US 1014 et Sondage 1	Ouest	Bonne	Oui
117	US 1014 et Sondage 1	Ouest	Bonne	Oui
118	Secteur 1, vue générale (Sondage 2 au premier plan, US 1014 , Sondage 1 au second plan, US 1006 à l'arrière-plan)	Nord	Bonne	Oui
119	Sondage 1, vue générale	Ouest	Bonne	Oui
120	Sondage 1, vue générale de la coupe Ouest	Ouest	Bonne	Oui
121	Sondage 1, US 1067	Sud	Bonne	Oui
122	Sondage 1, vue générale US 1057 / 1058 / 1063 / 1067	Sud	Bonne	Oui
123	Sondage 1, vue générale	Sud	Bonne	Oui
124	Sondage 1, vue générale de la coupe Sud	Sud	Bonne	Oui
125	Sondage 1, coupe Sud, détail US 1067	Sud	Bonne	Oui
126	Sondage 1, coupe Sud, US 1067 / 1070	Sud	Bonne	Oui
127	Sondage 1, US 1058	Est	Bonne	Oui
128	Sondage 1, US 1057 / 1058 / 1067	Nord	Bonne	Oui
129	Sondage 1, détail US 1067	Nord	Bonne	Oui
130	Sondage 1, vue générale coupe Est (US 1055 / 1064 / 1065 / 1066)	Est	Bonne	Oui
131	Sondage 1, vue générale coupe Est (US 1055 / 1064 / 1065 / 1066)	Est	Bonne	Oui
132	Sondage 1, vue générale coupe Est (US 1055 / 1064 / 1065 / 1066)	Est	Bonne	Oui
133	Sondage 1, vue générale coupe Sud	Sud	Bonne	Oui
134	Sondage 2, US 1093	Zénithale	Bonne	Non
135	Sondage 2, US 1093 en cours de fouille	Zénithale	Travail	Non
136	Sondage 2, détail US 1093 (métal)	Zénithale	Travail	Non
137	Sondage 2, vue partielle de la coupe Est	Est	Bonne	Non
138	Sondage 2, Vue générale US 1094 (coup de sabre)	Nord	Travail	Non
139	Sondage 2, détail US 1084 / 1093	Zénithale	Travail	Non
140	Sondage 2, vue partielle des coupes Ouest et Nord et de l' US 1086	Nord	Travail	Non
141	Sondage 2, vue partielle de la coupe Nord	Nord	Travail	Non
142	Sondage 2, en cours de fouille (US 1093)	Sud	Travail	Non
143	Sondage 2, détail US 1093 (solive ?)	Sud	Bonne	Non
144	Sondage 2 en cours de fouille, coupe Sud avec les niveaux de chantier de la Maison Champlain	Sud	Travail	Non
145	Sondage 2, détail de la coupe Sud	Sud	Travail	Non
146	Sondage 2, détail US 1086 (branche)	Est	Bonne	Oui
147	Sondage 2, détail US 1086 (branche)	Est	Bonne	Oui

148	Sondage 2, détail US 1086 (branche)	Est	Travail	Non
149	Sondage 2, détail US 1086 (branche)	Est	Travail	Non
150	Sondage 2, vue générale US 1093	Ouest	Travail	Oui
151	Sondage 2, vue générale US 1093	Ouest	Travail	Oui
152	Sondage 2, vue générale US 1093	Ouest	Bonne	Oui
153	Sondage 2, détail US 1093 (métal)	Ouest	Bonne	Oui
154	Sondage 2, détail US 1093 (métal)	Est	Bonne	Oui
155	Sondage 2, US 1094	Nord	Bonne	Oui
156	Sondage 2, US 1094	Nord	Bonne	Oui
157	Sondage 2, coupe Sud	Sud	Travail	Non
158	Sondage 2, détail coupe Sud	Sud	Travail	Non
159	Sondage 2, US 1086	Sud	Bonne	Oui
160	Sondage 2, US 1086	Sud	Bonne	Oui
161	Sondage 2, US 1086 et 1093	Sud	Bonne	Oui
162	Sondage 2, vue générale US 1086	Sud	Travail	Oui
163	Sondage 2, détail US 1093 (solive ?)	Sud	Bonne	Oui
164	Sondage 2, détail US 1093 (solive ?)	Sud	Travail	Oui
165	Sondage 2, détail US 1093 (solive ?)	Sud	Bonne	Oui
166	Sondage 2, détail US 1086 (matière végétale)	Sud	Bonne	Non
167	Sondage 2, US 1093 (planches + métal)	Est	Bonne	Non
168	Sondage 2, coupe Nord, détail US 1093	Nord	Bonne	Non
169	Sondage 2, détail US 1093	Est	Bonne	Non
170	Sondage 2, détail US 1094	Est	Bonne	Non
171	Secteur 1, vue générale Sondage 2 (premier plan) / Sondage 1 (second plan)	Nord	Travail	Non
172	Secteur 1, vue générale Sondage 2 (premier plan) / Sondage 1 (second plan)	Nord	Travail	Non
173	Secteur 1, vue générale Sondage 2 (premier plan) / Sondage 1 (second plan)	Nord	Travail	Non
174	Secteur 1, vue générale Sondage 2 (US 1094 au premier plan) et Sondage 1 au second plan	Nord	Travail	Non
175	Secteur 1, vue générale Sondage 2 (US 1094 au premier plan) et Sondage 1 au second plan	Nord	Travail	Non
176	Secteur 1, vue générale Sondage 2 (premier plan) / Sondage 1 (second plan)	Nord	Travail	Non
177	Sondage 2, détail US 1093 (planches + métal)	Est	Bonne	Non
178	Sondage 2, détail US 1093 (planches + métal)	Est	Bonne	Non
179	Sondage 2, détail US 1093 (planches + métal)	Est	Bonne	Non
180	Sondage 2, détail US 1093 (planches + métal)	Est	Bonne	Non
181	Sondage 2, détail US 1093 (planches)	Zénithale	Bonne	Non
182	Sondage 2, détail US 1093 (planches)	Est	Bonne	Non
183	Sondage 2, détail US 1093 (planches)	Nord	Bonne	Non
184	Sondage 2, détail US 1093 (planches)	Sud	Bonne	Non
185	Sondage 2, détail US 1093 (planches)	Sud	Bonne	Non
186	Sondage 2, détail US 1093 (planches)	Sud-est	Bonne	Non
187	Sondage 2, détail US 1093 (planches)	Sud-est	Bonne	Non
188	Sondage 2, détail US 1093 (planches)	Sud-est	Bonne	Non
189	Sondage 2, détail US 1093 (planches)	Sud	Bonne	Non
190	Sondage 2, détail US 1086 (matière végétale)	Sud	Bonne	Non
191	Sondage 2, détail US 1086 (matière végétale)	Sud	Bonne	Non
192	Secteur 1, vue générale Sondage 2 (premier plan) / Sondage 1 (second plan)	Nord	Travail	Non
193	Secteur 1, vue générale Sondage 2 (premier plan) / Sondage 1 (second plan)	Nord	Travail	Non
194	Secteur 1, vue générale Sondage 2 (premier plan) / Sondage 1 (second plan)	Nord	Travail	Non

195	Sondage 2, US 1093 / 1094	Nord	Bonne	Non
196	Secteur 1, vue générale Sondage 2 (premier plan) / Sondage 1 (second plan)	Nord	Travail	Non
197	Secteur 1, vue générale Sondage 2 (premier plan) / Sondage 1 (second plan)	Nord	Bonne	Non
198	Secteur 1, vue générale Sondage 2 (premier plan) / Sondage 1 (second plan)	Nord	Bonne	Non
199	Sondage 2, coupe Ouest	Ouest	Bonne	Non
200	Sondage 2, coupe Ouest	Ouest	Bonne	Non
201	Sondage 2, coupe Nord	Nord	Bonne	Non
202	Sondage 2, coupe Nord	Nord	Bonne	Non
203	Sondage 2, coupe Nord	Nord	Travail	Non
204	Sondage 2, coupe Nord	Nord	Bonne	Non
205	Sondage 2, vue partielle de la coupe Est	Est	Travail	Non
206	Sondage 2, coupe Est	Est	Bonne	Non
207	Sondage 2, coupe Est	Est	Bonne	Non
208	Sondage 2, détail de la coupe Est	Est	Travail	Non
209	Sondage 2, détail de la coupe Est	Sud-est	Travail	Non
210	Sondage 2, détail US 1093 (métal)	Sud	Bonne	Non
211	Sondage 2, détail de la coupe Nord (US 1094)	Nord	Bonne	Non
212	Sondage 2, US 1093	Sud	Bonne	Non
213	Sondage 2, détail US 1093 (métal)	Sud	Bonne	Non
214	Secteur 1, vue générales des sondages 2 (premier plan) et 1 (second plan)	Nord	Travail	Non
215	Secteur 1, vue générales des sondages 2 (premier plan) et 1 (second plan)	Nord	Bonne	Non

SECTEUR 2				
N°	OBJET	ORIENTATION	QUALITE	Echelle
1	US 2004, 2007, 2015	Est	Bonne	N
2	US 2015	Est	Bonne	N
3	US 2015, 2016, 2019	Est	Ombre	N
4	US 2015, 2016, 2019	Sud	Ficelle	N
5	US 2015, 2016, 2019	Est	Ombre	O
6	US 2051	Est	Ombre	O
7	US 2051	Est	Bonne	O
8	Extrémité sud-ouest US 2004/2007	Est	Bonne	O
9	US 2016	Est	Bonne	O
10	US 2004, 2007, 2051	Sud	Bonne	O
11	US 2007, 2051	Sud	Bonne	O
12	US 2007	Sud	Bonne	O
13	US 2004/2007, 2005	Nord	Bonne	O
14	US 2004/2007, 2005	Nord	Bonne	N
15	US 2004/2007, 2005	Est	Ombre	N
16	US 2004/2007, 2005	Est	Ombre	N
17	US 2016, 2019	Ouest	Ombre	N
18	US 2025, 2026	Nord	Bonne	N
19	US 2025, 2026 et coupe est du sondage	Est	Bonne	N
20	Coupe nord du sondage	Nord	Bonne	N
21	Coupe ouest du sondage	Ouest	Bonne	N
22	US 2025, 2026 et coupe sud du sondage	Sud	Bonne	N
23	US 2025, 2026 et coupe sud du sondage	Sud	Travail	N
24	US 2023	Ouest	Bonne	N

25	US 2023	Ouest	Bonne	N
26	US 2023	Ouest	Bonne	N
27	US 2027, 2029, 2030	Nord	Bonne	N
28	US 2024, 2026, 2029, 2030	Ouest	Bonne	N
29	US 2024, 2026, 2029, 2030	Ouest	Bonne	N
30	US 2027, 2029, 2030 et coupe sud	Sud	Bonne	N
31	US 2027, 2029, 2030 et coupe est	Est	Bonne	N
32	US 2029, 2030 et coupe nord	Nord	Bonne	N
33	US 2030 détail des blocs, US 2033	Vert.	Bonne	N
34	US 2030 détail des blocs, US 2033	Vert.	Bonne	N
35	US 2030 détail des blocs, US 2033	Nord	Bonne	N
36	US 2030, 2031, 2033	Nord	Bonne	N
37	US 2030, 2031, 2033	Sud	Bonne	O
38	US 2030, 2035	Sud	Ombre	N
39	US 2030, 2035	Ouest	Ombre	N
40	US 2030, 2035	Sud	Ombre	O
41	US 2030, 2035 (détail)	Sud	Bonne	O
42	US 2030, 2035, 2047	Sud	Bonne	O
43	US 2035, 2036	Sud	Ombre	N
44	US 2035, 2036 (détail)	Sud	Ombre	N
45	US 2030, 2036 (détail)	Sud	Ombre	N
46	US 2030, 2036 (détail)	Sud	Ombre	N
47	US 2035	Sud	Ombre	O
48	US 2035	Sud	Ombre	O
49	Coupe sud du sondage	Sud	Bonne	N
50	Coupe ouest du sondage	Est	Bonne	N
51	Coupe nord du sondage	Nord	Bonne	N
52	US 2001, 2009, 2010	Nord	Bonne	N
53	US 2052	Est	Bonne	N
54	US 2052	Est	Bonne	N
55	US 2052 et coupe sud	Est	Bonne	N
56	US 2001, 2052	Est	Bonne	N
57	Coupe est du sondage	Est	Bonne	N
58	Coupe est du sondage, US 2035	Est	Bonne	N
59	Coupe ouest du sondage, US 2044	Ouest	Bonne	N
60	Coupe ouest du sondage, US 2044	Ouest	Bonne	N
61	Coupe ouest du sondage	Ouest	Bonne	N
62	Angle nord ouest	nord ouest	Bonne	N
63	US 2044	Ouest	Bonne	N
64	Coupe nord du sondage, US 2044	Nord	Bonne	N
65	Coupe est du sondage	Est	Bonne	O
66	Coupe est du sondage	Est	Bonne	O
67	Coupe est du sondage	Est	Bonne	O
68	Coupe est du sondage	Est	Bonne	O
69	Coupe ouest du sondage, US 2045	Ouest	Bonne	O
70	Coupe ouest du sondage	Ouest	Bonne	O
71	Angle nord ouest	nord ouest	Bonne	O
72	Angle nord est	nord est	Bonne	O
73	Angle nord est (détail)	nord est	Bonne	O
74	Angle nord est (détail)	nord est	Bonne	O
75	Angle sud ouest	sud ouest	Bonne	O

76	Angle sud ouest (US 2045)	sud ouest	Bonne	O
77	Angle sud est	sud est	Bonne	O
78	Angle sud est	sud est	Travail	O
79	Coupe sud du sondage	Sud	Bonne	O
80	Vue générale	Nord	Ombre	N
81	Vue générale	Est	Bonne	N

SECTEUR 3				
N°	OBJET	ORIENTATION	QUALITE	Echelle
1	US 3002	Est	Travail	O
2	US 3002	Est	Travail	O
3	US 3002	Est	Bonne	O
4	US 3001	Nord	Bonne	O
5	US 3001	Nord	Bonne	O
6	US 3001	Nord	Bonne	O
7	Angle US 3001, 3002	Est	Bonne	O
8	Angle US 3001, 3002	Est	Travail	O
9	Angle US 3001, 3002	Est	Travail	O
10	US 3003	Sud	Travail	O
11	US 3001, 3002, 3003	Ouest	Bonne	O
12	US 3001, 3002, 3003	Ouest	Bonne	O
13	US 3001, 3002, 3003	Ouest	Bonne	O
14	US 3001, 3002, 3003	Est	Bonne	O
15	US 3001, 3002, 3003	Est	Bonne	N
100	US 3001, 3002, 3003	Sud est	Bonne	N

VUE GENERALES				
N°	OBJET	ORIENTATION	QUALITE	Echelle
1	Vue générale	Nord ouest	Bonne	N
2	Secteur 1 et maison Champlain	sud est	Bonne	N
3	Secteur 1	Nord	Travail	N
4	Abords de la maison Champlain	Ouest	Bonne	N
5	Vue générale	Nord	Bonne	N
6	Secteur 1 et 3	Nord	Bonne	N
7	Secteur 1 et 2	Nord	Bonne	N
8	Secteur 1, 2 et 3	Nord	Bonne	N
9	Secteur 1 et 3	Nord	Bonne	N
10	Zone est de la parcelle	Est	Bonne	N

12.1.1.1.7 INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES ARGENTIQUES

PELLICULE 1				
N°	OBJET	ORIENTATION	QUALITE	MIRE
1	Secteur 1, sondage 2, coupe ouest	Ouest	travail	O
2	Secteur 1, sondage 2, coupe ouest, partie supérieure jusqu'à US 1080	Ouest	bonne	O
3	Secteur 1, sondage 2, coupe ouest, partie supérieure jusqu'à US 1080	Ouest	bonne	O
4	Secteur 1, sondage 2, coupe est, partie supérieure jusqu'à US 1080	Ouest	bonne	O
5	Secteur 2, US 2003	Sud	bonne	N
6	Secteur 2, US 2004	Sud	bonne	N
7	Secteur 1, US 1018	Ouest	bonne	O
8	Secteur 1, US 1018	Ouest	bonne	O
9	Secteur 1, US 1020	Ouest	bonne	O
10	Secteur 1, US 1020	Ouest	bonne	O
11	Secteur 1, sondage 2, coupe ouest, US 1016	Ouest	bonne	N
12	Secteur 1, sondage 2, coupe ouest, US 1016	Ouest	bonne	O
13	Secteur 1, sondage 2, coupe ouest, US 1016	Ouest	bonne	O
14	Secteur 2, US 2015	Sud	bonne	N
15	Secteur 2, US 2015	Sud	bonne	O
16	Secteur 2, US 2015	Est	bonne	O
17	Secteur 2, US 2016	Sud	bonne	O
18	Secteur 2, US 2007	Sud	bonne	O
19	Secteur 2, US 2007	Sud	bonne	O
20	Secteur 2, US 2003/2004	Nord	bonne	O
21	Secteur 2, US 2004/2007	Nord	bonne	O
22	Secteur 2, US 2007	Est	travail	N
23	Secteur 2, US 2007	Est	bonne	N
24	US 1016	Ouest	bonne	O
25	Détail US 1041	Ouest	bonne	O
26	Secteur 2, US 2025/2026	Nord	bonne	O
27	Secteur 2, US 2025/2026	Sud	bonne	O
28	Secteur 2, US 2025/2026	Ouest	bonne	O
29	Secteur 2, coupe nord du sondage, US 2013, 2017, 2020, 2024	Nord	bonne	O
30	Secteur 2, coupe nord du sondage, US 2013, 2017, 2020, 2024	Nord	bonne	O
31	Secteur 2, US 2026, 2029	Nord	bonne	O
32	Secteur 2, US 2026, 2029, 2030	Sud	bonne	O
33	Secteur 2, coupe ouest du sondage US 2026, 2027, 2029, 2030	Ouest	bonne	O
34	Secteur 2, US 2027, 2029, 2030	Est	travail	N
35	Secteur 2, coupe est du sondage	Est	travail	N
36	Secteur 2, US 2030, 2033	Sud	bonne	O
37	Secteur 2, US 2030, 2033	Sud	bonne	O
38	Secteur 2, US 2030, 2033	Sud	bonne	O

PELLICULE 2				
N°	OBJET	ORIENTATION	QUALITE	MIRE
1	Secteur 2, coupe est du sondage, US 2033, 2035	Est	bonne	O
2	Secteur 2, coupe est du sondage, US 2033, 2035	Est	bonne	O
3	Secteur 2, coupe nord du sondage	Nord	bonne	O
4	Secteur 2, prise des sols de galets pour redressement	Verticale	travail	N
5	Secteur 2, prise des sols de galets pour redressement	Verticale	travail	N
6	Secteur 2, prise des sols de galets pour redressement	Verticale	travail	N
7	Secteur 2, prise des sols de galets pour redressement	Verticale	travail	N
8	Secteur 2, prise des sols de galets pour redressement	Verticale	travail	N
9	Secteur 2, prise des sols de galets pour redressement	Verticale	travail	N
10	Secteur 2, prise des sols de galets pour redressement	Verticale	travail	N
11	Secteur 2, prise des sols de galets pour redressement	Verticale	travail	N
12	Secteur 2, prise des sols de galets pour redressement	Verticale	travail	N
13	Secteur 2, prise des sols de galets pour redressement	Verticale	travail	N
14	Secteur 2, prise des sols de galets pour redressement	Verticale	travail	N
15	Secteur 2, prise des sols de galets pour redressement	Verticale	travail	N
16	Secteur 2, prise des sols de galets pour redressement	Verticale	travail	N
17	Secteur 2, US 2003, 2004, 2007	Nord	bonne	N
18	Secteur 2, US 2003, 2004, 2005, 2007	Est	travail	N
19	Secteur 2, US 2015	Nord	bonne	N
20	Secteur 2, US 2015	Nord	bonne	N
21	Secteur 2, coupe ouest du sondage	Ouest	bonne	N
22	Secteur 2, coupe est du sondage	Est	bonne	N
23	Secteur 2, coupe est du sondage	Est	travail	N
24	Secteur 2, coupe sud du sondage	Sud	travail	N
25	Secteur 2, coupe nord du sondage	Nord	travail	N
26	Secteur 2, coupe nord du sondage	Nord	bonne	N
27	Secteur 2, coupe nord du sondage	Nord	travail	N
28	Secteur 2, coupe ouest du sondage	Ouest	bonne	N
29	Secteur 2, coupe est du sondage	Est	travail	N
30	Secteur 2, coupe est du sondage	Est	travail	N
31	Secteur 2, coupe nord du sondage	Nord	travail	O
32	Secteur 2, coupe nord/est du sondage	Nord	travail	O
33	Secteur 2, coupe nord/ouest du sondage	Nord	travail	O
34	Secteur 2, coupe sud/est du sondage	Sud	bonne	O
35	Secteur 2, coupe nord/est du sondage	Nord	bonne	O
36	Secteur 2, coupe sud/est du sondage	Est	travail	O
37	Secteur 1, US 1093	verticale	bonne	N
38	Secteur 1, US 1093	Verticale	bonne	N

12.1.1.1.8 INVENTAIRE DES US

N° US	Sous, coupé par	Sur, coupe	Equivalent	Description	Interprétation
1000				Décapage secteur 1	
1001	1002	Terre végétale		Remblai de terre végétale	Fosse qui vient couper les derniers niveaux d'abandon
1002	1011-1021-1023-1026	Terre végétale / 1001-1010-1019	1027 ?	Niveau constitué de nodules de mortier blanc et jaune, de pierres et de fragments de tuiles et de briques	Niveau de démolition, remblai qui marque l'abandon des constructions sur le secteur 1
1003	1010-1011	Décapage		Creusement rempli de déchets de démolition (mortier, pierre, tuiles, briques)	Fosse qui vient couper les derniers niveaux d'abandon
1004	1005-1006-1018	Décapage	1005 ?	Niveau composé de déchets de démolition (mortier, pierre, briques, tuiles). Ressemble beaucoup à l'US 1002 mais pas de relation stratigraphique visible ni en coupe ni en fouille	Niveau de démolition, remblai qui marque l'abandon des constructions sur le secteur 1
1005	1020	1004-1008	1004 ?	Niveau également composé de déchets de démolition. Ressemble beaucoup à l'US 1005	Comblement de la tranchée de récupération du mur 1020
1006	1009-1040	1004-1007-1018-1071 / 1020		Gros niveau d'argile rouge provenant vraisemblablement de curage de fossés, épais d'une vingtaine de centimètres	sol appartenant aux dernières phases d'occupation du secteur 1
1007	1006	Décapage		Niveau brun limono-sableux composé de déchets alimentaires, principalement des coquillages et des restes de poissons	Fosse poubelle
1008	1005-1071	Décapage		Niveau de terre limoneuse brune	Remblai qui recouvre les derniers niveaux d'abandon
1009	1050-1064-1065-1070	1006-1014-1033-1036-1040	1017-1049-1053 et 1072	Niveau de grave composé de sable relativement grossier de couleur gris à gris foncé, légèrement limoneux, et de galets de silex de calibre assez régulier	Remblai qui vient entièrement scellé les niveaux les plus anciens du secteur 1 ainsi que les creusements 1066 et 1070
1010	1002	1000 / 1003-1019		Niveau composé d'un vrac de pierres et de galets avec également de petites poches de cendres localisées. Présence de charbons de bois et des coquillages	Fosse qui vient couper les derniers niveaux d'abandon
1011	1015	1002-1021 / 1003		Niveau meuble constitué principalement de tuiles mais aussi de pierres et de sable, comprenant également beaucoup de déchets alimentaires	Niveau de démolition lié à l'abandon des constructions dans le secteur 1
1012	1033	Décapage / 1029		Niveau de cendre très épais, de couleur gris/rose, meuble. Présence de charbons de bois, de faune et de coquillages	Fosse (vidange de foyer)
1013	1038-1046	1023	206 (diag 2002)	Niveau de dalles calcaires, simplement équarries. Présence de pierres de réemploi caractérisées par la présence d'éléments métalliques. US localisée au centre du secteur 1	Niveau de sol contemporain des phases d'occupations intermédiaires
1014	1009	1015-1044-1046-1047-1048	203 (diag 2002)	Niveau blanc, compact, composé de calcaire concassé localisé dans la partie sud du secteur 1	Premier niveau de sol des phases d'occupations intermédiaires
1015	1014-1009	1011-1016	1047 ?	Niveau d'argile rouge, compact, peu épais	Sol que l'on retrouve dans la partie centrale du secteur 1 et qui appartient aux niveaux d'occupations intermédiaires
1016	1015	1002-1023	1046 ?	Niveau de limon cendreux de couleur brun	Niveau d'occupation sur le sol 1015
1017	1050-1064-1065-1066-1070	1015-1033-1036-1040	1009-1049-1053/1072	Niveau de grave composé de sable relativement grossier de couleur gris à gris foncé, légèrement limoneux, et de galets de silex de calibre assez régulier	Remblai qui vient entièrement scellé les niveaux les plus anciens du secteur 1
1018	1006	1004		Niveau de cendre localisé le long de la coupe ouest du secteur 1. Présence de nodules de mortier	Niveau d'occupation sur le sol 1006. Dernières phases d'occupation

1019	1002-1010 ?	Terre végétale		Niveau limoneux brun, meuble. Présence de poches de cendre par endroit ainsi que de nombreux déchets alimentaires (coquillages, poissons, ...)	Fosse qui vient couper les derniers niveaux d'abandon
1020	1006	1005		Creusement d'orientation est-ouest, localisé dans l'extrémité nord du secteur 1, qui coupe le sol 1006	Tranchée de récupération d'un mur
1021	1011	1002-1024		Niveau de cendre, de couleur pourpre, légèrement compacté qui vient en partie sceller l'US 1011. Présence de coquillages.	Remblai (vidange de foyer ou de restes d'un repas) ou niveau d'occupation lié à la destruction des dernières constructions
1022	1026	Terre végétale / 1027		Niveau de cendre viloteux clair. Présence de charbon de bois	Dernier niveau d'occupation au-dessus des phases d'occupation intermédiaires
1023	1013-1016-1028-1037-1038-1041-1046	1002-1026-1032-1034		Niveau limono-cendreuse, de couleur brun, très riche en mobilier de toute sorte, que l'on retrouve dans les coupes est et ouest du secteur 1	Niveau d'occupation. Phase intermédiaire
1024	1021	1002		Niveau blanc, compact, composé de calcaire concassé, non fouillé car uniquement visible dans la coupe ouest	Niveau de sol
1025		1021		Niveau sableux brun, meuble. Présence de déchets alimentaires.	Fosse
1026	1023	1002-1022		Niveau argileux de couleur gris, compact. Présence de nodules d'argile gris/blanc plus ou moins importants	Niveau de sol appartenant aux phases d'occupations intermédiaires
1027	1022	Terre végétale	1002 ?	Creusement uniquement visible sur une toute petite surface, localisé le long de la coupe ouest à l'extrémité sud du secteur 1, rempli de déchets de démolition identiques à ceux de l'US 1002	Niveau de destruction
1028	1037	1023		Niveau limoneux brun, présence de pierres calcaires, de galets et de tuiles	Remblai
1029	1012-1031	Décapage		Creusement plus ou moins perpendiculaire à la coupe est du secteur 1 rempli de déchets de démolition (pierres, mortier, tuile)	Creusement qui pourrait faire penser à la tranchée de récupération d'un mur mais que l'on ne retrouve pas dans la coupe ouest
1030	1031-1032-1034	Décapage		Niveau limoneux de couleur brun foncé, localisé dans la partie sud du secteur 1 dans la coupe est. Présence de fragments de tuiles disposées à plat	Niveau de destruction qui scelle une partie des niveaux d'occupations intermédiaires
1031	1034	Décapage-1030 / 1029		Niveau limoneux, de couleur brun, plus ou moins cendreuse par endroit. Présence d'une poche plus cendreuse dans son extrémité nord	Niveau d'abandon / derniers niveaux d'occupation des phases intermédiaires
1032	1023-1041?	1030-1034?		Niveau très cendreuse de couleur violet clair, légèrement induré. Présence de charbons de bois	Niveau d'occupation des phases intermédiaires
1033	1009-1036	1000 / 1012-1035	1002 ?	Niveau de démolition localisé dans la coupe est composé de nodules de mortier blanc et jaune, mais relativement compact. Ressemble beaucoup à l'US 1002 de part son aspect et sa composition	Fait penser à un niveau de démolition de part son aspect et sa composition mais se présente sous aspect induré comme si on avait circulé dessus.
1034	1023-1032?	1030-1031		Niveau très cendreuse, meuble, dans les tons rouges, homogène, présence de charbons de bois	Niveau d'occupation appartenant aux phases intermédiaires
1035	1033	Décapage		Creusement d'environ 30 cm de diamètre et d'une dizaine de centimètres de profondeur, localisée dans la coupe est du secteur 1 rempli de tessons appartenant principalement à une même céramique	Petite fosse dépotoir
1036	1009	1033	1040 ?	Fin niveau de mortier jaune, localisé dans la coupe est	Niveau de sol ???, de travail ou d'abandon
1037	1044	1023-1028-1038	1039 ?	Niveau cendreuse violet clair, compact voire légèrement induré, localisé dans la coupe ouest mais dont on retrouve des exemples similaires dans la coupe est à d'autres altitudes	Niveau d'occupation, de circulation ou recharge de sol. Phase intermédiaire
1038	1037	1013-1023		Niveau de sable, compact de couleur jaune/vert sur lequel vient s'installer les dalles calcaires (US 1013). US localisée dans la coupe ouest et que l'on ne retrouve par ailleurs	Niveau de sol, préparation pour la mise en place du dallage 1013 ?

1039	1042	1041	1037 ?	Niveau de cendre violet clair, compact, ressemble à l'US 1037, localisé dans la coupe est. Présence charbons de bois	Niveau d'occupation. Phase intermédiaire
1040	1009	1006	1036 ?	Fin niveau de mortier jaune, localisé dans la coupe ouest sous le sol d'argile rouge (US 1006). Identique à l'US 1036. Relation stratigraphique ????	Niveau de sol ???, de travail ou d'abandon
1041	1039-1042	1032?-1023		Niveau de mortier, blanc, induré, localisé dans la coupe est sans équivalence apparante dans la coupe ouest	Niveau de sol ou recharge du sol 1042 appartenant aux phases d'occupations intermédiaires
1042	1043	1039-1041	1044 ?	Niveau de sable et de gravier de couleur beige, compact, homogène	Niveau de sol appartenant aux phases d'occupations intermédiaires
1043	1045-1046	1042		Niveau limoneux brun. Présence d'un peu de cendre et de charbons de bois et quelques nodules de sable couleur rouille. US très riche en faune notamment coquillages et poissons	Niveau d'occupation appartenant aux phases intermédiaires
1044	1014	1037	1042 ?	Niveau de sable et de gravier de couleur jaune, compact, localisé dans la coupe ouest	Niveau de sol appartenant aux phases d'occupations intermédiaires.
1045	1046	1043		Niveau limoneux brun. Présence de nombreux déchets alimentaires principalement coquillages et poissons	Niveau d'occupation appartenant aux phases intermédiaires
1046	1014-1047	1013-1023-1043-1045		Niveau limoneux, brun. Présence de blocs calcaires, de galets, de graviers et de fragments de tuiles	Remblai
1047	1014-1048	1046	1015 ?	Niveau d'argile rouge, compact localisé dans la coupe esst. Présence pierres calcaires et de galets. Ressemble à l'US 1015 mais pas de relation stratigraphique directe.	Niveau de sol appartenant aux phases d'occupations intermédiaires
1048	1014	1047		Niveau de cendre de couleur violet clair à rouge, compact, localisé dans la coupe est	Niveau d'occupation sur le sol 1014
1049	1050	1014-1015	1009-1017-1053-1072	Niveau de grave composé de sable relativement grossier de couleur gris à gris foncé, légèrement limoneux, et de galets de silex de calibre assez régulier	Remblai qui vient entièrement scellé les niveaux les plus anciens du secteur 1
1050	1051-1059-1061-1069	1009	1076-207 (diag 2002)	Niveau de sable rosé, meuble, homogène. Présence de petits graviers.	Remblai. Fin des phases anciennes
1051	1052	1050	1077-208 (diag 2002)	Niveau compact, homogène, composé de petits galets de calibre régulier, reposant sur un sable de couleur vert	Niveau de sol appartenant aux phases anciennes
1052	1059	1051 / 1069 ?		Niveau de sable fin, jaune, meuble, qui change de couleur par endroit passant dans les tons gris où l'on retrouve des charbons de bois. Présence de quelques lentilles d'argile rouge et des poches de sable brun (percolation?)	Remblai ?, niveau de préparation pour le sol supérieur (US 1051) ?
1053	1070	1061 ?	1009-1017-1049-1072	Niveau de grave meuble, composé de sable relativement grossier de couleur gris à gris foncé et de galets de silex.	Remblai qui vient combler le creusement (tranchée de récupération d'un mur ou d'une cloison en matériaux périssables) 1070 visible dans les coupes nord et sud du sondage 1
1054	1057	1053-1062		Niveau de sable, fin, meuble de couleur jaune. Présence de blocs calcaires de différentes dimensions. US localisée dans la partie nord du sondage 1	Indéterminé (remblai ???, sablière ???)
1055	1056-1057 ?	1053-1064-1065 / 1066-1070		Niveau de grave très meuble composé d'un sable jaune relativement grossier et de galets d'un calibre inférieur à ceux rencontrés jusqu'à présent	Remblai, comblement du creusement 1056
1056	1068-1057 ?	1055		Creusement parallèle à la coupe est du sondage 1, identifiable principalement grâce à son comblement	Tranchée de récupération d'un mur ou d'une structure en matériaux périssables.
1057	Non fouillé	1054-1055 -1058-1062-1063-1067-1068 / 1056 ?	1083-212 (diag 2002)	Niveau argilo-limoneux de couleur brun, compact, coquillé (présence d'innombrables fragments de coquillages)	Niveau de sol appartenant aux phases anciennes
1058	1057-1063	1062		Niveau composé de briquesdisposées à plat d'orientation générale nord-sud avec un léger décalage nord-est/sud ouest avec un angle plus ou moins droit	Lambeau d'une niveau de sol ? Reste d'un foyer de cheminée ?

1059	1060-1061	1050-1052	1078-209 (diag 2002)	Niveau de sable brun, homogène, relativement compact en comparaison avec les autres niveaux sableux rencontrés jusqu'à présent. US microstratifiées	Remblai ? Niveaux de sol ou de circulation extérieurs ? Appartenant aux phases anciennes
1060	1061	1059 / 1070		Niveau de grave (sable + galets) relativement compact. Présence de fragments de tuiles et de briques qui va en s'épaississant vers le sud	Remblai qui vient rattraper le pendant nord-sud
1061	1053-1062	1050-1059-1060	1078-209 ? (diag 2002)	Niveau de sable brun, homogène, relativement compact lui aussi. US microstratifiées ressemble beaucoup à l'US 1059 qu'elle rejoint d'ailleurs dans la partie nord du sondage 1 où il devient difficile de les différencier	Remblai ? Niveaux de sol ou de circulation extérieurs ? Appartenant aux phases anciennes
1062	1054-1057-1058-1063	1061		Niveau de grave (sable + galets) relativement compact voire induré. Les galets sont bien pris les uns dans les autres et de ce fait relativement difficiles à enlever	Niveau de sol extérieur
1063	1057	1058-1062		Niveau blanc, homogène, induré constitué de calcaire concassé. US localisée dans la quart sud-ouest du sondage 1. Présence également de deux blocs calcaires de fonction indéterminé	Niveau de sol appartenant aux phases anciennes
1064	1055	1009 / 1066	1065 ?	Niveau de sable orange, meuble, hétérogène avec de petits graviers blancs. Non fouillé car seulement visible dans la coupe est du sondage 1	Indéterminé. Niveau de sol ???, de travail ou d'abandon
1065	1055	1009 / 1066	1064 ?	Niveau de sable orange, assez grossier, meuble, hétérogène avec de petits graviers blancs. Non fouillé car seulement visible dans la coupe est du sondage 1	Indéterminé. Niveau de sol ???, de travail ou d'abandon
1066	1055	1009		Creusement, non perçu à la fouille mais nettement visible dans la coupe est du sondage 1	Tranchée de récupération d'un mur ou d'une structure en matériaux périssables.
1067	1057	1068		Blocs calcaires grossièrement équarris seulement visibles dans les coupes nord et sud du sondage 1, disposés à plat, d'orientation nord-sud	Restes d'un mur ou d'une sablière pour la construction d'une structure en matériaux périssables
1068	1057-1067	1053-1056		Niveau argileux, brun, compact, homogène que l'on retrouve au contact des blocs calcaires composant l'US 1067	Restes du blocage ou du liant constituant un mur, une sablière ou leurs fondations
1069	1052	1050		Niveau argilo-limoneux, brun, compact, contenant également des pierres calcaires et des fragments de tuiles. US localisées le long de la coupe ouest	Comblement d'un éventuel creusement ou d'une fosse ?
1070	1055-1060	1009		Creusement que l'on retrouve à la fois dans les coupes nord et sud du sondage 1. Non visible au moment de la fouille	Tranchée de récupération d'un mur ou d'une structure en matériaux périssables.
1071	1006	1008		Niveau limoneux, brun, compact comprenant des tessons de céramiques, des fragments d'os, de coquillages et de verre	Niveau d'occupation sur le gros sol d'argile rouge (US 1006) appartenant aux dernières phases d'occupation du site
1072	1073-1088	1014	1009-1017-1049-1053 204 (diag 2002)	Niveau de grave (sable + galets) visible dans les coupes est, nord et ouest sondage 2	Remblai qui vient combler le creusement (tranchée de récupération d'un mur ou d'une cloison en matériaux périssables) 1070 visible dans les coupes nord et sud du sondage 1
1073	1074-1077-1096-1097	1072	204 (diag 2002)	Niveau de calcaire blanc concassé, compact, assez fin visible dans différentes coupes du sondage 2	Niveau de sol ou recharge appartenant aux phases anciennes
1074	1075-1076	1073-1096	204 (diag 2002)	Niveau de grave (sable + galets), visible dans différentes coupes du sondage 2	Remblai
1075	1076	1074	205 (diag 2002)	Niveau de calcaire blanc, concassé, induré, plus épais que l'US 1073, visible dans la coupe ouest du sondage 2	Niveau de sol appartenant aux phases anciennes
1076	1077-1087	1074-1075-1096	1050-207 (diag 2002)	Niveau de sable rosé, meuble, homogène. Ressemble beaucoup à l'US 1050 fouillée dans le sondage 1. Visible dans différentes coupes du sondage 2	Remblai
1077	1078-1088	1073-1076-1087-1097	1051	Niveau de sable vert qui, en coupe, ressemble beaucoup à l'US 1051 fouillée dans le sondage 1. Visible dans différentes coupes du sondage 2	Niveau de sol extérieur si bien identique à US 1051

1078	1079-1080	1077	1059-1061-209 (diag 2002)	Niveau de sable brun, meuble, homogène. Ressemble beaucoup aux niveaux de sable 1059 et 1061 visibles dans le sondage 1, sans la microstratification. US visible dans différentes coupes du sondage 2	Niveau de sol si identique aux US 1059-1061 ou remblai
1079	1080	1078		Fin niveau blanc constitué de calcaire concassé, induré, visible dans la coupe ouest du sondage 2	Niveau de sol appartenant aux phases anciennes d'occupation du site
1080	1081-1089-1091	1078-1079-1088	1062 ?-209 (diag 2002)	Gros niveau de grave (sable + galet) visible dans différentes coupes du sondage 2	Remblai qui vient certainement sceller les premiers niveaux d'occupations du site
1081	1082-1083	1080 / 1094	210 (diag 2002)	Niveau de sable grossier avec quelques galets, visible dans différentes coupes du sondage 2	Remblai appartenant aux premières phases d'occupation du site
1082	1081	1083	211 (diag 2002)	Niveau de sable, fin, meuble, homogène de couleur vert, visible dans la coupe ouest du sondage 2	Remblai qui vient rattraper le pendage vers le sud de l'US 1083
1083	1084	1081-1082-1094	1057-212 (diag 2002)	Niveau argilo-limoneux, brun, compact, coquillé. Ressemble beaucoup à l'US 1057 dont c'est certainement la suite. Visible dans les coupes ouest et nord du sondage 2	Niveau de sol. Premier niveau d'occupation du site
1084	1085-1086-1093	1083		Niveau de bri, couleur allant du brun au bleu caractéristique, très plastique, très humide. Présence de bois. US visible dans les coupes nord et ouest du sondage 2	Remblai volontaire. Premières phases de construction sur le site
1085	1093	1084		Niveau de sable, fin, meuble de couleur gris. US localisé dans la moitié sud du sondage 2 et visible dans la coupe nord	Remblai volontaire. Calage des bois US 1093 ?
1086	Non fouillé	1084-1085-1093		Niveau brun, compact, homogène composé de matières organiques végétales (herbe, feuilles, bois, bois en décomposition), atteint au fond du sondage 2	Remblai volontaire en relation avec la première occupation du site
1087	1077	1076		Niveau sableux de couleur brun, homogène, visible dans différentes coupes du sondage 2	Remblai ?
1088	1080	1072-1077		Niveau limoneux, brun, compact, avec de quelques petits galets. US localisée dans la coupe est du sondage 2	Indéterminé
1089	1090-1091	1080		Niveau de sable, meuble, homogène, de couleur gris/vert avec quelques galets. US localisée dans la coupe est du sondage 2	Remblai ?
1090	1091	1089		Important niveau de grave, meuble, avec de nombreux galets de toutes tailles et un peu de sable gris foncé. US localisé dans la coupe est du sondage 2	Remblai
1091	1091-1092-1095	1080-1089-1090		Niveau très hétérogène composé de poches de grave (sable + galets), de sable, de galets et de fragments de niveau coquillé. US localisée dans la coupe est du sondage 2	Comblement de la tranchée de récupération US 1094
1092	1093	1091-1095		Fin niveau très noir, meuble, visiblement organique dans lequel nous avons retrouvé un morceau de cuir et un outil en os ou en corne. US localisée dans la coupe est du sondage 2 entre la coupe et les bois (US 1093)	Niveau d'occupation lié à l'installation des pièces de bois (US 1093)
1093	1086	1084-1085-1092		US constituée de plusieurs morceaux de bois en excellent état de conservation localisés le long de la coupe est, de différentes dimensions, le plus grand faisant plus d'un mètre de long, et de différentes formes puisque nous avons aussi bien des planches que des rondins. Tous ces bois, sauf un qui pourrait constituer une sorte de solive, sont orientés selon un axe nord-sud. L'ensemble constitue visiblement un aménagement volontaire, hypothèse renforcée la présence d'une grosse pièce métallique	Constructions liées à la première occupation du site
1094	1083	1091		Coup de sabre, visible dans la coupe nord du sondage 2, et dans l'axe des bois (US 1093) sur lequel vient s'appuyer le sol coquillé (US 1083) laissant ainsi supposer la présence d'une construction certainement en matériaux périssables.	Tranchée de récupération d'une construction en matériaux périssables (vraisemblablement du bois)
1095	1092	1091		Niveau de sable, fin, meuble, homogène, de couleur gris. US localisée dans la coupe est du sondage 2	Remblai ?

1096	1074-1076-1097	1073		Niveau limoneux, brun, hétérogène, composé principalement de déchets alimentaires (coquillage). US localisée dans la coupe nord du sondage 2	Niveau d'occupation ou petite fosse poubelle
1097	1077	1073-1096		Niveau de sable, homogène, meuble, de couleur brun, visible dans les coupes nord et est du sondage 2	Remblai ?
2000		2001		limon brun	Terre végétale
2001	2000	2002, 2008		limon et gravier blanc	niveau de chantier du mur de parcelle
2002	2001, 2008	2013	2006	limon sableux marron gris	remblai
2003	2002	2004		mortier blanc	rechappage d'un sol de galet par un mortier
2004	2003, 2014	2017	2007	niveau de galets gris	sol
2005	décapage		2011	sable limoneux gris	remblai
2006	2008	2003, 2012, 2014	2002	limon sableux marron gris	remblai
2007	2006, 2014	2017	2004	niveau de galets gris	sol
2008	2001	2002		limon brun	Terre végétale
2009	2001	2010, 2004		limon brun	remblai
2010	2009	2004, 2011		limon sableux gris jaune	remblai
2011	2010	2004		sable jaunâtre et galets	remblai ?
2012	2006	2015		limon sableux jaunâtre meuble	niveau d'occupation du sol 2015
2013	2006	2017		limon gris jaune homogène	remblai
2014	2006	2004, 2007		limon sableux marron gris clair	niveau d'occupation du sol 2004, 2007
2015	2012			niveau de galets gris	sol
2016	2002, 2006, 2013, 2018, 2019			bloc de calcaire et de mortier	fondation ou mur
2017	2002, 2006, 2013	2020, 2022, 2023, 2024		limon meuble gris clair	remblai ?
2018	2019	2016		limon sableux rouge orangé	comblement de la tranchée du mur 2016
2019	2015	2018		limon brun meuble	comblement de la tranchée du mur 2016 ?
2020	2017	2021, 2024, 2032		sable jaune et galets	remblai
2021	2020	2022, 2026		sable très fin jaune beige meuble	remblai ?
2022	2021	2025, 2026, 2029, 2031, 2033, 2035, 2048		sable argileux brun compact	comblement d'une tranchée de cloison 2048 ?
2023	2017	2024, 2025, 2047		limon argileux brun rougeâtre et poches de sable, compact, galets et pierres calcaires	comblement de la tranchée de fondation du mur 2024
2024	2017, 2020, 2023	2026, 2029, 2047		blocage de pierres calcaire, quelques galets, un peu d'argile rouge en liant	fondation ou mur
2025	2020, 2022, 2023, 2047	2027		argile rouge compacte hétérogène, quelques galets et pierres calcaires	recharge ou remblai
2026	2021, 2024, 2027, 2032	2029	2028	sable fin gris jaune et gros galets de lest	remblai dans la partie nord du sondage
2027	2022, 2025	2031, 2036		limon sableux brun rouge, beaucoup de galets de petit module, meuble, hétérogène	remblai dans la partie sud du sondage
2028	2024	2029	2026	gros galets de lest dans 2026	recharge
2029	2026, 2028	2033, 2042		argile sableuse et limoneuse brune et pierres calcaires, fragments de mortier	niveau de démolition au nord du sondage ?
2030	2024, 2027, 2031, 2033	2036		alignement de blocs calcaire	reste de fondation de cloison ?
2031	2027	2030, 2036		sable fin jaune et galets	calage des blocs 2030 ?
2032	2020, 2021	2024, 2026		sable marron, nodules d'argile et pierres	remblai

2033	2029, 2030	2034, 2035	2036	argile rouge compacte	remblai, préparation pour sol ?
2034	2033	2035		sable gris meuble et bloc calcaire	recharge pour rattraper le pendage
2035	2022, 2033, 2034, 2036, 2042	2038, 2039		argile brun vert, compact, hétérogène avec nodules de mortier jaune, grosse poche de sable	remblai
2036	2030, 2031, 2022	2035	2033	argile rouge	remblai, préparation pour sol ?
2037	2027	2031, 2035, 2036		limon argileux brun	perturbation d'une racine
2038	2035, 2050	2039, 2040		sable induré et calcaire pilé	sol
2039	2035, 2038	2038, 2040		sable brun fin meuble et gros galets	recharge de sol pour rattraper un pendage
2040	2038, 2039	2041		sable de grave gris clair meuble et galets	remblai
2041	2040	2043		sable fin jaune clair	poche de sable
2042	2029, 2033	2035		argile marron foncé et poches de sable or induré	?
2043	2022, 2041	2044		sable or induré et pierres calcaire et galets	remblai
2044	2043	2045		gravier calcaire compact et glaise chocolat	sol
2045	2044			argile pure brune compact	niveau de remblai ou dépôt naturel ?
2046	2047, 2049	2033, 2036, 2038, 2043		creusement	trou de poteau
2047	2023, 2024	2046		limon argileux brun rouge compact et pierres calcaires	comblement de trou de poteau
2048	2022	2025, 2026, 2027, 2031, 2033, 2042		creusement	cloison
2049	2035	2038, 2046		argile marron compact	comblement de la tranchée de fondation du trou de poteau
2050	2035	2038		zone indurée de 2038	sol
2051	terre végétale	2017		trou	perturbation moderne
2052	2001			mur	mur de parcelle
3000				terre végétale	décapage
3001		3002		moellons calcaires, mortier jaune	mur
3002	3002, 3005	3003		pierres de taille moyen appareil	mur ou bouchage de porte
3003	3002	3004?		moellons moyejn appareil bien taillés et moellons à peine équarris	mur
3004	3003			Pierre de taille moyen appareil	mur ?
3005		3002		limon gris brun meuble	fosse ? ou niveau d'occupation
3006	3003			sable jaune	

12.1.1.1.9 *INVENTAIRE DES ISOLATS*

n° US	n° isolat	description mobilier	matière	nombre
1000	1	Embout de tuyau de pipe décoré en terre cuite blanche	ceram	1
1000	2	Fragment de tuyau de pipe décoré en terre cuite blanche	ceram	1
1000	3	Elément de tableterie	os	1
1000	4	Perle en pâte de verre dans les tons orangé	verre	1
1000	5	Sceau ?	allcuivre	1
1000	6	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	13
1000	7	Monnaie	allcuivre	1
1000	8	Monnaie	allcuivre	1

n° US	n° isolat	description mobilier	matière	nombre
1002	1	Fragment de tuyau de pipe décoré en terre cuite blanche	ceram	1
1002	2	Monnaie	allcuivre	1
1003	1	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	1
1004	1	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	1
1006	1	Monnaie	allcuivre	1
1008	1	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	7
1008	2	Monnaie	allcuivre	1
1008	3	Monnaie	allcuivre	1

n° US	n° isolat	description mobilier	matière	nombre
1009	1	Poids monétaire ?	allcuivre	1
1009	2	Dès à jouer	os	1
1009	3	Epingle	argent	1
1009	4	Monnaie	allcuivre	1
1011	1	Fourneau de pipe décoré en terre cuite blanche	ceram	1
1011	2	Fragment de tuyau de pipe décoré en terre cuite blanche	ceram	1
1011	3	Fragment de tuyau de pipe décoré en terre cuite blanche	ceram	1
1011	4	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	3

n° US	n° isolat	description mobilier	matière	nombre
1011	5	Rondelle de bronze percée (élément de tourne broche ?)	allcuivre	1
1012	1	Epingle	argent	1
1016	1	Assiette décoré, glaçure jaune claire, décor glaçure marron et bleu	ceram	4
1023	1	Fourneau de pipe décoré en terre cuite blanche	ceram	1
1023	2	Fourneau de pipe décoré en terre cuite blanche	ceram	1
1023	3	Embout de tuyau de pipe décoré en terre cuite blanche	ceram	1
1023	4	Fragment de tuyau de pipe décoré en terre cuite blanche	ceram	1
1023	5	Fragment de tuyau de pipe décoré en terre cuite blanche	ceram	1

n° US	n° isolat	description mobilier	matière	nombre
1023	6	Fragment de tuyau de pipe décoré en terre cuite blanche	ceram	1
1023	7	Fragment de tuyau de pipe décoré en terre cuite blanche	ceram	1
1023	8	Fragment de tuyau de pipe décoré en terre cuite blanche	ceram	1
1023	9	Perle en pâte de verre entière	verre	1
1023	10	Perle en pâte de verre brisée en deux	verre	3
1023	11	Bouton ?	allcuivre	1
1023	12	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	7
1023	13	Monnaie	allcuivre	1

n° US	n° isolat	description mobilier	matière	nombre
1023	14	Monnaie	allcuivre	1
1025	1	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	2
1032	1	Epingle	argent	1
1032	2	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	1
1032	3	Monnaie	allcuivre	1
1033	1	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	1
1034	1	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	1
1034	2	Monnaie	allcuivre	1

n° US	n° isolat	description mobilier	matière	nombre
1035	1	Fragments d'un grand pot	ceram	
1042	1	Perle en pâte de verre légèrement abîmée	verre	1
1042	2	Bord de pot avec une anse, pâte claire, présence d'une glaçure verte interne-externe		
1042	3	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	1
1043	1	Fragment de tuyau de pipe décoré en terre cuite blanche	ceram	1
1043	2	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	4
1043	3	Monnaie	allcuivre	1
1043	4	Monnaie	allcuivre	1

n° US	n° isolat	description mobilier	matière	nombre
1046	1	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	1
1050	1	Pot à cuire à panse globulaire avec une anse et un bec verseur, archéologiquement complet, pâte claire présence de points de glaçure verte et de traces de feu	ceram	7
1052	1	Monnaie	allcuivre	1
1053	1	Monnaie	argent	1
1092	1	Epissoir ?	os	1
1092	2	Fragment de cuir	organiqu	1
2000	1	Fourneau de pipe décoré en terre cuite blanche	ceram	1
2000	2	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	5

n° US	n° isolat	description mobilier	matière	nombre
2000	3	Monnaie	allcuivre	1

n° US	n° isolat	description mobilier	matière	nombre
2002	1	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	2

n° US	n° isolat	description mobilier	matière	nombre
2005	1	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	1

n° US	n° isolat	description mobilier	matière	nombre
2006	1	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	3

n° US	n° isolat	description mobilier	matière	nombre
2009	1	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	3

n° US	n° isolat	description mobilier	matière	nombre
2009	2	Monnaie	allcuivre	1

n° US	n° isolat	description mobilier	matière	nombre
2010	1	Bord de pot, pâte blanche, glaçure vert foncé	ceram	3

n° US	n° isolat	description mobilier	matière	nombre
2010	1	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	1

n° US	n° isolat	description mobilier	matière	nombre
2010	2	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	2
2013	1	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	1
2015	1	Fragments de tuyaux de pipes non décorés en terre cuite blanche	ceram	1
2022	1	Monnaie	allcuivre	1
3000	1	Fourneau de pipe décoré en terre cuite blanche	ceram	1
3000	2	Monnaie	allcuivre	1
3005	1	Réchauffoir en céramique, pâte claire, trace de glaçure	ceram	9

Cliché 1 : Vue générale du site, vue vers le nord	72
Cliché 2 : US 1093, vue vers le sud. Assemblage des bois, pièce orientée est-ouest (solive ?), vue vers le sud	72
Cliché 3 : US 1093, vue vers le nord.....	72
Cliché 4 : US 1093, assemblage des planches et pièce métallique	73
Cliché 5 : Pierre de lest et US 1093 (détail)	73
Cliché 6 : Vue générale du sondage 1.	74
Bloc calcaire de l'US 1067 et sol 1058	74
Cliché 8 : sol de mortier US 1014	74
Cliché 7 : sol de grave 1051	74
Cliché 9 : sol de dalles calcaire US 1013 (vue vers l'ouest)	75
Cliché 10 : niveau de calcaire pourri 2044.....	75
Cliché 11 : secteur 2, coupe est du sondage	75
Cliché 12 : secteur 2, coupe ouest du sondage	76
Cliché 13 : Secteur 2, sondage, cloison et blocs calcaires 2030	76
Cliché 14 : fondation US 2024 (vue vers l'ouest)	77
Cliché 15 : sol de galet 2015	77
Cliché 16 : sol de galets 2004/2007	78
Cliché 17 : vue générale du secteur 3 vers l'est	78
Cliché 18 : isolat 1000-05 revers.....	79
Cliché 19 : isolat 1000-05 droit.....	79



Cliché 1 : Vue générale du site, vue vers le nord



Cliché 2 : US 1093, vue vers le sud. Assemblage des bois, pièce orientée est-ouest (solive ?), vue vers le sud



Cliché 3 : US 1093, vue vers le nord



Cliché 4 : US 1093, assemblage des planches et pièce métallique



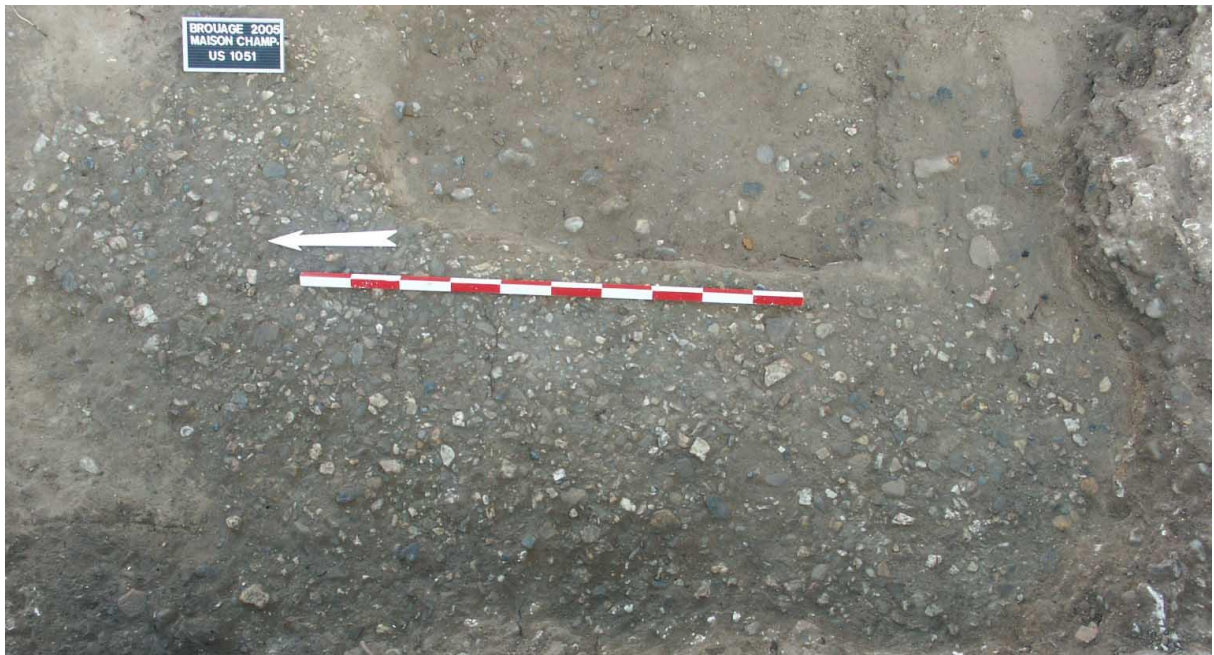
Cliché 5 : Pierre de lest et US 1093 (détail)



Cliché 8 : sol de mortier US 1014

Cliché 6 : Vue générale du sondage 1.

Bloc calcaire de l'US 1067 et sol 1058



Cliché 7 : sol de grave 1051



Cliché 9 : sol de dalles calcaire US 1013 (vue vers l'ouest)



Cliché 10 : niveau de calcaire pourri 2044



Cliché 11 : secteur 2, coupe est du sondage



Cliché 12 : secteur 2, coupe ouest du sondage



Cliché 13 : Secteur 2, sondage, cloison et blocs calcaires 2030



Cliché 14 : fondation US 2024 (vue vers l'ouest)



Cliché 15 : sol de galet 2015



Cliché 16 : sol de galets 2004/2007



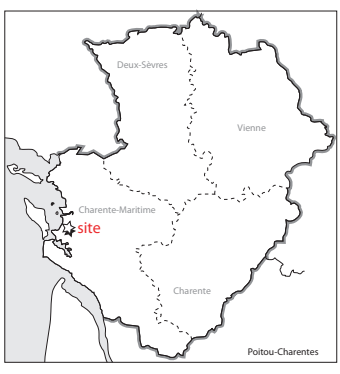
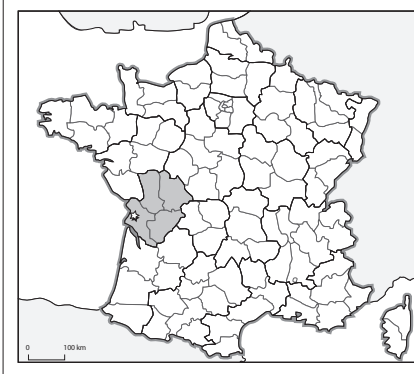
Cliché 17 : vue générale du secteur 3 vers l'est



Cliché 18 : isolat 1000-05 revers

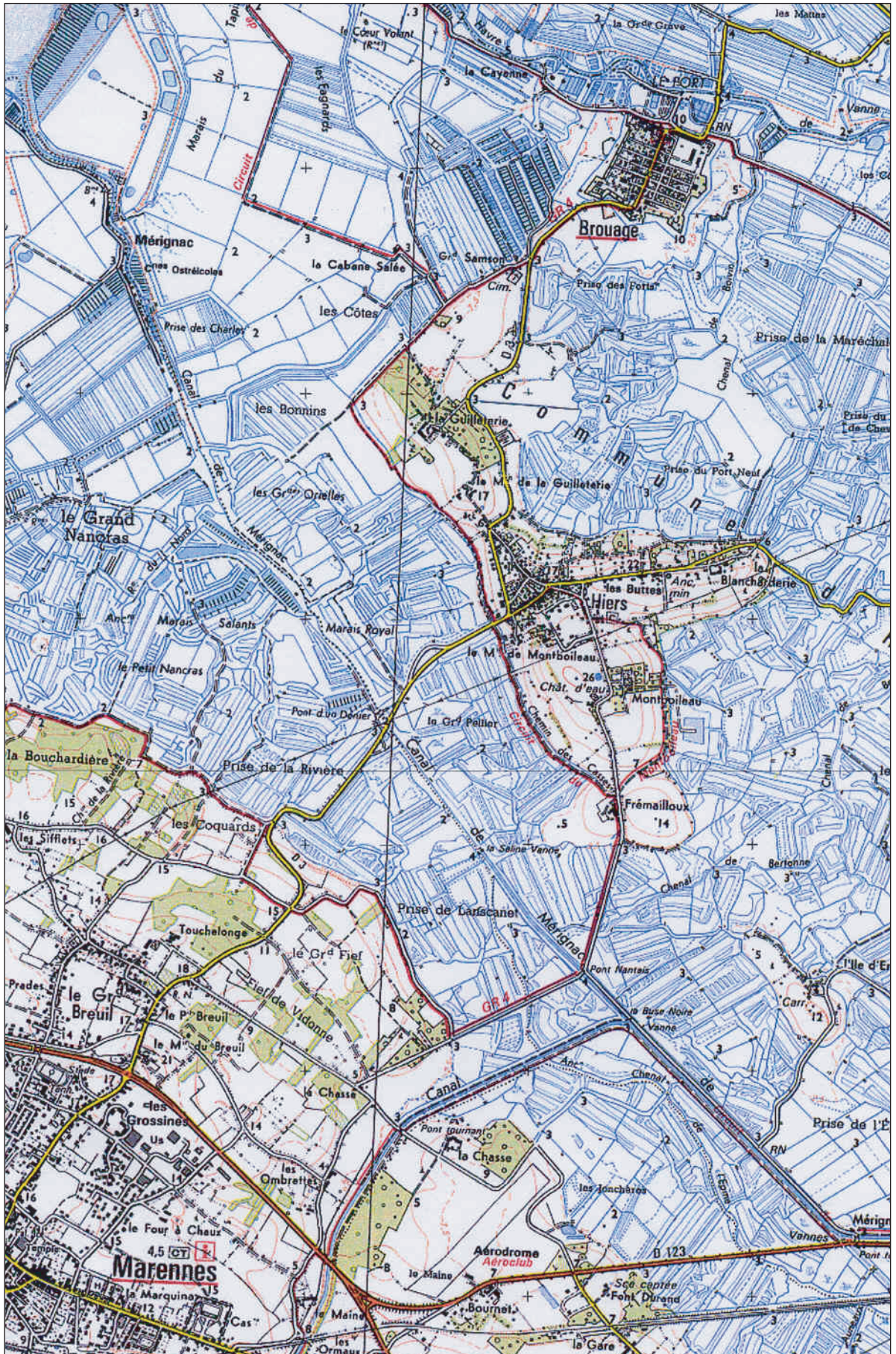


Cliché 19 : isolat 1000-05 droit



Localisation du diagnostic		Brouage
Autorisation	N° : 2005-97	Charente-Maritime (17)
Site	N° : 17 189 0016	Maison
DAO : M. Coutureau . INRAP		Champlain Fig. 01

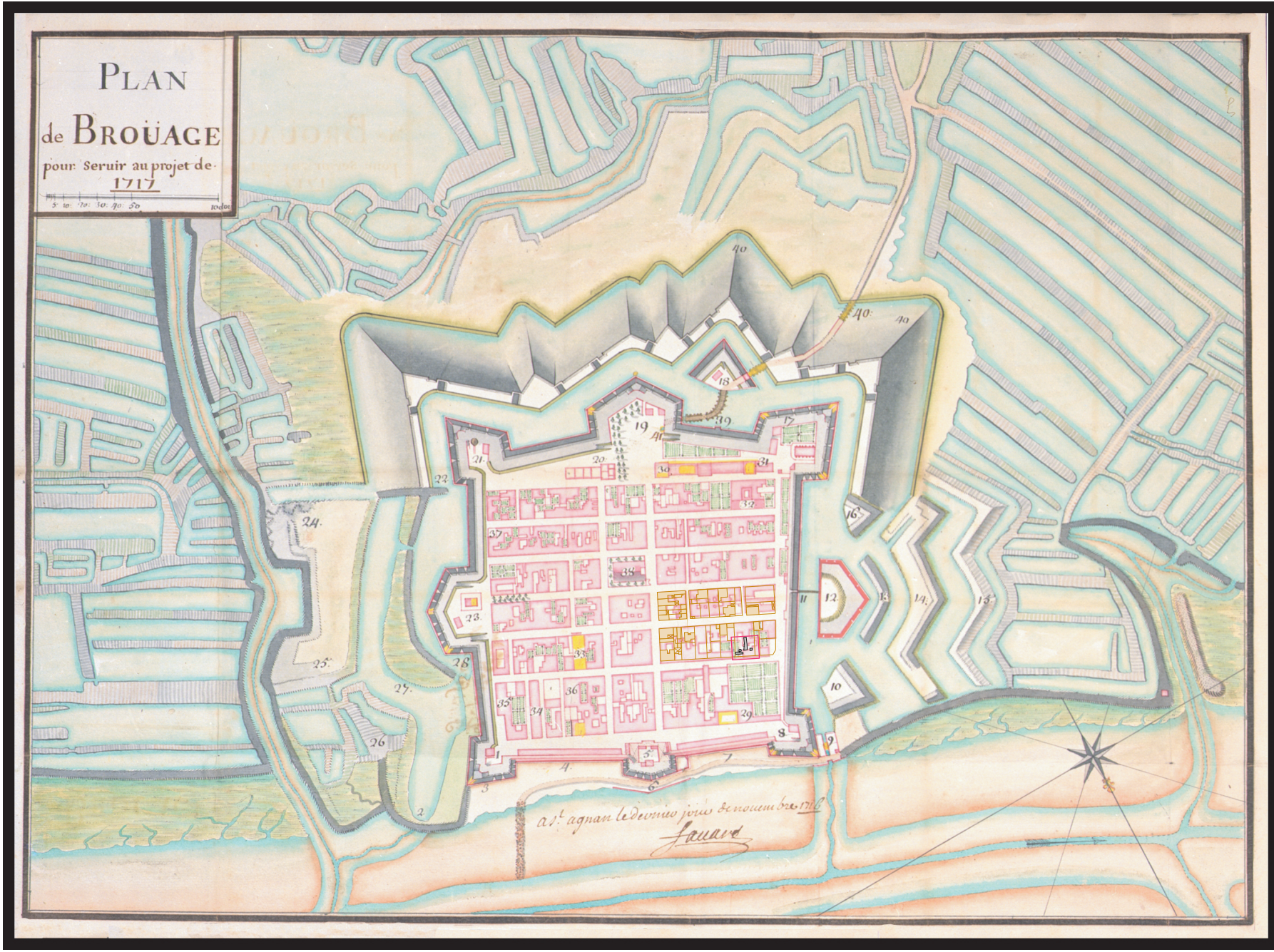
Nord



Extrait de la carte IGN 1430 au 1 / 25 000e

Autorisation N° : 2005-97
Site N° : 17 189 0016

Brouage
Charente-Maritime (17)
Maison Champlain Fig.02



PLAN
de BROUAGE
pour Seruir au projet de
1717

5 10 15 20 25 30 35 40 45 50 1000

*est agnan le dernier jour de novembre 1716
Lauard*

Brouage - Plan de 1717		Brouage
Autorisation N° : 2005-97		Charente-Maritime (17)
Site N° : 17 189 0016	DAO : G. Pouponnot	Maison Champlain Fig. 03

BROUAGE 1761.

L'oyede

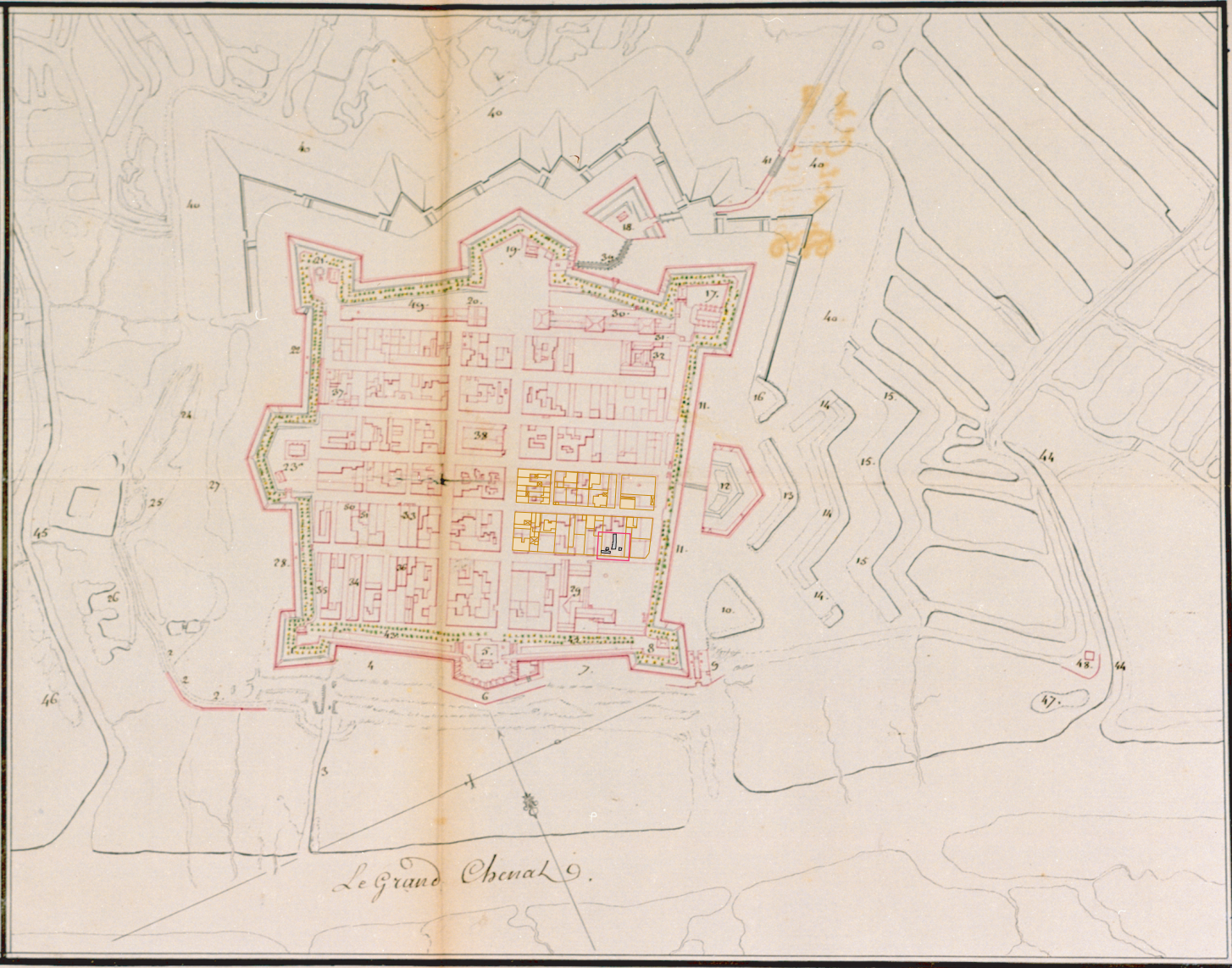
- | | |
|---|--------------------------------|
| 1. Bastion de la Riviere, | 20. Casernes, |
| 2. Casernes de bois qui avoient
été du bois. | 21. L'entree de Roy, |
| 3. Quay, et Champ de débarquement | 22. La Riviere, |
| 4. Courline Royale, | 23. L'arsenal, |
| 5. Bastion Royal, | 24. Magasin des vivres, |
| 6. Caserne qui est de bois, | 25. Magasin des munitions, |
| 7. Courline du Gouvernement, | 26. Hangar de bois de charbon, |
| 8. Bastion de la Mer, | 27. Maison de bois de charbon, |
| 9. Citadelle, | 28. L'hopital, |
| 10. Courline de la Mer, | 29. Le Jardin de la Mer, |
| 11. Bastion de la Mer, | 30. Le port de la Mer, |
| 12. Courline de la Mer, | 31. Le port de la Mer, |
| 13. Bastion de la Mer, | 32. Le port de la Mer, |
| 14. et 15. Ouvrages de la Mer, | 33. Le port de la Mer, |
| 16. Courline de la Mer, | 34. Le port de la Mer, |
| 17. Bastion de la Mer, | 35. Le port de la Mer, |
| 18. Courline de la Mer, | 36. Le port de la Mer, |
| 19. Bastion de la Mer, | 37. Le port de la Mer, |
| 20. Casernes de la Mer, | 38. Le port de la Mer, |
| 21. Bastion de la Mer, | 39. Le port de la Mer, |
| 22. Courline de la Mer, | 40. Le port de la Mer, |
| 23. Bastion de la Mer, | 41. Le port de la Mer, |
| 24. 25 et 26. Courline
de la Mer, | 42. Le port de la Mer, |
| 27. Courline de la Mer à
l'usage de la Mer, | 43. Le port de la Mer, |
| 28. Courline de la Mer, | 44. Le port de la Mer, |
| 29. Le Gouvernement, | 45. Le port de la Mer, |

Etat des Arbres de la Casernes

Arbres de la Casernes	Arbres de la Casernes	Arbres de la Casernes	Arbres de la Casernes
232.	194.	307.	154.

A la Rochelle le 30 8^{bre} 1761.
François de la Roche

F. CHELLE



Le Grand Canal

Brouage - Plan de 1761

Brouage		Charente-Maritime (17)	
Autorisation N°: 2005-97	Maison Champlain		Fig. 04
Site N°: 17 189 0016	DAO: G. Pouponnot		



Figure 5

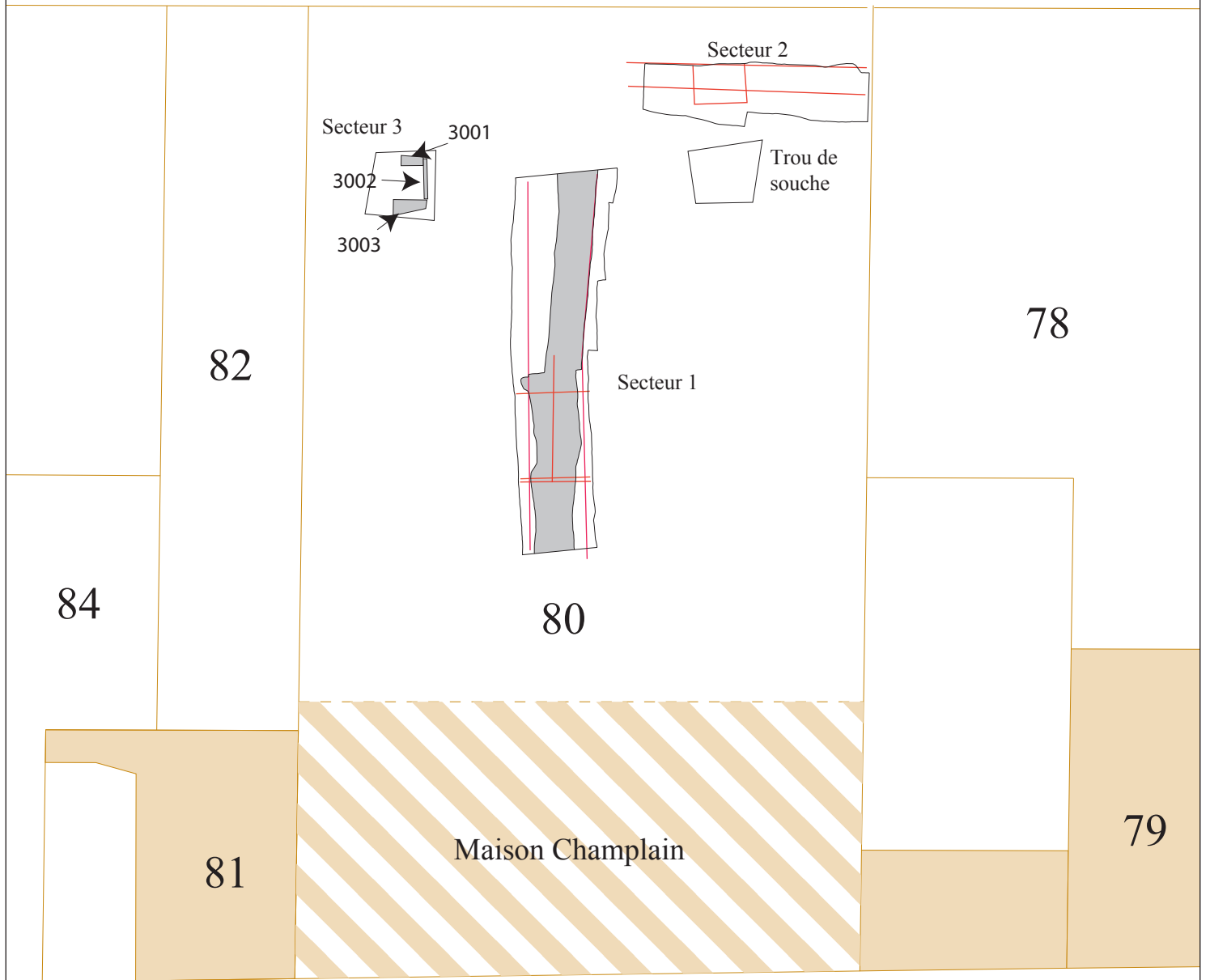
Légende

- Axe de coupe et/ou de plan
- Sondages
- Diagnostic 2002

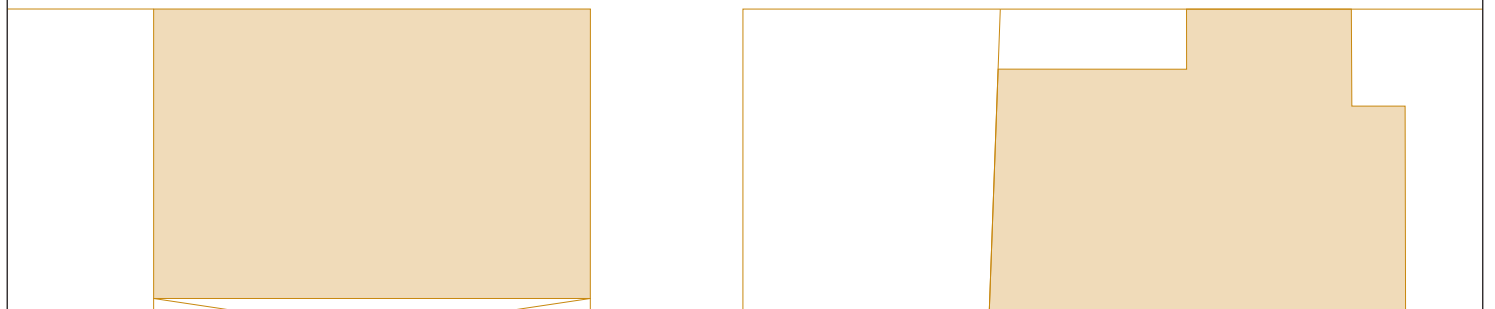
Nord



Rue du Pousse Mesnil

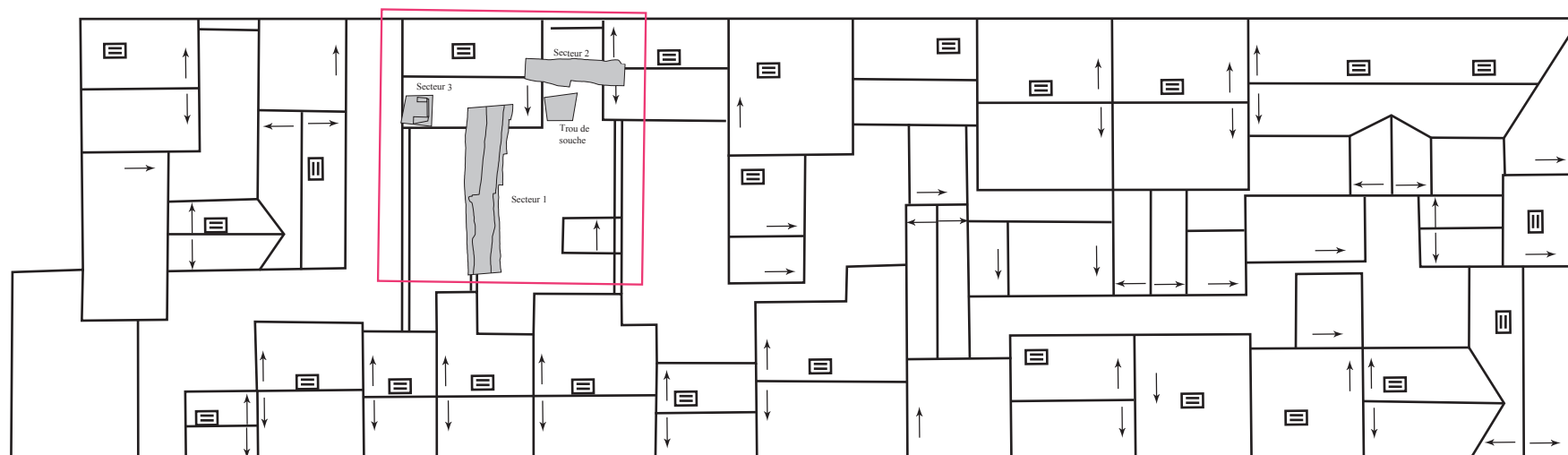


Rue Samuel Champlain



Localisation des sondages			Brouage
Autorisation	N°: 2005-97	Relevé: L. Maurel - B. ZÉlie - A. Champagne - G. Pouponnot	Charente-Maritime (17)
Site	N°: 17 189 0016	DAO: G. Pouponnot	Maison Champlain Fig.06

Nord






Localisation des sondages sur le plan masse de l'ilot 13 d'après le plan-relief

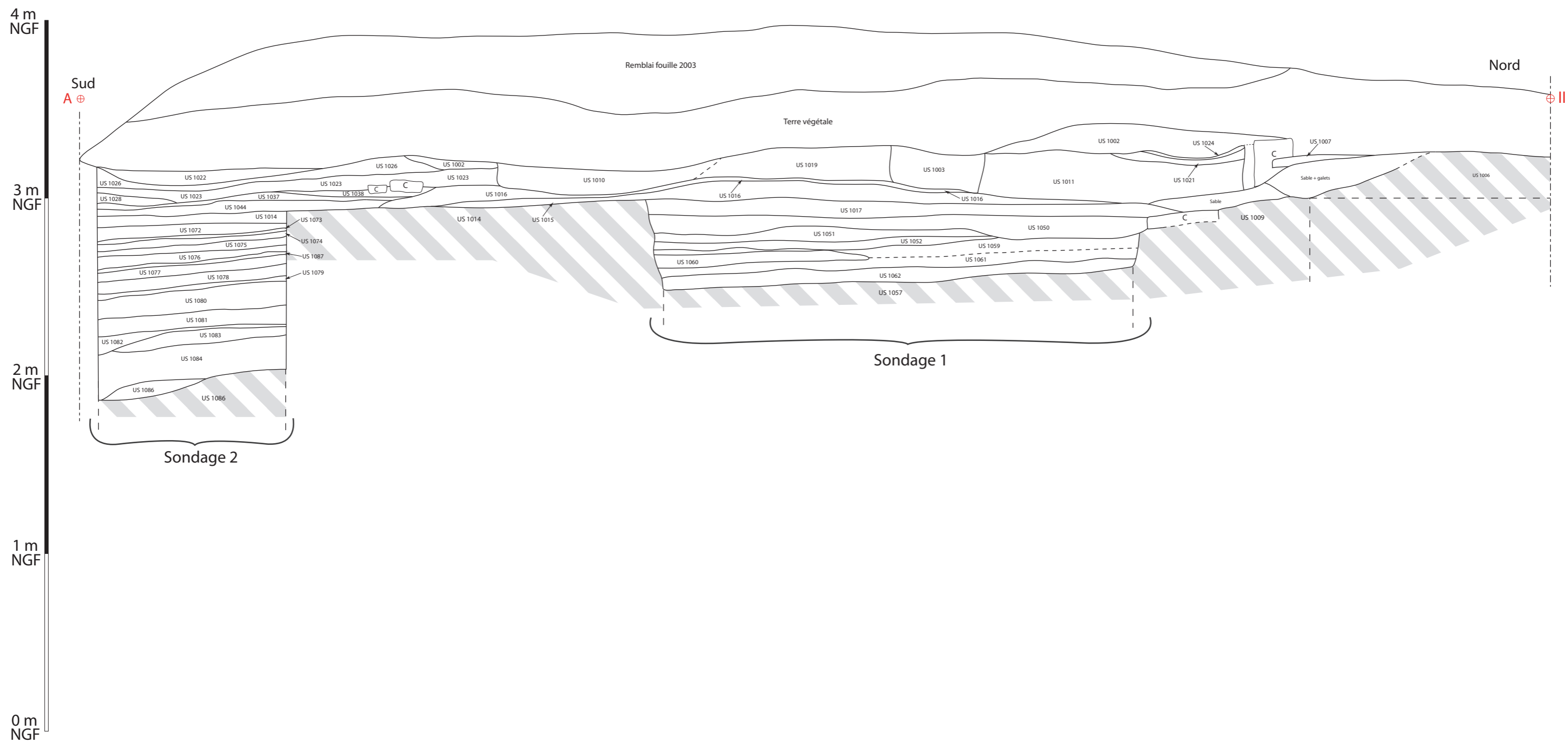
Autorisation N° : 2005-97
Site N° : 17 189 006

DAO : G.Pouponnot

Brouage
Charente-Maritime (17)
Maison
Champlain Fig. 06 bis



Légende

-  Clous de coupe
-  Pierre calcaire
-  Limite de fouille



Secteur 1 - Coupe Ouest (moitié sud)		Brouage	
Autorisation N°: 2005-97	Relevé : G. Pouponnot	Charente-Maritime (17)	
Site N°: 17 189 0016	DAO : G. Pouponnot	Maison Champlain	Fig. 08

Légende

-  Clous de coupe
-  Limite de fouille

4 m NGF

Sud

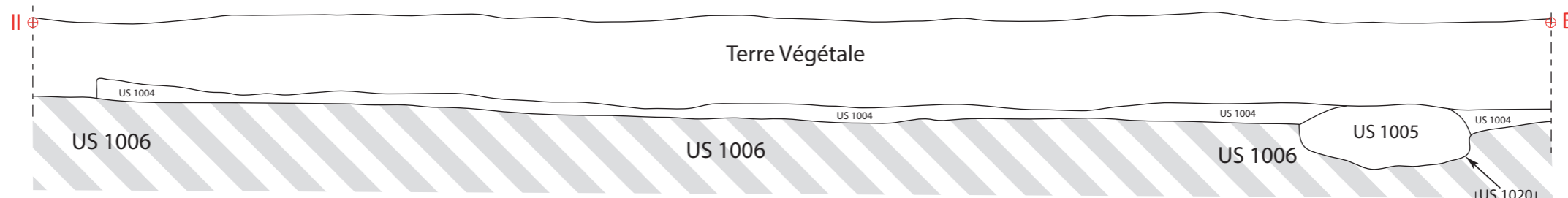
Nord

3 m NGF

2 m NGF

1 m NGF

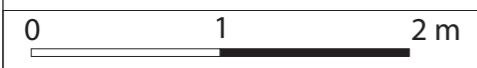
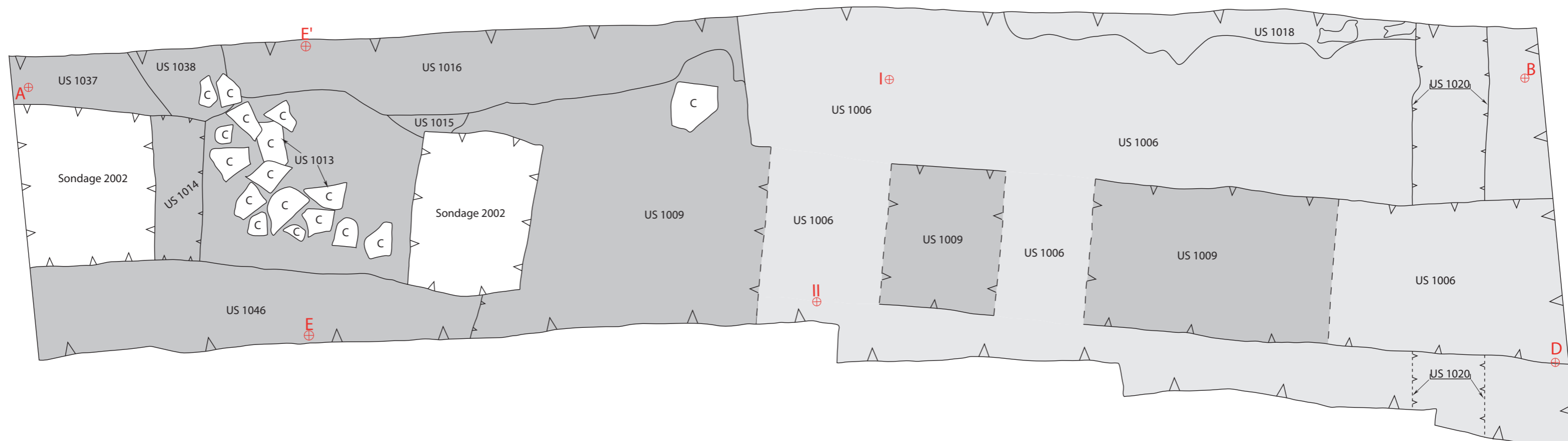
0 m NGF



Secteur 1 - Coupe Ouest (moitié nord)			Brouage
Autorisation	N°: 2005-97	Relevé N. Neufcoeur / A. Poudret-Barré / G. Pouponnot	Charente-Maritime (17)
Site	N°: 17 189 0016	DAO : G. Pouponnot	Maison Champlain Fig. 09

Légende

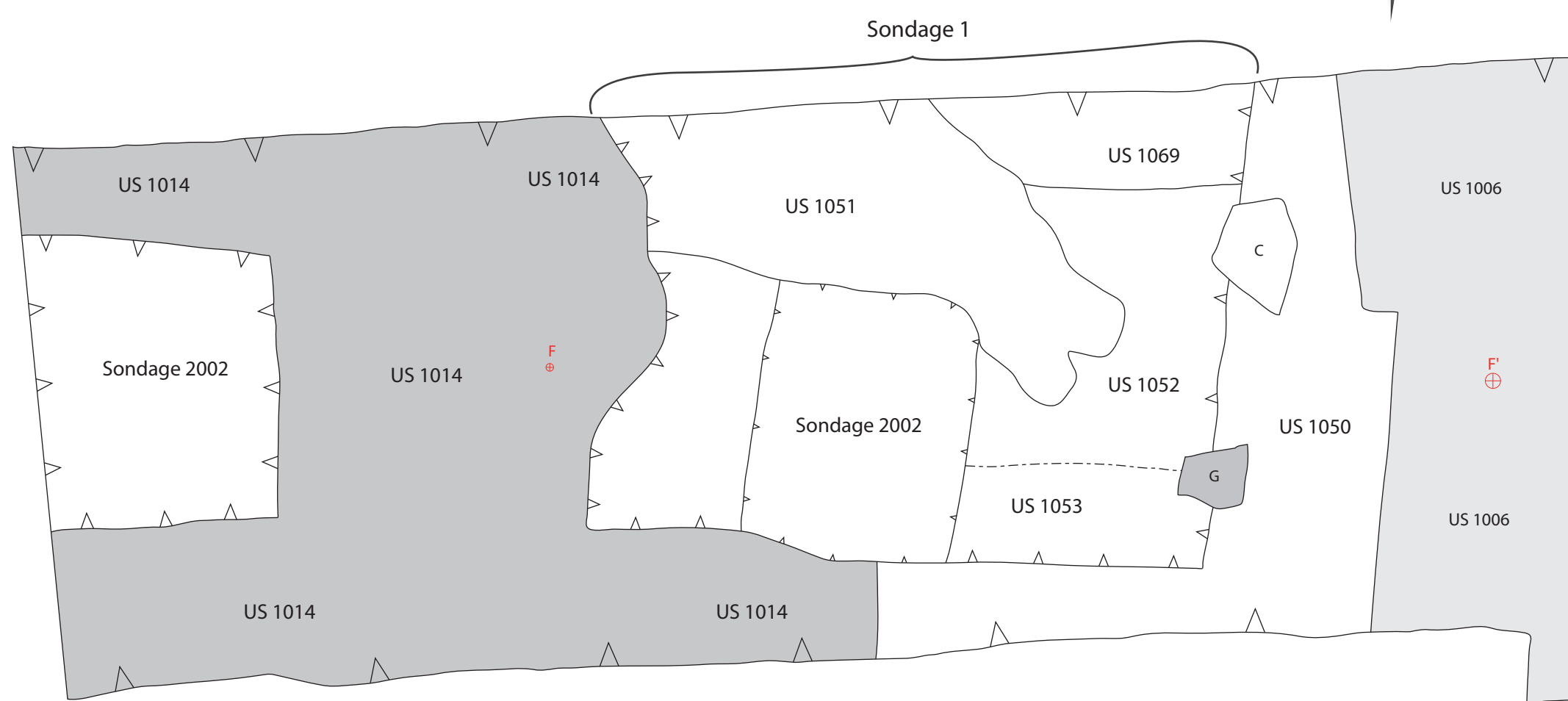
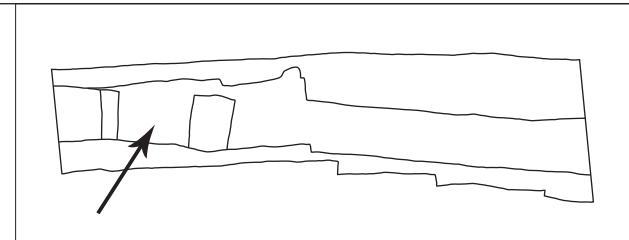
- Phases récentes
- Niveaux intermédiaires
- Phases anciennes
- A ⊕ Clous de coupe
- E' ⊕ Clous de coupe
- I ⊕ Clous de coupe
- C ⊕ Clous de coupe
- D ⊕ Clous de coupe
- E ⊕ Clous de coupe
- II ⊕ Clous de coupe
- ▽ Creusements
- ⊖ Ruptures de pente artificielles dues à la réouverture de la tranchée du diagnostic réalisé en 2002
- ⊕ Pierre calcaire



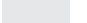


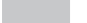
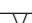




Secteur 1 - Localisation des US 1013-1018 et 1020		Brouage
Autorisation N°: 2005-97	Relevé N. Neufcoeur / A. Poudret-Barré / G. Pouponnot	Charente-Maritime (17)
Site N°: 17 189 0016	DAO : G. Pouponnot	Maison Champlain Fig. 11

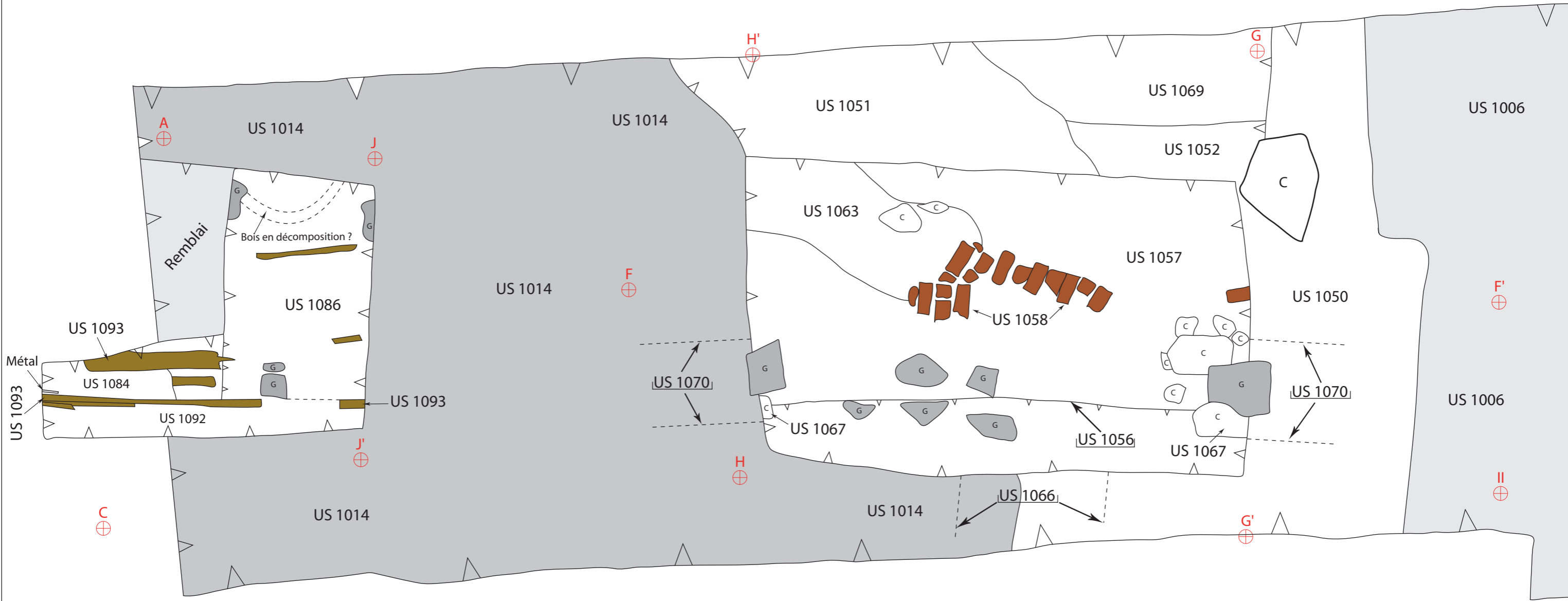
Légende

- Phases récentes
- Niveaux intermédiaires
- Phases anciennes
- ⊕ Clous de coupe
- ⊕ Pierre calcaire
- ⊕ Galet en pierre de lest
- ▽ Creusements

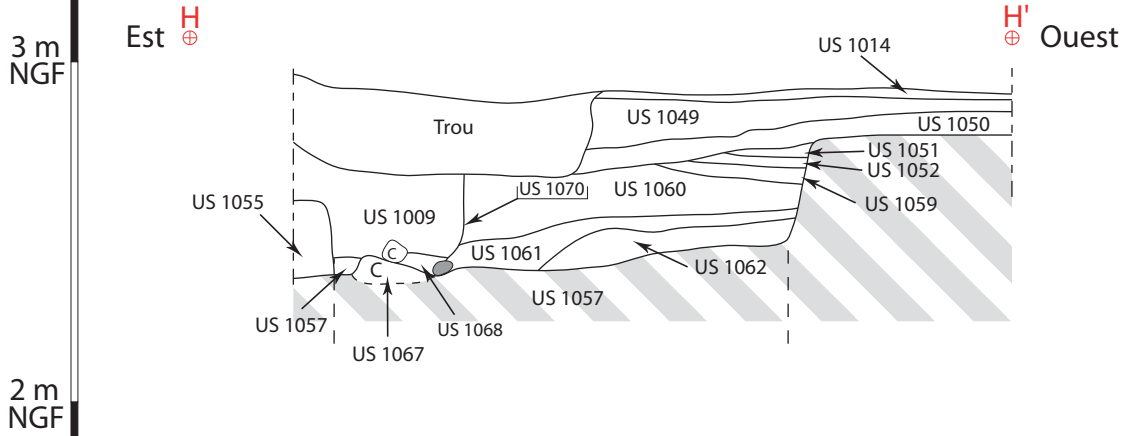


Secteur 1 - Localisation du sondage 1 et plan des US supérieures			Brouage
Autorisation	N° : 2005-97	Relevé N. Neufcoeur / J.Varache / G. Pouponnot	Charente-Maritime (17)
Site	N° : 17 189 0016	DAO : G. Pouponnot	Maison Champlain Fig. 12

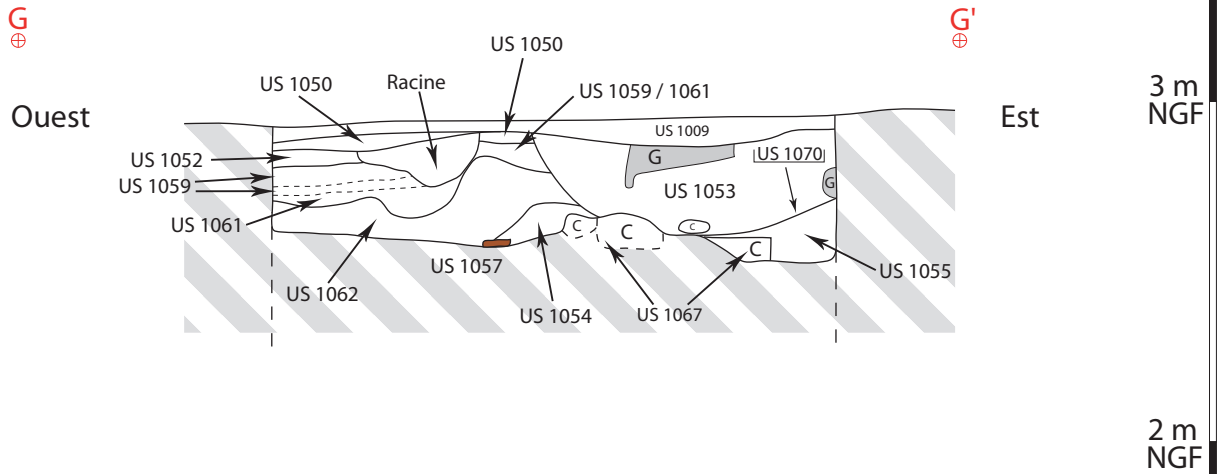
Légende					
	Phases récentes		Clous de coupe		Galet en pierre de lest
	Niveaux intermédiaires		Creusements		Bois
	Phases anciennes		Pierre calcaire		Brique



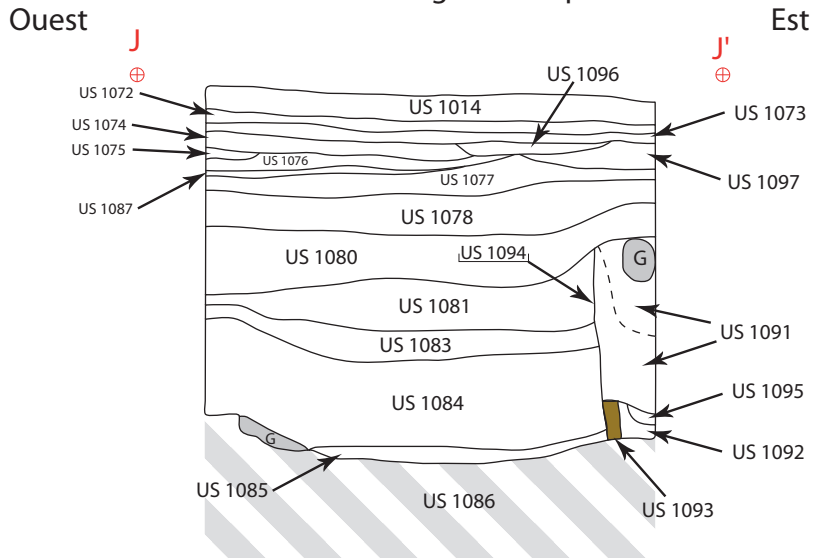
Secteur 1 - Sondage 1 - Coupe Sud



Secteur 1 - Sondage 1 - Coupe Nord



Secteur 1 - Sondage 2 - Coupe Nord



Légende

- Clous de coupe
- Limite de fouille
- Galet en pierre de lest
- Pierre calcaire
- Brique
- Bois

0 1 m

Secteur 1 - Plans et coupes des sondages 1 et 2

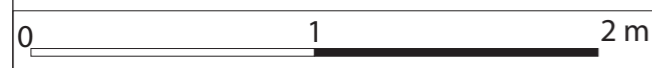
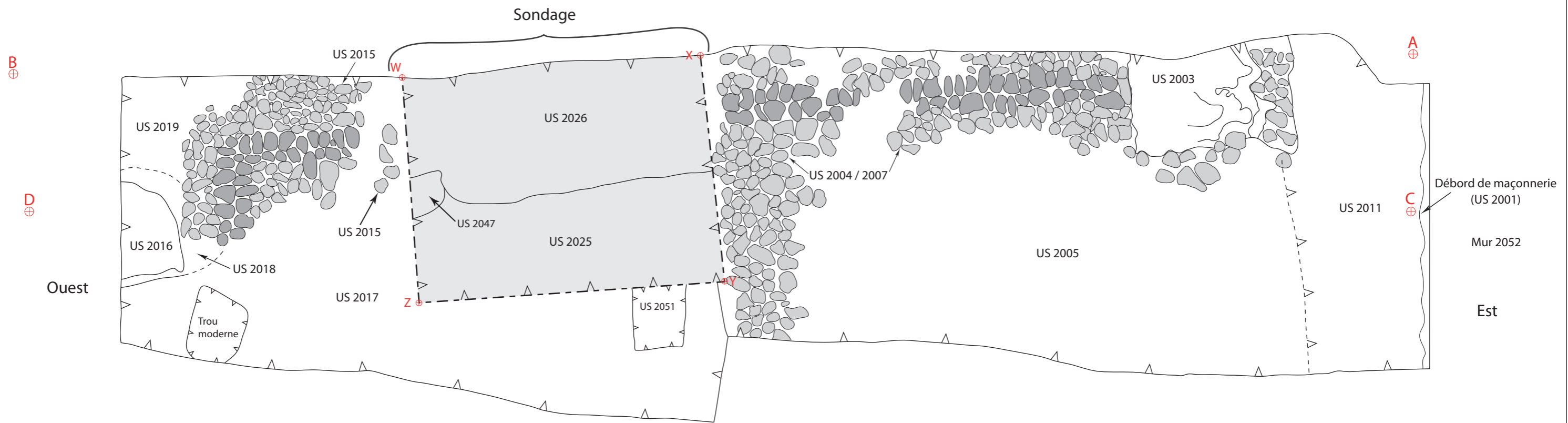
Autorisation N° : 2005-97 Relevés N. Neufcoeur / A. Champagne / A. Poudret-Barré / J. Varache / G. Pouponnot
Site N° : 17 189 0016 DAO : G. Pouponnot

Brouage
Charente-Maritime (17)
Maison
Champlain Fig. 14



Légende

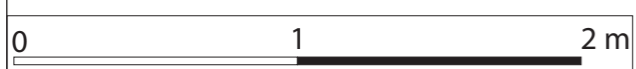
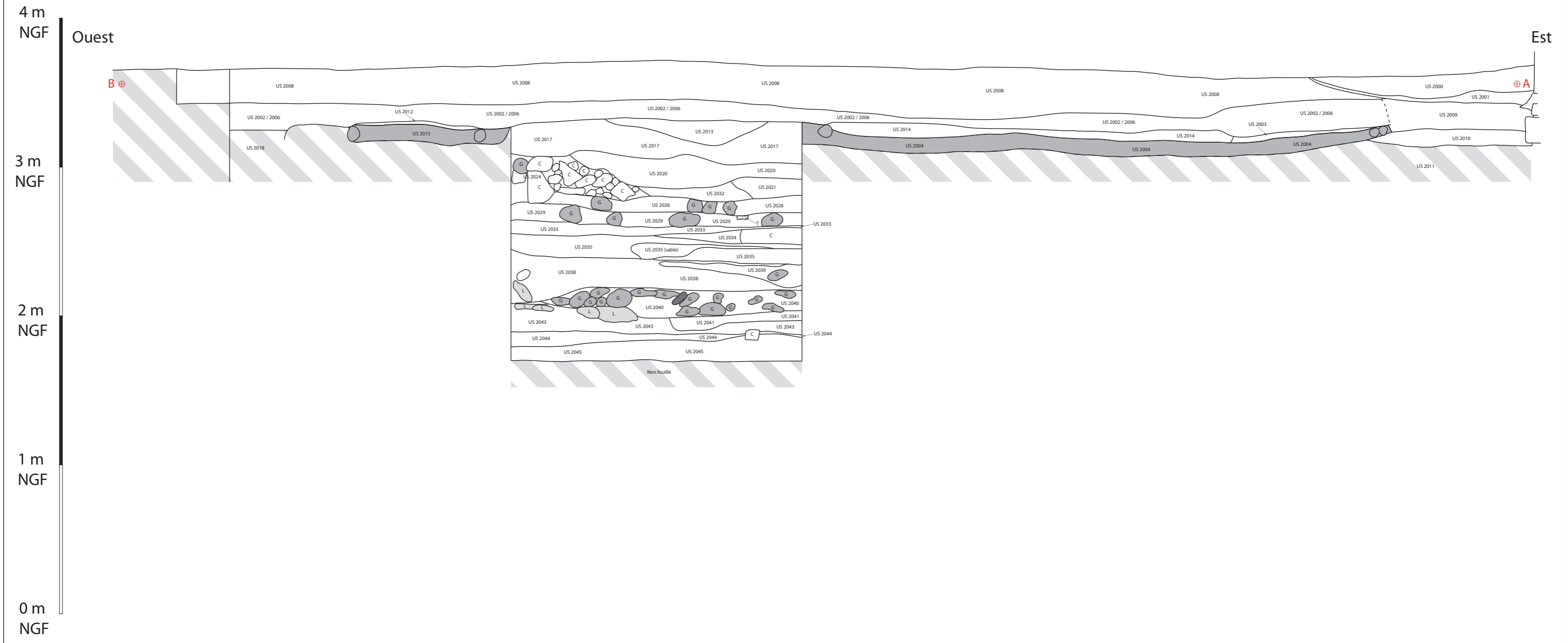
- Phases récentes
- Niveaux intermédiaires
- Caniveau
- A ⊕ Clous de coupe
- ▽ Creusements
- C Pierre calcaire
- Galet en pierre de lest



Secteur 2 - Plan général des US après le décapage			Brouage	
			Charente-Maritime (17)	
Autorisation	N° : 2005-97	Relevé A. Champagne / A. Poudret-Barré		Maison
Site	N° : 17 189 0016	DAO : G. Pouponnot		Champlain Fig. 15

Légende

- ⊕ A Clous de coupe
- C Pierre calcaire
- Niveau de galet
- G Galet de silex
- Limite de fouille
- L Pierre de lest

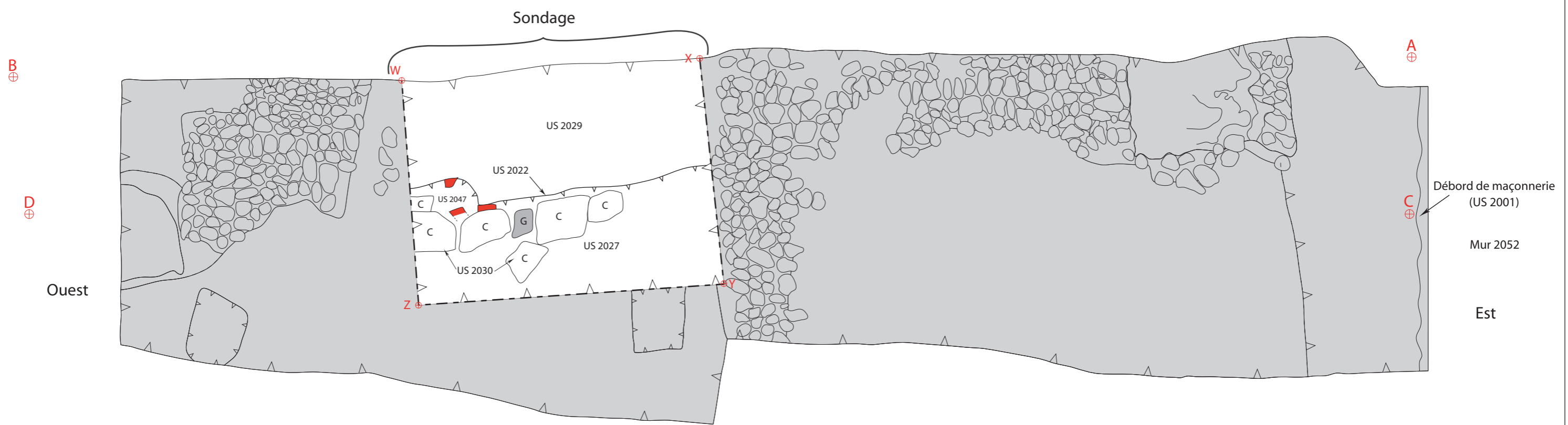


Secteur 2 - Coupe Ouest-Est			Brouage
Autorisation	N° : 2005-97	Relevé A. Champagne / A. Poudret-Barré	Charente-Maritime (17)
Site	N° : 17 189 0016	DAO : G. Pouponnot	Maison Champlain Fig. 16









Légende

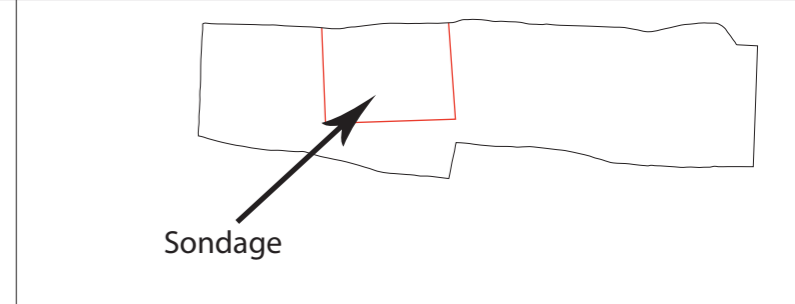
- Phases récentes
- Pierre calcaire
- Clous de coupe
- Creusements



Secteur 2 - Sondage - Relevé en plan des US		Brouage	
Charente-Maritime (17)		Maison Champlain	
Autorisation N° : 2005-97	Relevé A. Champagne / A. Poudret-Barré	Fig. 17	
Site N° : 17 189 0016	DAO : G. Pouponnot		


Légende

-  Clous de coupe
-  Pierre calcaire
-  Terre cuite architecturale
-  Galet de silex
-  Limite de fouille
-  Pierre de lest



4 m NGF

Secteur 2 - Sondage - Coupe Ouest

Sud 

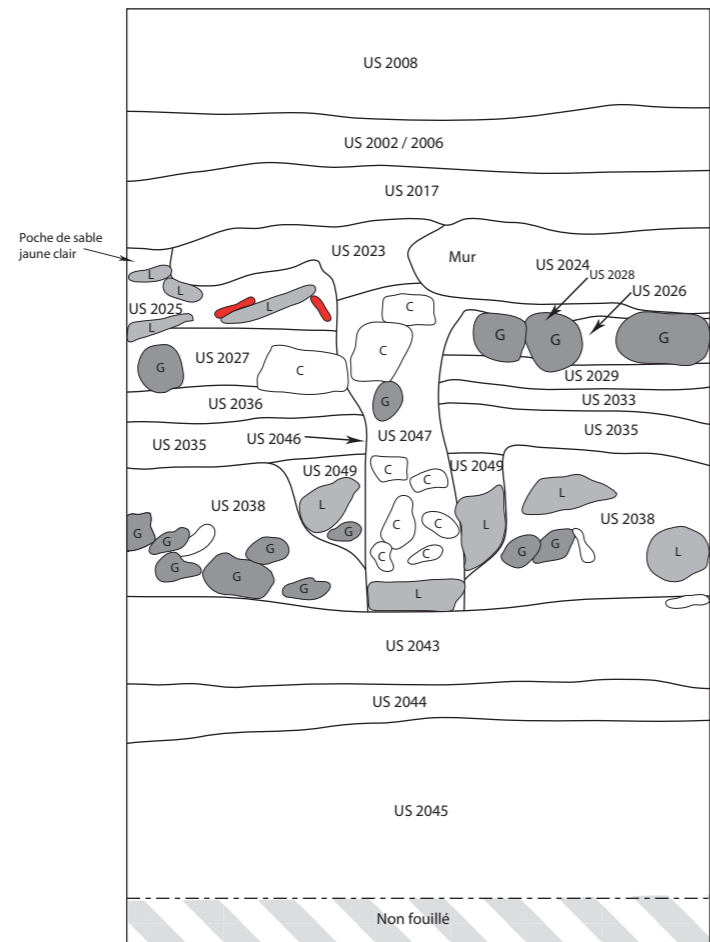
 Nord

3 m NGF

2 m NGF

1 m NGF

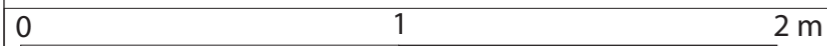
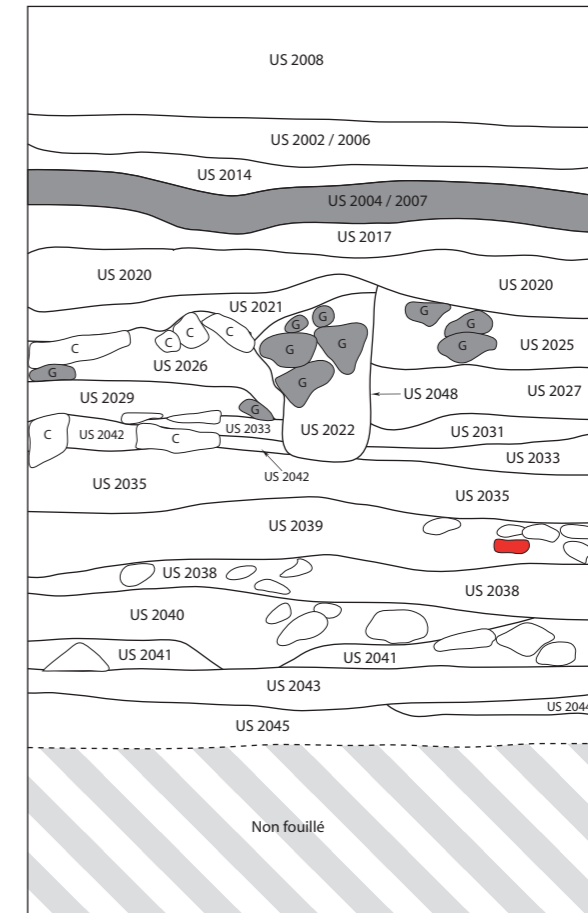
0 m NGF



Secteur 2 - Sondage - Coupe Est

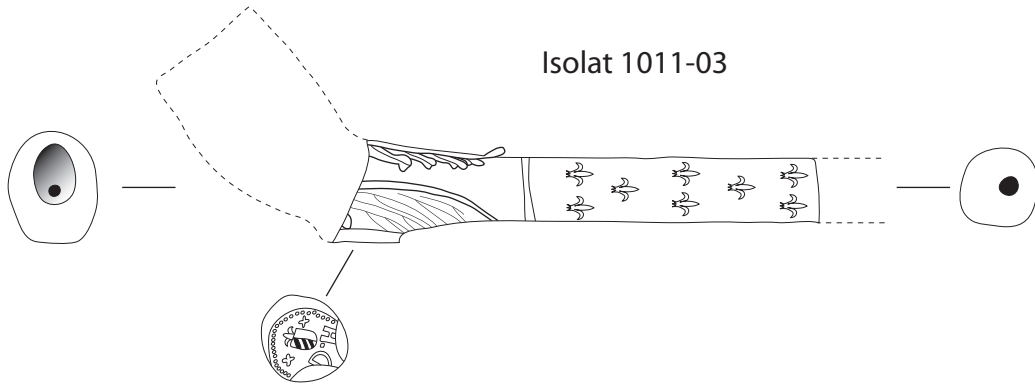
Nord 

 Sud

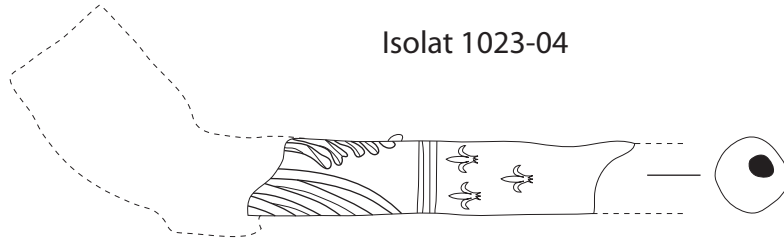


Secteur 2 - Sondage - Coupes Est et Ouest		Brouage	
Autorisation N° : 2005-97	Relevé A. Champagne / A. Poudret-Barré		Charente-Maritime (17)
Site N° : 17 189 0016	DAO : G. Pouponnot		Maison Champlain Fig. 18

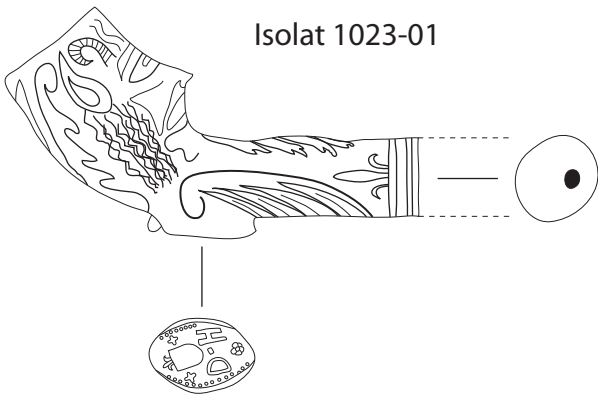
Isolat 1011-03



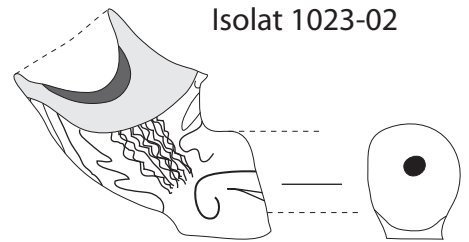
Isolat 1023-04



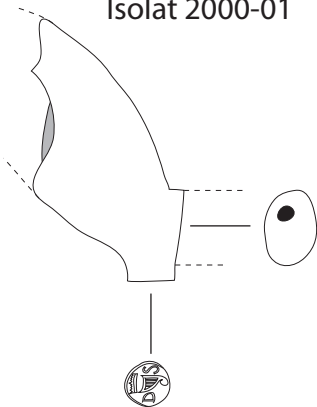
Isolat 1023-01



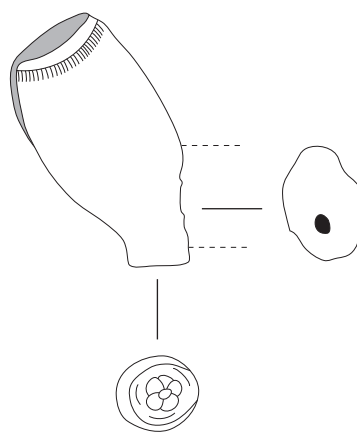
Isolat 1023-02



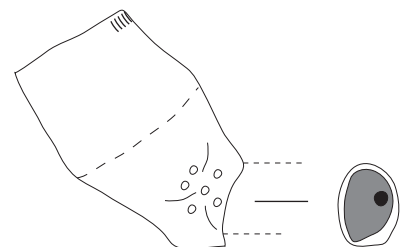
Isolat 2000-01



Isolat 3000-01

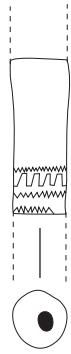


Isolat 1011-01





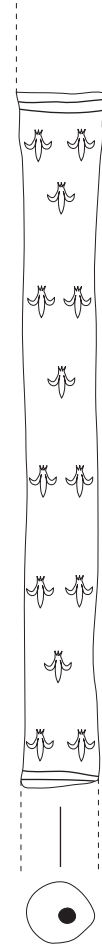
Isolat 1000-01



Isolat 1000-02



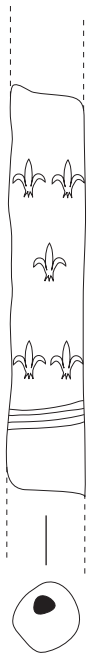
Isolat 1002-01



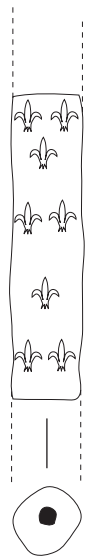
Isolat 1011-02



Isolat 1023-03



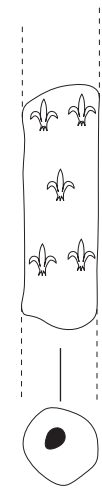
Isolat 1023-05



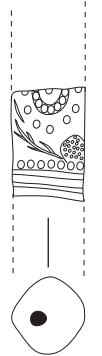
Isolat 1023-06



Isolat 1023-07



Isolat 1023-08



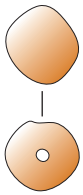
Isolat 1043-01



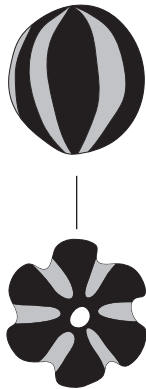
Tuyaux de pipes décorés en terre cuite blanche		Brouage
Autorisation N° : 2005-97	Dessins : G. Pouponnot	Charente-Maritime (17)
Site N° : 17 189 0016	DAO : G. Pouponnot	Maison Champlain Fig. 20

Perles en pâte de verre

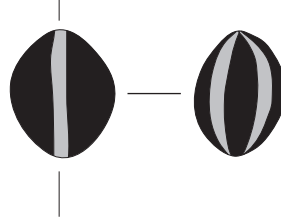
Isolat 1000-04



Isolat 1023-09



Isolat 1023-10

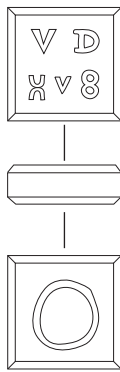


Isolat 1042-01



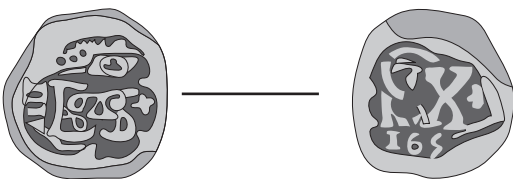
Poids monétaire en alliance cuivreux

Isolat 1009-01



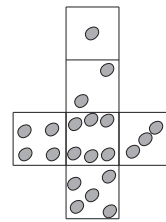
Objet en cuivre

Isolat 1000-05



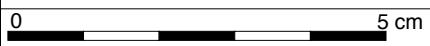
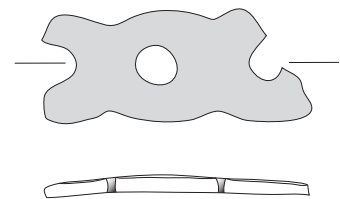
Dés à jouer en os

Isolat 1009-02



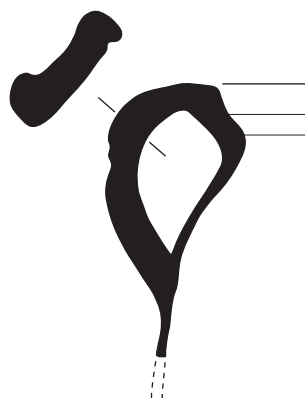
Élément de tableterie

Isolat 1000-03

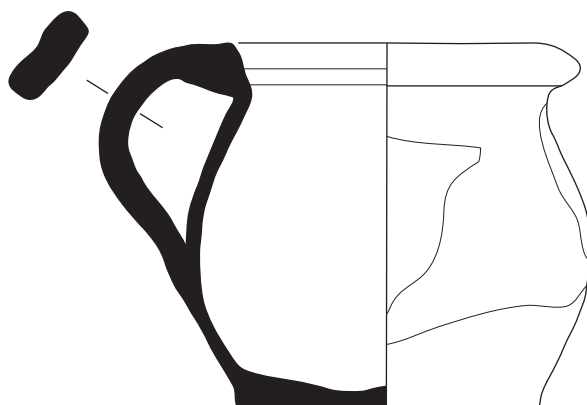


Petits objets			Brouage
Autorisation	N° : 2005-97	Dessins : G. Pouponnot	Charente-Maritime (17)
Site	N° : 17 189 0016	DAO : G. Pouponnot	Maison Champlain Fig. 21

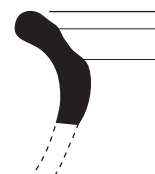
Isolat 1042-02 - Pot



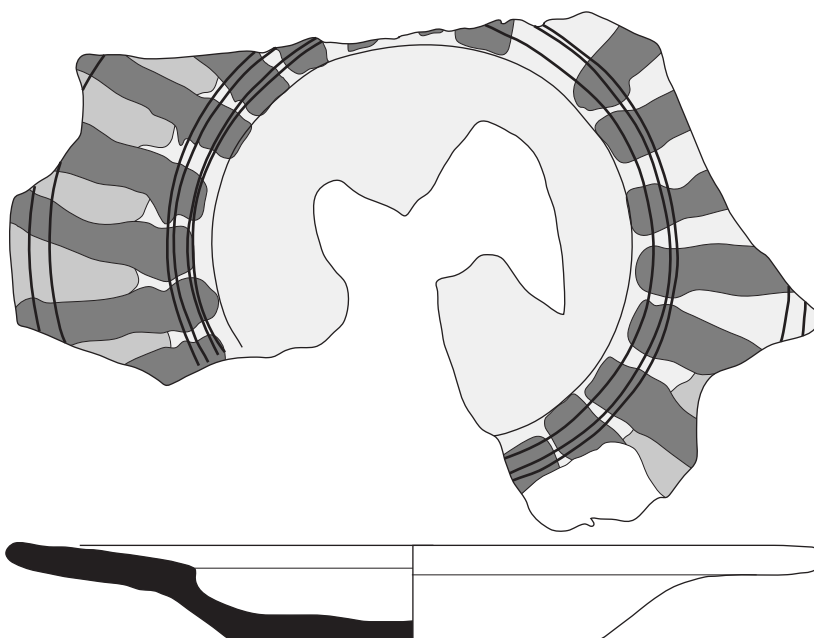
Isolat 1050-01 - Pot



Isolat 2010-01 - Pot



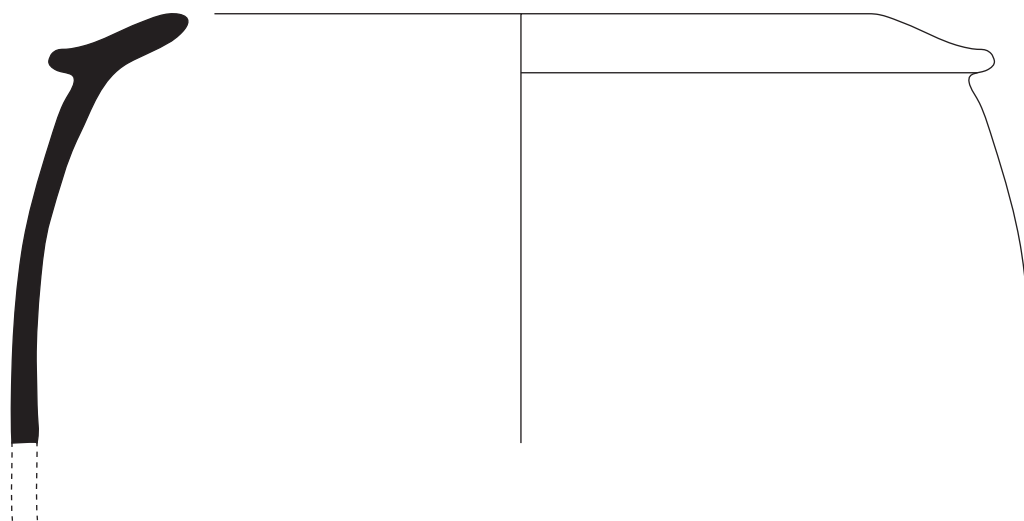
Isolat 1016-01 - Assiette



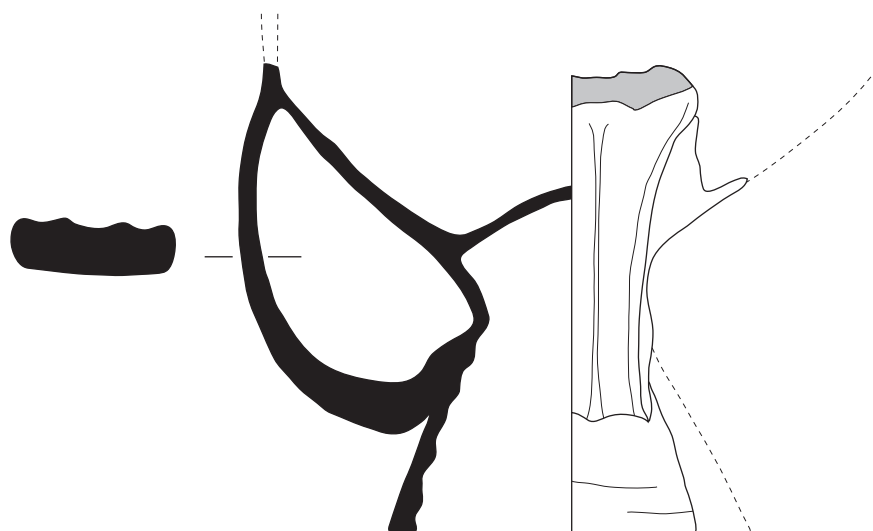
0  10 cm

Céramiques			Brouage
Autorisation	N° : 2005-97	Dessins : G. Pouponnot	Charente-Maritime (17)
Site	N° : 17 189 0016	DAO : G. Pouponnot	Maison Champlain Fig. 22

Isolat 1035-01



Isolat 3005-01 - Réchauffoir



0 10 cm

Autorisation N° : 2005-97		Céramiques		Brouage	
		Dessins : G. Pouponnot		Charente-Maritime (17)	
Site N° : 17 189 0016		DAO : G. Pouponnot		Maison Champlain Fig. 23	